

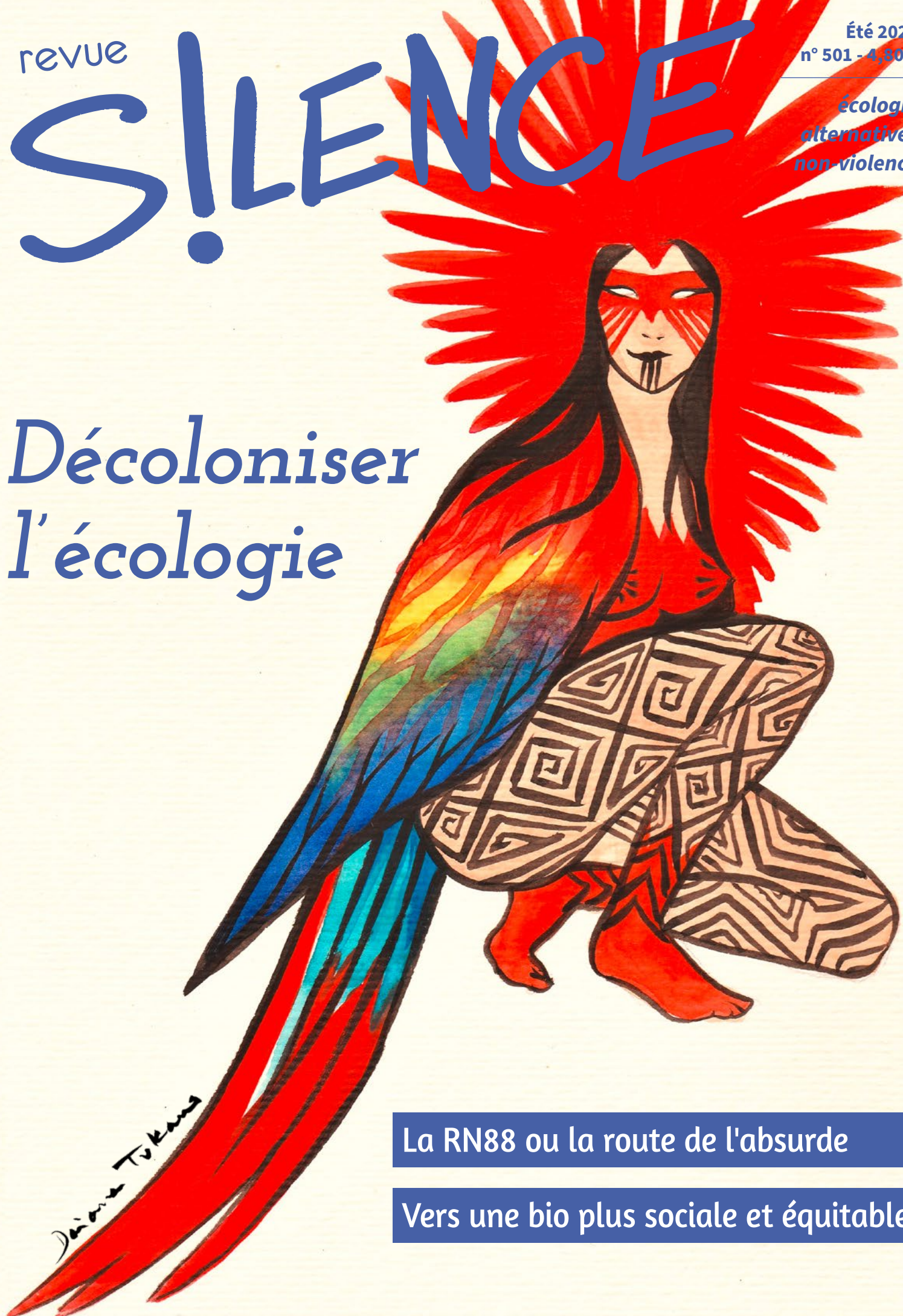
revue

SILENCE

Été 2021
n° 501 - 4,80 €

écologie
alternatives
non-violence

Décoloniser l'écologie



Jeanne Tulkens

La RN88 ou la route de l'absurde

Vers une bio plus sociale et équitable



INTERPELLATIONS D'ANCIENS DES BRIGADES ROUGES



USA : JOE BIDEN VEUT FAIRE PAYER LES PLUS RICHES



CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN : QUE FAIT L'ONU ?



DES SUBSTANCES TOXIQUES DANS DES EMBALLAGES ALIMENTAIRES



Nouveaux points de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente.
Voici les nouveaux venus de l'été :

- ♦ **Biocoop Talence**
540 Cours de la Libération
33400 Talence
Tél. : 05 57 96 94 64
- ♦ **Sébastien Bercot**, artisan fromager
Présent au marché de Dives-sur-mer
(Calvados)
- ♦ **Librairie l'escapade**
16 rue de la cathédrale
64 400 Oloron-Sainte-Marie
Tél. : 05 59 39 40 30
- ♦ **Épicerie Le jardin des 7 vallées**
813 rue du pont, 09320 Massat
Tél. : 05 61 66 22 71
- ♦ **Biocoop Mérignac**
72 avenue Pierre Mendès France
33 700 Mérignac
Tél. : 05 56 12 03 92

"Abonnez-vous", qu'il disait !

En 2020, le nombre d'abonnements a atteint un maximum de 3 400 juste avant le confinement, puis encaissé une baisse d'environ 200 sur 6 mois. Cela peut s'expliquer en partie par l'annulation de nombreux événements, et donc de tables de presse permettant d'être visibles auprès du public.

Depuis novembre néanmoins, le nombre d'abonnements remonte petit à petit : cela nous encourage, étant donné le contexte général !

Par ailleurs les abonnements par prélèvement automatique représentent aujourd'hui plus de 30 % des abonnements. Cela assure une certaine stabilité des revenus et des économies de gestion.

La situation reste cependant précaire, et il nous faut continuer à faire connaître la revue. Vous pouvez nous y aider, en en parlant autour de vous, en transmettant le lien du site de *Silence* à vos contacts mails, en laissant traîner un numéro chez vous ou ailleurs... N'hésitez pas à nous demander des bulletins de présentation, affiches et marque-pages !

Bienvenue Maureen

L'équipe de *Silence* accueille Maureen Prisker pour un stage de 3 mois jusqu'à la mi-octobre 2021, dans le cadre de sa formation à *Sup'écologique*, une école de la transition écologique, solidaire et citoyenne. Au programme : un reportage, un soutien à la rédaction, et de la bonne humeur !

Paypal, c'est fini !

Nous sommes heureux de confirmer que depuis mai 2021, nous ne proposons plus *PayPal* comme moyen de paiement par internet, et nous avons supprimé notre compte. Il nous a fallu pour cela plusieurs années, la réflexion ayant démarré en 2013, entraînée par la critique d'un lecteur. *PayPal* est en effet un établissement financier qui collecte l'argent des client-es, avant de le reverser au marchand, à sa demande.

Ce que *PayPal* fait de cet argent entre les deux opérations, et dans quels domaines de l'économie, il est difficile de le savoir.

À cette opacité s'ajoutent des conditions générales d'utilisation sans cesse durcies, et des commissions de plus de 3 % sur chaque transaction. Il nous manquait néanmoins le travail d'un développeur informatique, qui permette d'intégrer une autre solution de paiement : c'est chose faite depuis 2019. La solution actuelle s'appuie sur un opérateur (*SP Plus*) qui assure uniquement la collecte des données sensibles (données de carte bancaire). La collecte de l'argent est faite par la banque elle-même, le *Crédit Coopératif*, qui nous reverse automatiquement et quotidiennement le montant des transactions. Les conditions d'utilisation n'ont pas changé depuis la mise en place, et les commissions sont plus faibles. Bref, on est bien content-es de ce changement !





Prochain
numéro

Le bluff de l'économie circulaire

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04

Tél.: 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction: Guillaume Gamblin et Martha
Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été
arrêtées le 2 juin 2021.

Editeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640

Date de parution: 3^e trimestre 2021
Tirage: 4300 ex.

Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot
Administrateurs: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur,
Pierre Lucarelli

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin,
Danièle Garey, Nicolas Robin, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari

Pilotes de rubriques: Michel Bernard, Annick Bossu,
Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous,
Gwenael Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud,
Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-
Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn
Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek,
Xavier Sérédine

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Daiara Tukano, Freepik (PCHvector), Lasserpe,
Parker Le Bras-Brown, Université de Stanford

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique
Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle
Pingault, Clotilde Rouchouse

Photographes: Philippe Baqué, Leandra Deutsch, Senado
Federal, Filo gn, IndoMet, Isabelle Miquelstora, François
Lavraix, MONUSCO/Sylvain Liechti, Andrew Taylor/WDM,
Christian Wittmann

Et pour ce n°: Renda Belmalle, Guillaume Blanc, Michel
Bernard, Alexia Delfosse, Monique Douillet, Renaud Duterme,
Anne Fremaux, Isabelle Miquelstora, Chloé Rebillard,
Nicolas Robin, Stéphen Kerckhove, Francis Vergier ;
Elise, Lucie, Alice et Miléna (étudiantes à Sup'écologie)

Internet: Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot

Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les
brèves sont des résumés des informations que l'on nous
communiquent. Textes: sauf mention contraire, la revue
autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à
usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique
sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis
à notre autorisation. Illustrations: Les photos et dessins
restent la propriété de leurs auteurs.

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Dossier

Décoloniser l'écologie

- 05 Colonialisme vert : "protéger l'Afrique des Africains"
- 08 La dette écologique : reconnaître l'exploitation coloniale
- 11 Procès de l'"agent orange" :
un cas de lutte pour une écologie décoloniale
- 14 Le colonialisme se joue au sein de nos luttes écologistes



Chroniques

- 18 Bonnes nouvelles de la Terre :
Dans les Landes,
une "prison-ferme"
pour alléger la peine
- 20 40 ans dans le retro :
En 1983, Silence soutient
sa première campagne :
le Jeûne pour la vie
- 22 Chroniques terriennes :
Chaud must go on
- 23 L'écho féministe :
La construction d'une écologie
populaire par les mères
- 25 Solidarités sans frontières :
Quand l'agrobusiness nuit
aux droits humains

Brèves

- 18 Alternatives
- 21 Climat
- 22 Environnement
- 23 Féminismes
- 24 Énergies
- 25 Nord-Sud
- 26 Agriculture
- 26 Politique
- 27 Société
- 27 Santé



- 28 Annonces
- 29 Agenda
- 42 Courrier
- 43 Livres

Articles

- 30 Agriculture
De nouveaux pas vers une
bio plus sociale et équitable
- 34 Mobilisation
La RN88
ou la route de l'absurde

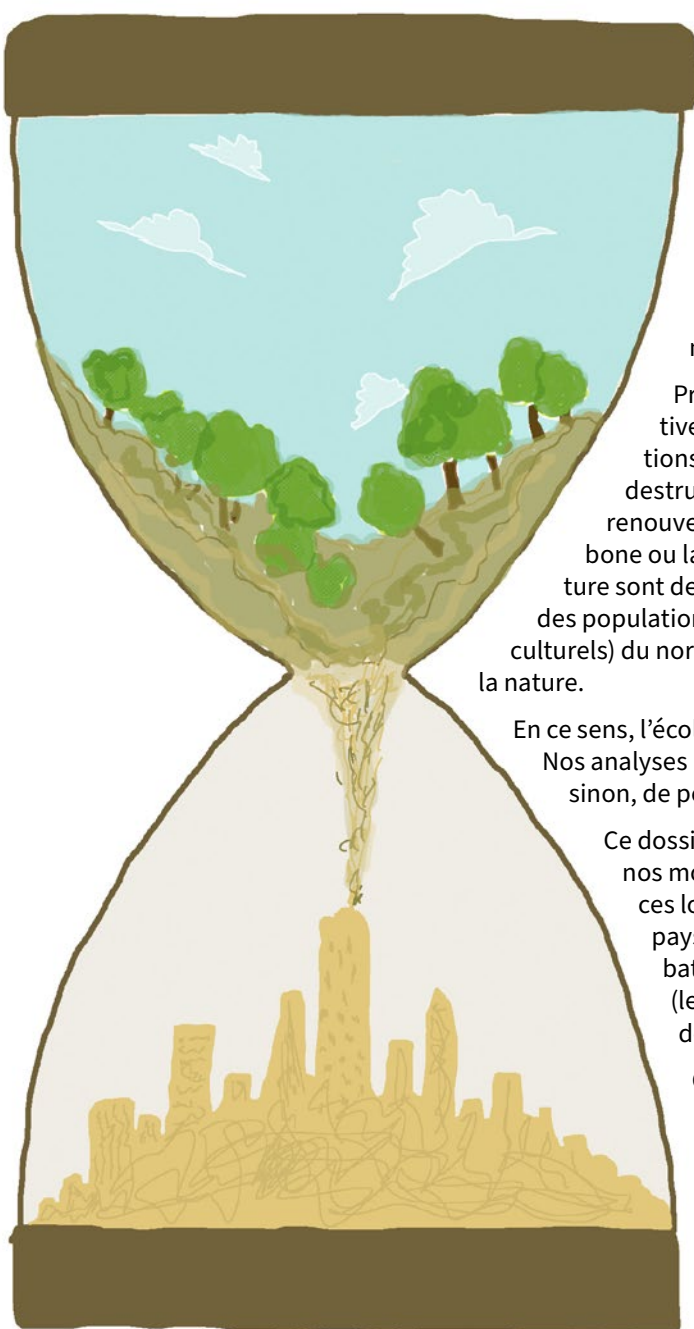
- 37 Réflexion
L'anthropocène,
ère de
l'impuissance
humaine ?



- 40 Jeu
À quoi servent
les armes nucléaires ?
- 48 Photographie
Britt Tamalet :
les yeux dans les yeux



L'écologie, un problème colonial



L'économie de croissance capitaliste s'est fondée sur la destruction d'écosystèmes et l'imposition de monocultures néfastes et tournées vers l'exportation au détriment des besoins locaux dans les colonies, qui ont détruit des modes de vie, suscité des répressions violentes et dont les effets se font toujours sentir aujourd'hui.

Le système de la Françafrique, notamment, perpétue une mainmise politique de la France sur des approvisionnements stratégiques en matières premières en Afrique.

Présentées généralement de façon consensuelle, les initiatives "écologiques" mises en place par les États, les institutions internationales et les multinationales sont également destructrices. L'installation d'équipements pour les énergies renouvelables, l'acquisition de surfaces pour la compensation carbone ou la mise en parc de territoires habités pour protéger la nature sont des projets qui, de fait, exploitent ou chassent violemment des populations au sud pour les besoins (écologiques, économiques, culturels) du nord et qui imposent une vision uniforme de ce que doit être la nature.

En ce sens, l'écologie est, entre autres, un problème éminemment colonial. Nos analyses politiques doivent intégrer cette dimension, au risque, sinon, de perpétuer des dynamiques impérialistes et racistes (1).

Ce dossier interroge la dette écologique des pays riches. Comment nos mouvements d'écologie politique peuvent-ils s'extraire de ces logiques en proposant une vision décoloniale vis-à-vis des pays du Sud, mais aussi à l'intérieur de nos sociétés en combattant les différentes formes de racisme environnemental (les personnes non-blanches sont davantage exposées aux dégradations et injustices écologiques) ?

Cette réflexion doit devenir un enjeu central dans nos cercles et nos mouvements.

Gaëlle Ronsin et Guillaume Gamblin

1. Et d'ailleurs trois des quatre articles de ce dossier sont écrits par des hommes blancs, signe que la rédaction de *Silence* a elle-même du chemin à faire pour décoloniser ses manières de faire...

Couverture : œuvre de Daiara Tukano, artiste et activiste indigène de l'Amazonie brésilienne. Cette image vient bousculer nos représentations européenocentrées du dualisme humains / nature qui est à la base de l'approche coloniale. Elle vient nous dire que nous sommes le monde vivant, que "nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend".
© Daiara Tukano

➤ Texte : **Guillaume Blanc**

Maître de conférences à l'université Rennes 2, Guillaume Blanc est historien de l'environnement. Son dernier livre, *L'invention du colonialisme vert — Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, vient de paraître chez Flammarion (2020).

L'Afrique, selon les institutions internationales de protection de la nature : de grands espaces inhabités par les humains, livrés au tourisme de la nature type "safari".



Colonialisme vert

"protéger l'Afrique des Africains"

Guillaume Blanc dénonce les politiques internationales de protection des parcs naturels africains, exemples édifiants des nouvelles formes de colonialisme vert permettant de perpétuer la mainmise occidentale sur ce continent.

Ici, l'homme s'adapte. Dans les Cévennes par exemple, un parc national français classé au Patrimoine mondial par l'Unesco en 2011. Les paysages y ont été "façonnés par l'agropastoralisme durant trois millénaires", nous dit la prestigieuse institution pour qui, alors, il faut sauver les "systèmes agro-pastoraux" des Cévennes, "les conserver par la perpétuation des activités traditionnelles".

En revanche, en d'autres lieux, l'homme dégrade. Dans le Simien par exemple, un parc national éthiopien classé au Patrimoine mondial par l'Unesco en 1978. Là-bas, un "paysage spectaculaire" abrite des "espèces endémiques". Mais "les activités agricoles et pastorales [...] ont sévèrement affecté les valeurs naturelles du Simien", nous dit l'Unesco pour qui, alors, il faut enrayer "les menaces pesant sur l'intégrité du

parc", à savoir "l'installation humaine, les cultures et l'érosion des sols". Voilà pourquoi en 2016, suivant la recommandation des experts de l'Unesco et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les autorités éthiopiennes ont expulsé du parc du Simien 2 500 cultivateurs et bergères. Là où les Européen·es façonnent, les Africain·es détruisent. Telle est la logique. L'Afrique compte quelques



Dans la région du Simien, en Éthiopie, selon les institutions internationales de protection de la nature, tout le monde n'a pas le droit d'être là. Les touristes amateurs de grands espaces naturels sont les bienvenus, mais les éleveurs qui vivaient sur ce territoire en sont chassés. Cherchez l'erreur.

350 parcs nationaux et partout, ou presque, des populations en ont été expulsées, cédant leur place aux animaux et aux forêts. C'est le cas de 50 % des parcs du Bénin, de 40 % des parcs du Rwanda ou encore de 30 % des parcs de Tanzanie et du Congo-Kinshasa. Plus d'un million de personnes ont été chassées des parcs africains au 20^e siècle. Et aujourd'hui, des centaines de milliers de cultivateurs et de bergères sont encore punies d'amendes ou de peines de prison pour avoir cultivé la terre, fait pâturer leurs troupeaux ou chassé du petit gibier.

Cette histoire est choquante mais les archives ne mentent pas. Les indépendances n'ont pas mis fin à l'idée selon

laquelle le monde moderne devrait protéger l'Afrique des Africain·es.

Une certaine idée de l'Afrique

L'idée d'une nature africaine vierge et sauvage est aussi absurde que celle selon laquelle l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire. Et elle aussi naît à la fin du 19^e siècle, lorsque les Européens partis pour l'Afrique pensent y retrouver la nature qu'ils ont perdue chez eux, sous les coups de l'industrialisation et de l'urbanisation. Sur place, ils opposent alors le *bon* et le *mauvais* chasseur. Le premier chasserait le trophée au fusil et avec bravoure. Il est blanc. Le second, lui, braconnerait à l'arc, à la lance et, surtout, avec cruauté.

Il est noir. Et puisque celui-ci détruit, il est légitime de l'expulser ou au moins de l'exproprier au sein des réserves de chasse que créent les colons. Ces réserves sont ensuite converties en parcs nationaux, dans les années 1930. Et l'histoire se répète : criminalisation des populations et expulsions.

Cette naturalisation de l'Afrique à marche forcée va main dans la main avec l'essor du mythe de l'éden africain. Le mythe est véhiculé par des récits de voyage, comme ceux de Stanley et Livingstone, puis des romans, comme *Out of Africa* de Karen Blixen ou *Les Racines du ciel* de Romain Gary, et enfin des magazines naturalistes comme le *National Geographic* ou des films comme *Le Roi Lion*. Ces produits culturels font de l'Afrique un continent-refuge, une terre verte, naturelle, sauvage. Bien entendu, cette Afrique n'existe pas. Comme l'Europe, elle est habitée et cultivée. Mais nous croyons que les parcs naturels africains sont vides, parce qu'ils ont été vidés de leurs habitant·es. Et qu'ils continuent bien souvent de l'être.

Une certaine idée des Africains

Cette vision de l'Afrique s'accompagne aussi d'une représentation erronée des "Africains", toujours trop nombreux, destructeurs ou en tous les cas malhabiles. Au point qu'ils auraient notamment détruit leurs forêts "primaires". En réalité, ces forêts n'existent pas plus en Afrique qu'en Europe. Les humains ont su s'adapter à leurs milieux : l'agriculture et la sylviculture permettent la pousse des arbres, surtout dans des écologies semi-arides. Mais les scientifiques coloniaux ont affirmé que les écologies africaines étaient détruites partout, et de la même manière.

Et cela continue. Les travaux d'Al Gore sont à cet égard fort révélateurs. Prix Nobel de la paix en 2007, l'ancien vice-président étasunien affirme par exemple que l'Éthiopie aurait été à 40 % recouverte de forêts en 1900, contre 3 % aujourd'hui. Ces chiffres sont chimériques : ils sont issus d'un rapport livré en 1961 par un expert de l'agence des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (*Food and Agriculture Organization*, ou *FAO*), H. P. Huffnagel, qui n'avait passé qu'une semaine en Éthiopie et ne s'appuyait sur aucune donnée scientifique. Pourtant, aujourd'hui encore, ces chiffres sont reconnus comme vrais par les experts

internationaux de la conservation, qui recommandent alors l'expulsion d'agriculteurs et de bergers qui ne participent pas, eux, à la crise écologique.

L'erreur n'enlève rien au fait qu'Al Gore décrit très finement les conséquences sociales du changement écologique. Seulement, lorsqu'il s'agit des causes, il se fait plus discret. Ni ses livres ni son film ne parlent de Google et d'Apple, qui figurent pourtant au rang des entreprises les plus polluantes au monde. Et pour cause : Al Gore finance la première et siège au conseil d'administration de la seconde. Voici la matrice du colonialisme vert : ceux qui protègent sont aussi ceux qui détruisent.

Une absurde injustice

Sur les cinq continents, toutes les sociétés sont désormais confrontées à la sixième extinction que causent le capitalisme et consumérisme. S'agissant de l'Afrique, le problème est alors de nier l'évidence.

D'abord, l'histoire le montre, le passé colonial pèse sur le présent. Songeons qu'en 1961, l'*UICN*, l'*Unesco* et la *FAO* ont lancé le "Projet spécial pour l'Afrique" afin, disent leurs archives, de "poursuivre le travail accompli dans les parcs". Pour cela, ils ont imaginé puis mis sur pied une banque : le Fonds mondial pour la nature, *World Wildlife Fund* en anglais (1). Et ce *WWF* a alors permis aux administrateurs coloniaux de se reconvertir en experts internationaux et de poursuivre les mêmes politiques :

1. Aujourd'hui, si l'institution a conservé sa fonction de collecte et redistribution de fonds, le *WWF* fonctionne davantage comme une organisation non gouvernementale conservacionniste, qui reçoit des donations de particuliers mais aussi de multinationales (NDLR).



Guillaume Blanc est l'auteur de *L'invention du colonialisme vert* (éd. Flammarion).

mettre plus de terres en parc et, en leur sein, empêcher que les hommes et les femmes y cultivent le sol. Quant aux dirigeants africains, ils ont utilisé les parcs et la reconnaissance internationale qui va avec pour développer l'industrie touristique tout en plantant le drapeau national dans des territoires qui échappaient à leur contrôle : chez les nomades, dans les maquis, aux frontières. Depuis, cette façon de protéger la nature perdure. L'expert occidental et le dirigeant africain continuent de s'allier, au détriment de l'habitant expulsé ou au moins, criminalisé.

Après l'histoire vient ensuite l'absurdité du présent. Là encore, il faut reconnaître l'évidence. Lorsqu'un-e touriste part d'Amérique du Nord ou d'Europe afin de visiter un parc national africain, il ou elle s'équipe : pour la tente, des arceaux en aluminium (donc extraction de bauxite) ; pour se protéger de la pluie,

une veste en goretex (à base de téflon) ; pour supporter le froid des montagnes, une polaire (donc exploitation de résidus de pétrole) ; pour prendre la nature en photographie, un smartphone (dont la fabrication nécessite du néodyme et du tantale) ; et pour se rendre sur place, un vol aérien (soit 0,5 tonne d'émission de CO₂). Bref, partir à la découverte de la nature africaine revient à détruire dans le monde les ressources qui sont mises en parc en Afrique.

Il y a l'histoire coloniale, l'absurdité du présent et enfin, l'injustice sociale. Les institutions internationales de la conservation exigent encore des États africains qu'ils naturalisent leurs parcs en empêchant les habitant-es d'y cultiver la terre. Mais de qui parle-t-on, concrètement ? D'agricultures et de bergères qui produisent leur propre nourriture. D'hommes et de femmes qui se déplacent à pied. De paysan-nés qui vivent sans électricité. D'habitant-es qui ne consomment que très peu de viande et de poisson, achètent rarement de nouveaux vêtements et qui, contrairement à deux milliards de personnes, n'ont ni ordinateur ni smartphone. En d'autres termes, si l'on voulait sauver la planète, il faudrait au moins vivre comme eux.

Pourtant, l'*Unesco*, le *WWF*, l'*UICN*, les experts internationaux et bon nombre d'entre nous estiment que leur expulsion est éthique, c'est-à-dire juste et justifiée. Pourquoi ? Parce que s'en prendre à eux permet d'éviter de nous en prendre à nous-mêmes. ♦

Décoloniser la conservation de la nature

L'association *Survival International*, qui lutte pour faire entendre la voix des peuples autochtones et défendre leurs droits, a lancé la campagne "Décolonisons la conservation de la nature". Elle y dénonce notamment l'objectif avancé en 2020 par l'ONU et la Convention sur la diversité biologique, visant à transformer 30 % des terres du globe en "zones protégées" d'ici 2030. Une fausse bonne idée qui entraînera, si elle est mise en place, l'accaparement de terres et l'expulsion accélérée des peuples autochtones de leurs territoires. Or, ce n'est pas un hasard si, actuellement, 80 % de la biodiversité de la planète se trouve sur les terres autochtones. "La lutte contre la perte de biodiversité est vouée à l'échec si les meilleurs gardiens de la nature continuent d'être détruits par la 'conservation' ", dénonce *Survival International*, qui appelle à se mobiliser contre cet objectif ravageur.

♦ *Survival International*, 18 rue Ernest-et-Henri Rousselle, 75013 Paris, tél. : 01 42 41 47 62, www.survivalinternational.fr

► Texte : **Renaud Duterme**

enseigne la géographie dans un lycée belge. Actif au sein du Cadtm, il est l'auteur de plusieurs livres dont le dernier, *Manuel pour une géographie de combat*, a paru en 2020 aux éditions La Découverte.

La dette écologique : reconnaître l'exploitation coloniale



Les cultures agricoles d'exportation telles que celle du café se sont développées dans le cadre colonial, avant de poursuivre leur développement dans un cadre néo-colonial, comme ici en Guadeloupe.

La critique des dettes illégitimes des pays du Sud – qui maintiennent ces pays sous la tutelle des institutions internationales et des pays occidentaux – commence à être connue. Mais on parle moins de la dette écologique, concept qui permet de penser les rapports d'exploitation coloniaux et leur perpétuation jusqu'à aujourd'hui.

L'idée de dette écologique est apparue dans les années 1990 sous l'impulsion d'ONG sud-américaines. Elle postule que les pays du Nord se sont enrichis par l'exploitation du Sud, non seulement du point de vue social mais également écologique. Cette dette écologique émergerait symboliquement en 1492, date du premier voyage de Christophe Colomb vers les Amériques.

À partir de là, des régions entières furent intégrées de force à un système de domination et de pillage au profit des nouveaux centres capitalistes. Cela se traduisit par la mort (massacres, transmission de maladies, épuisement, travail forcé) et la mise en esclavage de dizaines de millions de personnes, essentiellement amérindiennes et africaines.

Mais cette date marque également le début d'une grande entreprise d'expropriation et de destruction de la

nature, en particulier dans les régions tropicales. Cette destruction se fit principalement par l'imposition de monocultures destinées à alimenter les métropoles coloniales en produits tropicaux (responsable d'une déforestation et d'un effondrement de la biodiversité dans les endroits défrichés), ainsi que par une extraction minière dévastant les écosystèmes, et ce quel que soit le minerai arraché des entrailles de la terre.

On trouve déjà ce constat sous la plume d'Eduardo Galeano quand il évoque la culture de la canne à sucre imposée par le colonisateur : *"Le sucre a détruit le nord-est du Brésil. Cette région de forêt tropicale a été transformée en savane. Naturellement propice à la production alimentaire, elle est devenue région de famine. Là où tout avait poussé avec exubérance, le latifundio destructeur et dominateur ne laissa que roc stérile, sol lessivé, terres érodées. [...] Le feu utilisé afin de nettoyer le terrain pour les champs de canne dévasta la faune en même temps que la flore : le cerf, le sanglier, le tapir, le lapin, le paca et le tatou disparaurent. Tout fut sacrifié sur l'autel de la monoculture de la canne" (1).*

Un système "dette contre nature"

La force du concept de dette écologique est donc d'associer l'exploitation des populations à celle de la nature, deux faces d'un même système à la base d'une accumulation de richesses ayant impulsé la dynamique capitaliste de l'Europe à partir du 16^e siècle.

Après l'accession à l'indépendance, le pillage s'est malgré tout perpétué à l'aide d'autres moyens, notamment l'imposition du libre-échange, qui favorisa les pays riches dont l'industrie était déjà bien implantée et, surtout, ruina un artisanat parfois séculaire.

Sans oublier la dette. Via ce mécanisme, les pays endettés (certains ayant été contraints de reprendre des emprunts contractés par les puissances coloniales) (2) ont été poussés à brader leurs ressources naturelles afin de faire rentrer des devises destinées à rembourser leurs créanciers



La canne à sucre, un exemple de culture imposée par le colonisateur qui nécessite pour son développement une déforestation incessante.

(principalement des banques et des États). Il en est ainsi de la République démocratique du Congo. On pourrait également faire rentrer dans ce cas de figure Haïti, qui a dû littéralement payer son indépendance. Suharto, dictateur indonésien, allait jusqu'à déclarer *"qu'il n'était pas nécessaire de se casser la tête à propos des dettes, le pays ayant encore des forêts pour les rembourser"* (3).

La dette écologique du Nord continue donc de se creuser jusqu'à aujourd'hui. Il suffit pour s'en convaincre de voir les ravages causés par les systèmes de plantation — palmiers à huile en Indonésie, soja au Brésil ou cacao en Côte-d'Ivoire —, par les industries minière et pétrolière, ou encore par l'exportation de déchets démantelés par les plus pauvres (cargos en fin de vie, ordinateurs, vieilles voitures, plastiques...).

Il faut noter que, depuis quelques années, l'idée de "dette écologique"

est également brandi pour souligner la faible responsabilité historique des pays du Sud dans la crise écologique globale (incluant le réchauffement climatique). Ces pays sont pourtant ceux qui en souffriront le plus.

Une dette écologique, et après ?

Une fois ces constats admis, à quoi peut servir ce concept de dette écologique ? N'est-ce pas un nouvel avatar entraînant davantage de confusion dans des débats cruciaux ? Non : ce néologisme nous permet plutôt d'envisager la question écologique sous l'angle des rapports de domination et, par là, de tenter de parvenir à une véritable justice environnementale. Concrètement, cela impliquerait les choses suivantes :

- ♦ Que les pays les plus riches reconnaissent les crimes commis dans leurs anciens territoires et admettent leur logique systémique. Cela permettrait d'établir des bases solides pour une politique de coopération entre Nord et Sud.

3. Cité dans *Une brève histoire de l'extinction en masse des espèces*, Franz Brosch, éd. Agone, Marseille, 2010, p. 192.

1. Cité dans *La Dette cachée de l'économie*, Éric De Ruest et Renaud Duterme, éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, 2014, p. 49. Eduardo Galeano est un écrivain et essayiste d'Uruguay, auteur notamment de *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine* (Plon, 1981).
2. Pour en savoir plus, consulter les travaux du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes, www.cadtm.org

Le "plantatiocène"

Plusieurs auteur-es, dont Donna Haraway et Malcolm Ferdinand, mettent en avant la notion de "plantatiocène" pour désigner l'avènement historique, dans les systèmes terrestres, d'une rupture liée à la mise en place du système esclavagiste à grande échelle. Donna Haraway définit le plantatiocène comme *"la transformation dévastatrice de divers types de pâturages, de cultures, de forêts en plantations extractives et fermées qui se fondent sur le travail des esclaves et sur d'autres formes de travail exploité, aliéné et généralement spatialement déplacé"* (Le Monde, 31 janvier 2019). Il s'agit d'un cadre d'analyse alternatif à celui de l'anthropocène et du capitalocène, mettant en avant l'importance du système colonial sur l'exploitation des écosystèmes et le lien profond entre ces deux phénomènes.



L'exploitation des mines de charbon à Bornéo engendre la déforestation, dans la continuité d'une économie coloniale, au détriment des habitantes de ces territoires.



Renaud Duterme co-anime le blog <https://geographiesenmouvement.com>

♦ Que soient établies des responsabilités. On sait que la repentance fait toujours couler beaucoup d'encre. Aussi, une proposition concrète serait peut-être d'identifier les causes et les responsables actuels de la situation dans laquelle se trouvent de nombreux pays du Sud. Nous pensons évidemment aux grandes firmes transnationales (compagnies minières, agroalimentaires, pétrolières, etc.) mais aussi aux institutions internationales telles que le FMI et la Banque mondiale. Ces dernières ont en effet non seulement promu et encouragé un modèle de développement fondé sur l'exportation de matières

premières sans aucune considération pour l'environnement, mais ont aussi appauvri des dizaines de pays en leur imposant des politiques antisociales et antiécologiques au nom du remboursement de la dette.

♦ Que soient établies des réparations, à la fois symboliques (excuses officielles, restitution d'œuvres d'art, accueil digne des migrant·es, travail de mémoire sur la colonisation) et financières (annulation des dettes illégitimes, fonds de soutien à des politiques de santé, d'éducation et à la protection des écosystèmes, transfert de brevets, coopération universitaire, etc.).

Au-delà du concept Nord-Sud

Si la grille de lecture Nord-Sud est toujours pertinente, le concept de dette écologique doit cependant la dépasser, notamment en y intégrant une dimension de classe, c'est-à-dire le fait que, dans chaque pays, des catégories sociales (représentant·es politiques, grosses fortunes, chef·fes d'entreprises, mercenaires) profitent du système en place en accaparant des richesses au détriment d'une majorité toujours exploitée et dominée. À cet égard, un·e ouvri·ère du Nord ayant perdu son emploi pour cause de délocalisation aura certainement plus en commun avec un·e paysan·e du Sud évincé·e de ses terres par une multinationale qu'avec un spéculateur ou une spéculatrice originaire de son pays.

D'aucuns rétorqueront, avec raison, que dans des pays riches en ressources

mais économiquement pauvres, les classes dirigeantes ont souvent une responsabilité écrasante dans la situation de détresse d'une partie significative de la population. Mais il faut rappeler que ces dirigeants sont, dans la plupart des cas, soutenus par l'Occident, et ce malgré des bilans souvent désastreux en termes de droits humains. Pire encore, l'histoire contemporaine regorge de cas où des gouvernements progressistes désirant suivre une voie d'autonomie et anti-impérialiste furent renversés (4) et/ou virent leurs représentants assassinés (5), souvent avec l'appui de services secrets étrangers (en particulier la CIA).

En définitive, le concept de dette écologique lève le voile sur le capitalisme mondialisé et rappelle qu'en son sein, les progrès socio-économiques d'une partie de l'humanité n'ont pu se réaliser que sur le dos d'une majorité et qu'en suivant une logique extractiviste (6). Cela permet d'avoir une vision globale encourageant des actions de solidarité entre les peuples contre les puissances de l'argent.

Il constitue par ailleurs un bon outil de conscientisation. Au-delà de la culpabilité, il vise plutôt à faire prendre conscience des impacts de nos modes de production et de consommation sur des pays souvent lointains. C'est d'ailleurs l'une des forces du capitalisme que d'avoir peu à peu externalisé ses impacts et, par là, de les avoir invisibilisés. Les dévoiler sera sans doute un premier pas pour parvenir à surmonter les déséquilibres en cours et à venir. ♦

4. Parmi de nombreux autres : Mossadegh en Iran, Arbenz au Guatemala, Soekarno en Indonésie.

5. Parmi de nombreux autres : Allende au Chili, Lumumba au Congo, Olympio au Togo.

6. Parmi les différentes définitions de l'extractivisme, nous retiendrons la suivante : "Programme pour utiliser la terre et non pour vivre avec elle ; pour extraire et absorber ses biens comme matières premières à échelle industrielle. Il se contente de comptabiliser les lieux à ressources et les lieux de consommation et reste aveugle aux régions, aux peuples, aux cultures, aux valeurs humaines." Cité dans *Extractivisme*, Anna Bednik, éd. Le Passager clandestin, Paris, 2016, p. 23.

➔ Adresse

♦ Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (Cadtm), 35 rue Fabry, 4000 Liège, Belgique, tél. : 00324 226 62 85, www.cadtm.org

› Texte : **Quốc Anh**, militant pour la reconnaissance du drame de l'agent orange, sympathisant du *Collectif Vietnam-Dioxine*.

Procès de l'agent orange : un cas de lutte pour une écologie décoloniale

Début 2021 débutait en France le procès de l'agent orange, herbicide extrêmement toxique utilisé par l'armée des États-Unis pour décimer les forêts lors de la guerre du Vietnam, qui continue à faire des millions de victimes aujourd'hui.

L'agent orange est un défoliant épandu par l'armée étasunienne entre 1961 et 1971 sur la jungle vietnamienne. L'objectif principal était de débusquer la résistance vietnamienne en détruisant les forêts lors de la guerre qui opposait le Nord Vietnam, soutenu par l'URSS et la Chine, et le Sud Vietnam, soutenu par les États-Unis.

Qu'est-ce que l'agent orange ?

L'agent orange s'est avéré très toxique aussi pour l'être humain. Son dérivé de fabrication, la dioxine, est lipophile et tératogène : elle s'accumule dans les graisses et engendre de graves malformations chez les nouveau-nés. Cette molécule affecte l'organisme de multiples façons, tant par des affections cutanées, digestives, nerveuses et cardiovasculaires que par des cancers ou du diabète. Jusqu'à 4,8 millions de personnes ont été directement exposées au défoliant et plus de 3 millions en subissent encore les conséquences, selon l'*Association vietnamienne des victimes de l'agent orange/dioxine (VAVA)*.



Rassemblement à Paris en soutien à Tran To Nga.

Des centaines de milliers d'enfants, des troisième et quatrième générations d'après-guerre, vivent avec ces malformations (absence de membre, cécité, surdit , tumeur externe...), sans parler des fausses couches, des mort-n s et des naissances pr matur es qui s'accroissent dans les r gions les plus touch es. Des lign es familiales continuent donc de s' teindre au fur et   mesure que la dioxine s'accumule dans leurs organismes. Tran To Nga a  t  l'une des nombreuses personnes intoxiqu es par ce produit, alors qu'elle  tait agente de liaison et journaliste pour l'agence d'information *Giai Phong*, suivant les troupes du *Front national de lib ration du Sud-Vietnam*. Dans les ann es qui suivirent la guerre, elle tomba malade et ses trois filles naquirent avec des malformations, l'une d'elles n'y survivant pas   l' ge de 17 mois.

Un proc s historique men  par Tran To Nga

En 2014, Tran To Nga a d pos  une plainte au tribunal d' vry, dans l'Essonne, pour les dommages qu'elle a subi, plainte rendue possible par une loi autorisant un  ressortissant e fran ais e   poursuivre une personne physique ou morale  trang re pour des faits commis hors de l'Hexagone. Tran To Nga est d fendue par trois avocat es : William Bourdon, Bertrand Repolt et Am lie Lefebvre. Face   elle et eux, une trentaine d'avocat es d fendent les entreprises responsables d'avoir produit ou livr  l'agent orange-dioxine   l'arm e am ricaine.

Les plaidoiries du proc s ont eu lieu le 25 janvier 2021 au tribunal judiciaire d' vry, apr s six ann es de proc dure  crite. La ligne de d fense adverse repose essentiellement sur trois piliers. Tout d'abord, elle conteste la

"Depuis l'agent orange et ses millions de victimes au Vietnam, Monsanto a étendu sa guerre chimique à toute l'humanité."

Tran To Nga

COLLECTIF
VIETNAM
DIOXINE

compétence des tribunaux français en demandant l'immunité de juridiction. Elle remet également en cause la qualité de victime de l'agent orange de la plaignante. Enfin, elle souhaite démontrer que les entreprises n'ont fait qu'obéir aux ordres de l'État, en temps de guerre.

M^e Bourdon a, quant à lui, rappelé la souveraineté des entreprises puisqu'elles ont fait la démarche de répondre à un appel d'offres de l'État. Au-delà de la fabrication de l'agent orange, la manière dont celui-ci a été

produit est incriminée. À partir de 1967, le gouvernement étasunien a souhaité intensifier les épandages et ainsi la production. L'agent orange est un des défoliants les plus nocifs pour les humains et l'environnement car il contient de la dioxine, déchet de fabrication produit lors de la combustion à haute température. Les entreprises sont ainsi accusées de ne pas avoir respecté les précautions de fabrication pour accélérer la cadence et optimiser leurs profits.

Vietnam-Dioxine, un collectif engagé contre l'agent orange

Le 10 mai 2021, le Tribunal judiciaire d'Évry a rendu son jugement. Il a déclaré irrecevables les demandes de Tran To Nga, reprenant à son compte l'argumentaire des 14 firmes incriminées sur le fait qu'elles avaient agi "sur ordre" et donc sous la contrainte du gouvernement étasunien, bien que le contraire ait été prouvé par la partie adverse. Tran To Nga a immédiatement demandé à ses avocates de faire appel de cette décision. Le procès est donc loin d'être terminé. Pour soutenir Tran To Nga et les victimes de l'agent orange, une pétition "Soutien aux victimes de l'agent orange !" est en ligne sur le site www.wesign.it. Enfin, pour les personnes qui veulent s'investir davantage, le Collectif Vietnam-Dioxine est la principale association en France visant à sensibiliser sur l'agent orange et soutenir la lutte de Tran To Nga (en faisant notamment partie de son comité de soutien).

♦ <http://vietnamdioxine.org>, contact@vietnamdioxine.org.

L'agent orange est un symbole de lutte d'écologie décoloniale

Le cas de l'agent orange est typique de ce qu'on pourrait appeler la "colonialité", c'est-à-dire une continuité des dynamiques issues de la colonisation. Cette colonialité a été perpétrée par les États-Unis, première puissance militaire au monde, qui a voulu imposer son idéologie au Vietnam, au détriment de la population locale et de ses écosystèmes.

Bien que l'agent orange n'ait pas été répandu pendant la colonisation française, ce véritable crime contre l'humanité est un cas concret de colonialité sur des corps vietnamiens. Nul ne peut oublier que ce pays, après sa déclaration d'indépendance en 1945, était alors en plein processus de décolonisation. Même si la France coloniale s'en est retirée à la fin de la guerre d'Indochine, en 1954, il est difficile ici de nier des dynamiques que l'on pourrait qualifier de "néo-coloniales". L'emprise sur le corps de personnes non-blanches peut être aussi qualifiée de racisme environnemental. Razmig Keucheyan le rappelle très justement dans *La Nature est un champ de bataille* : pourquoi les vétérans étasuniens pourraient-ils obtenir des "réparations", contrairement aux victimes vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes ? En effet, les anciens soldats ont été indemnisés à l'amiable, à hauteur de 180 millions de dollars, en 1984 après avoir porté plainte contre les firmes étasuniennes ayant fabriqué l'agent orange. Cette indemnisation s'est faite au détriment des victimes vietnamiennes, puisqu'il s'agissait d'acheter le silence des vétérans étasuniens pour éviter tout cas de jurisprudence.

Un crime d'écocide colonial

D'autre part, le drame de l'agent orange est un véritable écocide, terme qui a d'ailleurs été forgé pour l'usage de cet herbicide au Vietnam. Cette notion a été inventée en 1970 par Arthur Galston, bioéthicien étasunien, qui la définit comme "*la destruction intentionnelle et permanente de l'environnement dans lequel un peuple peut vivre de la façon qu'il a choisie*", défendant sa reconnaissance comme "crime contre l'humanité". En effet, avec près de 80 millions de litres d'herbicides déversés et plus de 2 500 000 ha contaminés, ces épandages ont détruit 20 % des forêts du Sud du Vietnam et pollué 400 000 ha

de terres agricoles. S'y ajoutent la destruction de plus d'un million d'hectares de forêt tropicale et la disparition d'une faune abondante.

Comme le souligne Anne Xuân Nguyen (1), l'agent orange est une "violence lente", concept formulé par Rob Nixon "pour décrire le caractère brutal et mortel de la pollution sur les organismes, qu'ils soient humains ou non". Cette violence lente s'exerce ainsi par l'agent orange sur les êtres humains et non humains, comme une bombe à retardement, puisque ses effets perdurent encore à travers les générations, plus de 40 ans après la fin de la guerre.

Vouloir obtenir justice pour les victimes de l'agent orange, c'est penser une écologie qui bénéficie aux personnes touchées par ce défoliant. Cette écologie doit ainsi demander des réparations pour un écocide qui a profondément atteint chacun des trois règnes : humain, animal et végétal. Il s'agit d'inscrire ce drame dans la mémoire collective mais surtout de permettre que les personnes qui souffrent de maladies liées à l'agent orange puissent vivre décemment. ♦

1. Doctorante en sociologie à l'Université libre de Bruxelles - Recherche et études en politique internationale.

"Sur 4 millions de victimes de l'agent orange, seuls les vétérans américains ont été indemnisés par Monsanto. Et pourquoi pas les vietnamiens ?"
Tra To Nga

Fascisme fossile

L'extrême droite, l'énergie, le climat

Zetkin Collective

Voici un livre aussi important que passionnant. Écrit par un collectif d'activistes européen-nes, il met en lumière les interactions entre changement climatique et montée des droites extrêmes dans 13 pays européens. Il explore le négationnisme climatique des extrêmes droites, ses raisons culturelles et politiques (les hydrocarbures renvoient aux réserves nationales, pas aux flux comme le vent), sa parfaite complémentarité avec le capitalisme fossile. L'extrême droite dénonce le changement climatique comme un faux problème au profit de son "problème entonnoir", celui de l'immigration musulmane et de la surpopulation du Sud. L'ouvrage, qui revient sur la genèse historique du fascisme et ses liens de fascination pour les énergies fossiles, s'interroge sur les risques d'un écofascisme. Le fascisme fantasme un passé national glorieux et appelle à ressusciter ce passé (c'est le "Make America great again" de Trump). "La crise est un moment où l'idéologie dominante se met en sur-régime pour se maintenir", rappellent les autrices, et où les élites en place font appel aux fascistes pour les aider à en sortir. Le changement climatique est le type de crise tant attendu par l'extrême droite. Le livre revient aussi sur l'histoire raciste des énergies fossiles, l'exploitation commune des non-blancs et de la nature, etc. On comprend en le lisant à quel point il est nécessaire de penser une écologie décoloniale. Un livre riche et éclairant. GG

Éd. La Fabrique, trad. Lise Benoist, 2020, 370 p., 18 €



➔ Pour aller plus loin

- ♦ *Ma terre empoisonnée - Vietnam, France, mes combats*, Tran To Nga, Stock, 2016
- ♦ *Agent Orange, apocalypse Viêt Nam*, André Bouny, Demi-Lune, 2010
- ♦ Film *Agent orange, une bombe à retardement*, Thuy Tien Ho, Laurent Lindebrings, 57 min, Doriane Films, 2013
- ♦ Film *Agent orange, la dernière bataille*, Alan Adelson, Kate Taverna, 65 min, 2020
- ♦ Rob Nixon, *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*, Harvard University Press, Cambridge, 2011, p. 2. Cité dans "De la violence directe à la violence lente. Agent Orange et bombes à sous-munitions : l'héritage de la Seconde Guerre d'Indochine", Anne Xuan Nguyen, *Cultures & Conflits*, vol. 117, n° 1, 2020, p. 117-128
- ♦ "Agent orange : la guerre du Viêt Nam n'est pas finie", Max Leroy, *Ballast*, vol. 3, n° 2, 2015, p. 74-85
- ♦ "Pour la reconnaissance du crime d'écocide", Laurent Neyret, *Revue juridique de l'environnement*, vol. volume 39, n° HS01, 2014, p. 177-193.
- ♦ "'Écocide' : histoire d'une idée explosive", Jade Lindgaard, *Mediapart*, 28 juin 2020
- ♦ "Justice pour Tran To Nga et toutes les victimes de l'Agent Orange-dioxine", Collectif Vietnam Dioxine, *Libération*, 18 janvier 2021
- ♦ Le blog de Quốc Anh dans le *Club de Mediapart* : <https://blogs.mediapart.fr/qu-c-anh>



Exposition sur les victimes de l'agent orange au Musée des vestiges de guerre à Hô Chi Minh-Ville.

› Texte : **Guillaume Gamblin**

Le colonialisme se joue au sein de nos luttes écologistes

Nous l'avons vu tout au long de ce dossier, colonialisme et destruction écologique sont intimement liés. Ce processus se poursuit dans nos sociétés avec le racisme environnemental. Comment renverser la vapeur et créer les conditions d'une écologie résolument décoloniale ?



Jay Asani, activiste écologiste et anticoloniale martiniquaise qui s'est mobilisée contre le chlordécone, estime que "la première façon de militer, c'est de repenser sa consommation. Par exemple, je ne mets plus mes pieds dans les centres commerciaux qui appartiennent aux békés (descendants des premiers colons). On ne peut pas encourager ceux qui nous ont empoisonné en consommant leurs produits". ("La première façon de militer, c'est de repenser sa consommation", Jay Asani, *reinesdestempsmodernes.com*, 11 décembre 2019).

Comme le rappelle Malcolm Ferdinand dans son ouvrage *Une écologie décoloniale*, l'esclavage a été la matrice de la destruction des écosystèmes. Il a été à la fois le moment d'une immense violence, parfois génocidaire, et de la transformation du monde en usine géante.

En 2021, l'exploitation des forêts primaires, des mines, des terres arables, des cours d'eau, etc., est en de nombreux points du globe synonyme d'expropriation de populations indigènes ou autochtones, de meurtres de défenseuses de leur territoire, d'exploitation économique, d'esclavage d'enfants, de répression militarisée sous tutelle occidentale, etc.

Ces processus d'une violence inouïe témoignent d'un même mépris pour les humains et pour le reste du vivant de la part de la frange la plus riche de la planète, au profit d'une croissance économique démesurée, sans limites.

Le racisme environnemental

Au sein même de nos sociétés, cette logique coloniale se reproduit sous des visages différents. En Guadeloupe et en Martinique, le scandale du chlordécone en est la triste illustration. De 1972 à 1993 et au-delà, cet insecticide extrêmement toxique a été épandu massivement dans les bananeraies, aux mains d'exploitants issus de colons blancs. Les alertes sur la dangerosité

de ce produit s'étaient pourtant multipliées (1). Son imprégnation des sols et des eaux souterraines, encore actuelle, a contaminé 90 % de la population adulte et généré, entre autres, l'un des taux de cancers de la prostate les plus élevés au monde ainsi que des conséquences sur la grossesse et sur le développement des enfants. Les complicités entre État français et intérêts économiques de l'industrie bananière sont avérées. De nombreuses actrices locales de la résistance dénoncent un "crime colonial".

On appelle "racisme environnemental" le fait que les personnes racisées (2) sont dans nos sociétés beaucoup plus exposées que les personnes blanches aux pollutions et dégradations écologiques (pollution des sols et des cours d'eau, vulnérabilité aux événements climatiques, pollutions atmosphériques, déchets toxiques, etc.) (3).

1. Et il était interdit aux États-Unis depuis 1977.

2. On appelle "racisées" les personnes subissant des violences ou des discriminations en raison de leurs origines ethniques ou nationales ou de leur couleur de peau. Ce terme renvoie à une situation sociale, non à une quelconque identité biologique.

3. Dans le contexte des États-Unis par exemple, "si vous voulez savoir où un stock de déchets a le plus de chances d'être enfoui", explique Razmig Keucheyan, auteur de *L'Écologie est un champ de bataille*, "demandez-vous où vivent les Noir-es, les Hispaniques, les nativ-es américaines et autres minorités raciales".



Le 20 juillet 2020, des collectifs de lutte contre les violences policières racistes et des collectifs écologistes se sont rassemblés pour réclamer justice pour Adama Traoré, mort entre les mains de la police le 19 juillet 2016.

En France, gens du voyage, agent-es d'entretien racisé-es, populations victimes des essais nucléaires en Polynésie Française, populations immigrées assignées aux segments les plus dégradés du parc de logement et sujettes au saturnisme et à la pollution atmosphérique des rocade, etc., en constituent quelques exemples. Plus largement, le racisme environnemental englobe les inégalités en matière de santé environnementale dont les critères sont l'emploi, l'éducation, le logement, les systèmes alimentaires, etc.

Face au Covid-19, les chiffres montrent qu'au premier semestre 2020, en France, la mortalité a augmenté deux fois plus pour les personnes nées en Afrique et en Asie qu'en France. Conditions de logement, moyens de transport, nature des emplois, mauvais accès aux soins forment une combinaison qui s'est avérée mortelle pour les Non-Blanc-hes.

Une écologie coloniale

Le développement de l'écologie ces dernières décennies a-t-il permis de desserrer la vis de cette double destruction-exploitation coloniale et écocide ? Il semble qu'à l'inverse, l'écologie ait servi très tôt de justification au colonialisme pour s'imposer.

Différents types de projets qui se revendiquent de l'écologie aboutissent

à une dynamique coloniale. C'est le cas des agrocarburants, promus comme une énergie verte mais qui, du Bénin au Paraguay et en Indonésie, sont trop souvent liés à des expropriations de terres et à un remplacement des cultures vivrières par des cultures industrielles destinées à faire rouler les voitures du Nord.

La compensation carbone est également une pratique qui se prétend écologique et qui s'inscrit dans des rapports néocoloniaux. En plantant des arbres dans des pays du Sud pour compenser les émissions de gaz carbonique dues aux déplacements en avion, par exemple, la reforestation est censée séquestrer du CO₂. Nombreux sont les pays du Sud où cette pratique a justifié des spoliations de terres locales au profit des investisseurs "verts" du Nord (4) (5).

4. En Amazonie, on détruit les forêts primaires d'un côté pour replanter des arbres de l'autre, en ayant au préalable chassé les populations indigènes.

5. Le développement de l'écotourisme peut également être analysé comme un exemple d'écologie coloniale. Nombreuses sont les offres qui, sous couvert de découverte des cultures locales, pérennisent la mobilité à sens unique, l'exotisme, une dépendance toujours plus forte aux pays du Nord et une aliénation à l'économie de marché pour des populations qui, jusque-là, cultivaient des formes d'autonomie relative face à la mondialisation libérale.

Interroger nos mouvements, leurs dynamiques et leurs priorités

Une écologie décoloniale, c'est une approche qui prend en compte les systèmes de domination coloniaux et racistes à l'œuvre dans les mouvements écologistes. Selon le militant écologiste et antiraciste Quôc Anh, "ne pas tenir compte de ces rapports de domination, c'est prendre le risque d'avoir une écologie qui vient les renforcer". Plus concrètement, poursuit-il, l'écologie décoloniale, "c'est bannir une écologie individuelle culpabilisante pour les personnes vivant dans la précarité, c'est refuser une écologie blanche bourgeoise basée sur la consommation de produits 'écoresponsables' sans remise en cause des inégalités sociales, c'est dénoncer la gentrification des quartiers populaires..." (6).

Décoloniser l'écologie, c'est nécessairement "s'interroger sur la pertinence politique des différents courants écologistes actuels", poursuit Quôc Anh. En remettant en cause la surreprésentation des personnes blanches dans les milieux écologistes, en mettant au

6. "L'écologie décoloniale. La nécessité de décoloniser l'écologie", 30 septembre 2019, blogs.mediapart.fr



MONTUSCO/Sylvain Liechi

Mine de coltan de Luwovo près de Rubaya, au Nord-Kivu, Congo, 2014. Le coltan est au cœur de la guerre en République Démocratique du Congo (RDC), l'une des plus meurtrières depuis la Seconde Guerre mondiale. De grandes quantités de ce minerai sont illégalement extraites du sol de la RDC, transportées en contrebande au profit de sociétés commerciales régionales et internationales. Ces exploitations minières illégales encouragent le maintien d'armées étrangères au Kivu et mettent en péril l'écosystème forestier de la région.

centre les quartiers populaires et leurs combats en la matière (7).

Une écologie décoloniale, c'est donc, pour les mouvements écologistes classiques, une écologie qui se mettra à minima à l'écoute de la parole et des combats des populations racisées qui subissent cette double violence, à la fois raciste et écologiste, et qui acceptera de bousculer son agenda politique pour mettre ces combats au cœur de la dynamique et activer une solidarité concrète avec eux. Les rapprochements qui ont eu lieu en juillet 2020 entre militant·es antiracistes et écologistes (*Génération Adama* et *Alternatiba*, entre autres) lors de la quatrième marche pour commémorer l'assassinat d'Adama Traoré par la police en 2016 et demander justice, vont dans ce sens.

Citons également le *Front de mères*, issu de la lutte de parents d'élèves de Bagnolet, commune populaire de la région parisienne. Le mouvement s'est mobilisé pour des menus végétariens à la cantine, ou encore pour faire réparer les ascenseurs dans les tours

d'immeubles, rendant ainsi aux habitant·es le droit concret d'accéder aux espaces extérieurs, et aux enfants celui de ne pas rester enfermés chez eux devant des écrans.

Habiter les territoires ou les exploiter ?

Malcolm Ferdinand parle de "l'habiter colonial" pour désigner une manière d'être au monde qui consiste à mettre en exploitation un territoire afin d'en extraire les ressources, au profit d'une métropole distante. C'est en réalité "une négation de l'acte d'habiter qui est de s'inscrire avec une visée de long terme dans un projet de vie, commente Xavier Ricard, de la revue *Terrestres*. Là, il n'est pas question de vie, mais d'extraire. Cela renvoie à l'habitabilité de notre planète. L'habiter est nécessairement décolonial, oblige à construire un rapport à la Terre qui est de l'ordre de la coopération" (8).

Selon l'artiste et activiste amazonienne Daiara Tukano, les cosmologies de l'Amazonie viennent dépasser le clivage et la hiérarchie que l'Occident a artificiellement échafaudés entre

nature et culture, et viennent nous dire que "cette terre, c'est mon existence", "la possibilité de vivre sur ce fleuve fait partie de moi, je ne peux pas en être détaché·e". "On fait face constamment à l'invasion des territoires autochtones : déforestation, chasse et pêche illégale, exploitation minière, etc., explique-t-elle. Pour nous, ce ne sont pas des ressources, c'est notre monde. Quand on défend notre territoire, on défend tout ce qui est ensemble. On résiste pour exister. On résiste ensemble avec tous ces éléments, tous les esprits de la nature" (9).

Combattre le développement

Par ailleurs, c'est l'idéologie du développement elle-même qui est à remettre en cause. En effet, le concept de développement a explicitement été créé dans la continuité du colonialisme, pour apporter un caractère politiquement correct à la poursuite du pillage des pays du Sud au sortir de la Seconde Guerre mondiale (10).

7. "Le racisme environnemental à travers le prisme des rapports de dominations", 18 août 2020, blogs.mediapart.fr

8. Dans l'émission "Points de rupture", *Mediapart*, 29 novembre 2019.

9. "Comment décoloniser l'écologie", Jade Lindgaard, *Mediapart*, 9 mai 2019

10. Voir par exemple *Le développement – Histoire d'une croyance occidentale*, Gilbert Rist, éd. Presses de Sciences Po.

Il repose sur le même imaginaire d'un progrès linéaire dans lequel les pays dits "sous-développés" puis "en voie de développement" ont pour horizon de rattraper leur "retard" sur les pays dits "développés" afin d'accéder au même mode de vie urbain, technologique et occidentalisé. Dès lors, une écologie décoloniale sera forcément critique du développement (11) et du développement durable, son dernier avatar.

Une certaine décroissance semble être l'une des meilleures alliées d'une écologie décoloniale, dans la mesure où elle propose une critique radicale du développement et du développement durable, dénonçant à la fois leur destruction des écosystèmes et les violences qu'elles engendrent sur les peuples les plus vulnérables de la planète. La décroissance promeut une diminution collective de la consommation des pays riches, et donc un coup de frein à l'extractivisme et à l'exploitation des ressources et des peuples.

11. C'est le riche terrain de ce que certain·es appellent "l'après-développement", porté notamment par des personnes comme François Partant, Majid Rahnema, Sylvia Perez-Vitoria, Wolfgang Sachs, Serge Latouche, Arturo Escobar, etc. Et de l'association *La Ligne d'horizon* - Les Amis de François Partant.

Stop EDF Mexique

L'isthme de Tehuantepec, au Mexique, est devenu un eldorado pour les projets géants d'énergies éoliennes. La région héberge déjà 25 parcs éoliens pour un total de 1 800 éoliennes. Cette avancée des industriels à marche forcée se fait par la dépossession des territoires et le pillage des ressources... au nom de la "transition écologique". Pour les investisseurs de l'économie verte, les peuples indigènes qui vivent sur ces territoires sont des obstacles : ils disposent de droits de propriété collective sur ces terres et opposent une résistance aux installations qui les exproprient. À ces résistances répond une violente répression de milices armées publiques-privées pour intimider et assassiner, utilisant des techniques contre-insurrectionnelles. Aujourd'hui, la filiale d'EDF *Renouvelables*, *Eólica de Oaxaca*, est sur le point de commencer les travaux de son quatrième parc éolien dans cette région, consistant en l'installation de 62 nouveaux aérogénérateurs sur une surface de 4708 ha. Une surface largement supérieure à celle nécessaire pour l'implantation des éoliennes, mais qu'il faut voir en termes de conquête néocoloniale du territoire pour transformer la propriété communale des terres en concessions privées puis ouvrir la voie à d'autres projets d'exploitation. En France, le collectif *Stop EDF Mexique* a été créé pour relayer les voix de celles et ceux qui luttent sur place contre ce projet, et pour dénoncer les actions dévastatrices d'EDF dans l'isthme de Tehuantepec. Un projet emblématique d'une écologie coloniale, qui allie intérêts industriels, négation des droits des peuples indigènes et répression meurtrière au nom de l'écologie.

◆ *Stop EDF Mexique*, stopedfmexique@riseup.net



"On fait face constamment à l'invasion des territoires autochtones : déforestation, chasse et pêche illégale, exploitation minière, etc.", explique Daiara Tukano, artiste et activiste écologiste indigène de l'Amazonie brésilienne. "Pour nous ce ne sont pas des ressources, c'est notre monde. Quand on défend notre territoire, on défend tout ce qui est ensemble. On résiste pour exister."

Rompre avec la logique de croissance économique, réduire radicalement notre empreinte écologique, sortir des logiques aveuglément destructrices du capitalisme, sont les meilleurs moyens de se faire les alliés des luttes d'écologie décoloniale. Ces combats rejoignent l'exigence de non-violence

(envers les humains comme envers les non-humains) ainsi que les combats féministes (étant donné que les femmes sont comme toujours en première ligne des violences qui accompagnent les destructions extractivistes).

Plus concrètement, les luttes des Sud contre les mégaprojets extractivistes, les luttes indigènes contre les écocides et les ethnocides, les luttes pour l'autonomie paysanne portées partout par des réseaux tels que *Via campesina* sont, dans leur immense majorité, des dynamiques à la fois écologistes et décoloniales. C'est avec ces luttes, entre autres, qu'il est important de faire alliance pour que nos écologies soient sans ambiguïté décoloniales. ◆

➔ Pour aller plus loin

- ◆ Dossier "Les nouvelles formes du colonialisme", *Silence* n° 361, octobre 2008
- ◆ Article "Décoloniser l'écologie", *Silence* n° 489, mai-juin 2020
- ◆ Dossier "Décolonisons nos luttes", *Silence* n° 422, avril 2014
- ◆ Malcolm Ferdinand, *Une écologie décoloniale*, Seuil, 2019
- ◆ *Tropiques toxiques – le scandale du chlordécone*, Jessica Oublié, éd. Steinkis, 2020
- ◆ reseaucolonial.org
- ◆ Association *La Ligne d'horizon*, Maison des associations, 4 rue des Arènes, 75005 Paris, www.lalignedehorizon.net
- ◆ *Survie*, association de lutte contre la Françafrique, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, tél. : 09 53 14 49 74, <https://survie.org>
- ◆ *Survival International*, association qui travaille en partenariat avec les peuples autochtones pour protéger leur vie et leurs territoires. 18 rue Ernest-Henri-Rousselle, 75013 Paris, tél. : 01 42 41 47 62, www.survivalinternational.fr

Bonnes nouvelles de la Terre

Dans les Landes, une "prison-ferme" pour alléger la peine

Dans les Landes, la ferme agroécologique Emmaüs Baudonne, ouverte à l'automne 2020, fait travailler des femmes détenues en fin de peine.

Aisha, Céline, Nadia et Valérie sont toutes quatre des prisonnières en fin de peine : elles ont pu accéder à un placement extérieur, c'est-à-dire hors des murs de la prison, dans cette exploitation soutenue par Emmaüs qui produira des légumes en agriculture biologique dès cet été. En attendant les premières pousses, il a fallu construire les serres, installer le système d'irrigation, planter la haie qui constituera un refuge pour la biodiversité, etc. Elles sont employées vingt-six heures par semaine et rémunérées au SMIC. Tous les matins, elles démarrent à 8 h 30 sous la supervision du maraîcher et travaillent jusqu'à 13 heures. L'après-midi est consacré aux démarches administratives, aux soins de santé, ou est un temps libre. Des travailleu-ses socia-les prennent le relais pour les accompagner afin de préparer au mieux leur libération.

La structure est la première du genre en France, "et même en Europe", ajoute Gabi Mouesca, le directeur et fondateur de la ferme. Des fermes de placement extérieur existent déjà, mais elles étaient réservées aux hommes.

Un abolitionniste aux commandes

Pour le directeur, lui-même ancien détenu, pas question de parler "d'insertion" ou pire, de "réinsertion" : "Cela voudrait dire que ces personnes ont déjà été insérées dans la société. Or la plupart des personnes qui vont en prison ont toujours été aux marges." Le mot reste donc la recherche "d'autonomie" : "En plus, en tant que Basque, ça me parle cette question d'autonomie", glisse, facétieux, l'ancien président de l'OIP (Observatoire International des Prisons) qui a connu les barreaux durant dix-sept ans pour sa participation au groupe armé indépendantiste Iparretarak. Il se revendique abolitionniste, c'est-à-dire en faveur de l'abolition de la prison, mais "comme ce n'est toujours pas porteur d'être abolitionniste et que mes cheveux blancs gagnent du terrain, je porte ce projet qui montre qu'on peut sanctionner autrement que par la prison avec des peines qui



Ici, les femmes font plus qu'exécuter des ordres, elles prennent aussi des initiatives et s'investissent dans le travail d'équipe. L'une des priorités d'Alexandre, le maraîcher, est d'instaurer une bonne ambiance dans un travail volontairement peu mécanisé.

n'humilient pas, ne détruisent pas. Ici les gens se remettent debout et en marche. Elles ne sont pas dans une cellule mortifère de 9 m²."

Céline, quarante-trois ans, a vu passer le projet dans la revue de l'OIP et a présenté sa candidature. Ce qui l'a motivée ? "Le fait qu'on soit suivies pour préparer la sortie dans toutes les démarches administratives." L'argent aussi : "On peut se faire un petit pécule pour ne pas sortir à poil." "Le fait aussi que ce soit du maraîchage bio, qui s'inscrit dans une responsabilité. Je trouve agréable de travailler la terre, même si je ne vais pas en faire mon métier, j'ai appris plein de choses."

La ferme devrait accueillir sept détenues avant l'été, douze d'ici la fin de l'année. À midi, l'une d'elles se détache pour partir en cuisine et préparer le repas partagé entre les détenues, les salarié-es et les bénévoles de la structure. À terme, les légumes produits sur la ferme seront consommés sur place. Le surplus sera proposé en vente directe sur l'exploitation.

Chloé Rebillard et Isabelle Miquelstorena

En partenariat avec : www.reporterre.net

Reporterre
le quotidien de l'écologie

Éducation

La boîte à mots pour promouvoir les lettres manuscrites

Des boîtes aux lettres il y en a un peu partout, et parfois, on en trouve dans les écoles ! Là où elles ont été installées, d'abord à Lille, puis à Sèvres et Angers, des adultes se transforment en fact-rices et proposent aux élèves un espace pour écrire leurs joies, leurs peines, leurs rêves, le monde qui les entoure... Les jeunes écrivain-es signent de leur prénom. Ces lettres sont adressées à des adultes surnommés Tom ou Léa. Les adultes répondent ensuite de façon manuscrite aussi : c'est un échange confidentiel entre enfants et adultes qui ne se rencontrent jamais qui se met en place. À l'heure où le numérique est omniprésent, les initiatives qui associent le plaisir d'écrire et de lire, quelles soient petites ou grandes, sont toujours réjouissantes.

◆ Contact : <https://boiteamots49.wordpress.com>



Céline, Julie et Valentin comptent parmi les fondateurs de la boîte à mots 49.

Rhône

École Caméléon : quand pédagogie alternative et écologie se rejoignent



À Villeurbanne, la petite École Caméléon s'adapte aux rythmes de ses élèves au gré de pédagogies alternatives. Elle est aussi un lieu d'éducation à l'écologie.

C'est dans des locaux flambants neufs mais de taille modeste que nous accueille Stéphanie Vidal, la directrice de l'école Caméléon. Comprenant tous les niveaux de la maternelle au primaire, l'école Caméléon rassemble actuellement cinq élèves dans deux sections uniques (à la rentrée 2021, ils seront une quinzaine) au carrefour des pédagogies alternatives Montessori, Freinet et Steiner. "Nous consacrons une demie-journée de la semaine à des actions et discussions autour de l'écologie et des enjeux de demain", précise Stéphanie.

"Les élèves ont le droit de bouger si cela facilite leur apprentissage, leur concentration et les interactions entre élèves. Ils peuvent souffler avant de se consacrer à une nouvelle activité." Il y a bien quelques tables et des chaises mais rien de comparable à une salle de cours dite 'normale'. Ici, les enfants s'expriment et peuvent délivrer leurs émotions. C'est au travers de la réalisation (d'un hôtel à insectes, d'un volcan d'Auvergne...) que les enfants mettent en œuvre les sciences du calcul et du langage apprises précédemment.

Pas de notation

"Ici, on ne cantonne pas les élèves au niveau d'enseignement de leur classe dédiée : s'ils veulent découvrir plus, libre à eux, on les nourrit de la matière tout en veillant à équilibrer les apprentissages". D'ailleurs il n'y a pas de notation à proprement parler mais un système individualisé de progression, avec des défis, à partir d'une fiche d'évaluation et des ceintures (rouge, bleue, jaune, noire...) à atteindre. La fiche est personnalisée et suit l'enfant au long de sa scolarité car tout enseignement insuffisamment acquis est reporté sur l'année suivante et ainsi de suite, dans le respect du rythme de l'enfant. "L'important, c'est de préserver une part d'utopie, source de vie, chez l'enfant. Ainsi, ils conservent leur envie d'innover et d'avancer"

Des temps philosophiques pour réfléchir à notre rapport au monde

Il n'est pas rare qu'un temps philosophique soit pris pour discuter de thèmes actuels. Dans le cadre d'une intervention de Silence au sein de l'école, les enfants se sont interrogés sur leur rapport au numérique, et sur la place de la voiture en ville.

Sur le numérique, la confusion est palpable :

"Ça veut dire quoi numérique ?" "C'est un objet le numérique ?" "Personne ne sait."

-Enseignante : "Par exemple, est-ce qu'il y a des choses dans cette classe qui sont numériques ?" -"Nooooon" "Numérique ça fait penser à numéro."

-Enseignante : "Je vous donne des exemples : l'ordinateur est numérique, le téléphone aussi."

-"Ah, numérique c'est comme l'informatique : ça veut dire des choses qui sont électriques ?"

Sur le thème de la voiture en ville aussi, les réflexions vont bon train : "Plus tard je pense qu'il y aura moins de voiture, parce que si on continue à en avoir trop, on va continuer à rendre la planète malade, donc il faut changer !" "Qu'est-ce qu'il va se passer pour la planète sinon ?"

Nicolas Robin



Sur une étagère, trônent des bouts de banquise en polystyrène, peuplés de leurs manchots en souvenir de l'accueil d'un intervenant sur le réchauffement climatique.



Un hôtel à insectes dans le petit lopin de terre qui jouxte le bâtiment, entièrement réalisé avec des matériaux de récupération.



Parmi les projets des enfants, la réalisation du "Vélo de nos rêves" en réponse à un appel à projet du Goethe Institut. Ce vélo, d'abord dessiné avec l'ensemble de ses fonctionnalités, fut construit de bric et de broc et avait la particularité de semer des graines sur son passage. Tout un symbole !

L'école Caméléon, dont l'ouverture en septembre 2020 a été chahutée par le contexte sanitaire, ne reçoit aucune aide de l'État, elle est soumise au Rectorat et compte sur les frais d'inscription et divers mécénats privés pour subvenir à ses besoins.

♦ École Caméléon, 6 avenue Antoine Dutrievoz, 69100 Villeurbanne, tél. : 06 95 80 09 08, <https://ecole-cameleon.fr>, contact@ecole-cameleon.fr.

1983

Silence soutient sa première campagne : le Jeûne pour la vie

Au niveau de la rédaction, les n°8 et 9 de la revue présentent un texte d'Ingmar Granstedt : *Du chômage à l'autonomie conviviale*. Ce texte va avoir un gros succès. Il sera repris en hors-série de la revue en 1995 puis édité en livre en 2012. L'auteur, proche des idées d'Ivan Illich, montre comment diminuer notre temps de travail en adoptant individuellement une certaine sobriété, puis comment, collectivement, nous pouvons aller plus loin, et enfin comment les institutions publiques pourraient aller encore plus loin. À l'époque, le débat porte sur les 35h, or ces trois propositions permettraient de descendre à 24h ! Ce qui explique que ce texte soit toujours pertinent.

Le n°12 traite d'un accident chimique dans le 8e arrondissement de Lyon. Cela nous vaut la visite d'un lycéen habitant à côté de l'usine Givaudan : Xavier Sérédine (1).

Dans le n°16, un tract annonce un meeting *Déclarons la paix* suite au succès du livre de Bernard Benson. *Silence* y participe et y rencontre deux des organisateurs : Maloin et Jacques Caclin, qui vont devenir très actifs dans la revue.

En 1983, le gouvernement vote une nouvelle loi sur l'objection de conscience qui sort celle-ci de la marginalité. Cela va entraîner une augmentation rapide du nombre d'objecteurs et d'objectrices, mais aussi une dépolitisation de cet engagement. Le dossier du n°19 présente cette nouvelle loi, et rappelle les raisons d'être contre l'armée.

À partir du printemps, la présentation du *Jeûne pour la vie* prend de plus en plus de place dans la revue. 13 personnes dont, en France, Solange Fernex, Michel Nodet, Jacky Guyon et Didier Mainguy, annoncent un jeûne de durée illimitée pour demander aux différents États nucléaires un moratoire sur la course aux armements. *Silence* s'implique dans l'accompagnement de ce jeûne. En juillet, un numéro double fait la une sur ce sujet. Le tirage est exceptionnel : 6 000 exemplaires (au lieu de 1 000) envoyés aux fichiers du MAN et d'Artisans de Paix (mouvement proche de l'Arche). Le jeûne commence le 6 août, jour anniversaire du bombardement d'Hiroshima. L'action divise le mouvement politique. Alors qu'un rassemblement se tient dans le Larzac le 6 août sur le même thème, les membres de l'organisation refusent d'annoncer le jeûne. *Silence* ayant réalisé une banderole géante de 26 m de long, celle-ci est déployée face à la scène, malgré les tentatives de blocage de la part de personnes d'extrême-gauche. À Villeurbanne, le maire est Charles Hernu, ministre de la Défense. Différents mouvements se retrouvent alors devant la mairie pour assurer un jeûne tournant. Des actions de plus en plus spectaculaires vont se dérouler un peu partout. Le jeûne s'arrête au bout du 41^e jour quand la vie de Solange Fernex est en jeu. Il y a alors plus de 1 000 personnes qui jeûnent en France. Un livre sera ensuite édité aux éditions *Utopie* dont la partie lyonnaise est racontée par Michel Bernard (2).

MB

1. Il va s'impliquer progressivement dans la revue, et après des études en informatique, va nous aider dans ce domaine. Il sera administrateur de longues années.

2. Solange Fernex, *La Vie pour la vie : jeûne pour la vie : août-septembre 83*, éd. Utopie, Collection Pour que la joie demeure, 1985.

Chaque mois, Michel Bernard retrace l'histoire de la revue *Silence*, année après année.

Les Camps Climat fleurissent cet été

Les Camps Climat, ce sont des rencontres organisées par Alternatiba, les Amis de la Terre et Action Non-Violente COP21. Elles permettent la rencontre et la préparation des activistes aux futurs temps forts. C'est une porte d'entrée privilégiée pour rejoindre le cœur de l'action. Chaque année la programmation des Camps Climat s'organise autour de formations. Pour cette année 2021, les groupes locaux peuvent choisir leurs formations dans un

nouveau programme créé spécialement pour cette occasion. Elles s'inspirent de formations déjà existantes mais ont été revues en format participatif, pour une meilleure appropriation du contenu et pour susciter davantage de motivation chez les participant·es.

Dans ce socle commun, on trouve 7 formations différentes. Le module "Climat : pourquoi et comment changer le système" aborde le diagnostic du mouvement par rapport au dérèglement climatique, puis les moyens d'action existants pour construire une société résiliente et désirable, à la fois écologiquement soutenable, socialement juste, démocratique et épanouissante. Le module nommé "Stratégie du mouvement pour relever le défi climatique" présente les grandes lignes stratégiques du mouvement et quelques repères sur ses positions politiques. Le module "L'art de s'organiser avec efficacité, démocratie et convivialité" permet d'aborder les bases des méthodes d'organisation du mouvement.

Chaque Camp Climat propose par ailleurs des formations pour coordonner une action de A à Z. Au-delà des formations, les Camps Climat sont aussi des moments de partage, de convivialité et de festivité, avec notamment des activités autour de jeux, projections de films, soirées et concerts.

Les Camps Climat dont les dates sont confirmées :

◆ **Le Camp Climat Marseille :**
du 13 au 18 juillet 2021

◆ **Le Camp Climat Ipparralde (Bayonne) :**
du 19 au 25 juillet 2021

◆ **Le Camp Climat Touraine :**
du 19 au 22 août 2021

◆ **Le Camp Climat Auvergne :**
du 25 au 29 août 2021

◆ **Le Camp Climat Doubs Jura (Besançon) :**
du 26 au 29 août 2021

Pour plus d'infos sur les villes participantes, retrouvez la cartographie sur le site internet :

◆ <https://campclimat.eu>



Médias

◆ Alternatives économiques, mai



2021, n°412, 5,90 €. Le dossier principal du mensuel est consacré à "La révolution Biden", une approche optimiste de la politique du président démocrate. On trouve aussi dans ce numéro un dossier au titre qui alerte : "Biodiversité : comment éviter la 6e extinction?". Il revient sur l'urgence à agir, puisqu'aujourd'hui un quart des espèces animales et végétales sont menacées de disparition. Le dossier est largement consacré à la nécessité d'un engagement des États et plus largement des pouvoirs publics.

◆ Z, revue itinérante d'enquête et de critique sociale, n°14, Grenoble, "Et l'école elle est à qui?", 15 €.



Ce numéro grenoblois sur l'éducation réaffirme que l'école doit être défendue face aux attaques numériques, aux dévoiements de la laïcité, à la suppression des réseaux d'éducation prioritaire, etc. Défendue, mais sans cesse réinventée en parallèle, pour enfin penser une éducation sans hiérarchie, émancipatrice et respectueuse des rythmes de chacun-e. 200 pages denses et remuantes, précieuses pour renouveler notre regard sur cette question si complexe qu'est l'éducation.

◆ Moins !, n°52, mai et juin 2021, 5 fr.



Le bimestriel, cousin suisse de Silence, dédie son dossier à la la ZAD de la colline, qui visait la protection de la colline du Mormont contre l'extension d'une carrière par LafargeHolcim. Pendant 5 mois, cette occupation a permis le développement d'utopies, la mise en place d'expériences sociales et écologistes concrètes qui ne demandent qu'à perdurer. Un hommage réjouissant aux zadistes et à la nécessité de multiplier les formes de résistances, aussi diverses qu'elles soient, face au productivisme, à l'autoritarisme et au capitalisme galopants.

◆ La Brique, printemps-hiver 2021, n°64, "Avec les siens", 2 €.



Ce journal lil-lois de critique sociale, riche, dense et incisif, gagne à être lu au Nord comme ailleurs. Vous trouverez en vrac un article contre le projet touristique Tropicalia, un autre sur la surveillance policière, d'autres qui interrogent l'islamophobie à l'université ou la galère des personnes exilées qui vivent en métropole, ou encore un article qui rend compte de la force que donnent les manifs contre le patriarcat. En supplément, 4 pages sur l'occupation du théâtre Sébastopol et une analyse des réformes du chômage.

CLIMAT

Des jeûnes pour interpeller et faire pression

Face à l'urgence climatique, une diversité de formes d'action sont mobilisées par des actrices aux sensibilités différentes.

Depuis novembre 2020, les "grévistes de la faim pour un avenir possible" réalisent des jeûnes de durées variées, en France et en Belgique, parfois des jeûnes ponctuels un jour par semaine, pour exprimer leur indignation face à l'inaction politique face aux enjeux climatiques. Le collectif s'inspire en particulier des analyses de Pierre Larroust, en demandant que l'Europe mette

**NOUS
SOMMES
EN GRÈVE DE LA
FAIM POUR UN
AVENIR POSSIBLE**

en place une taxe de 0,1 % sur la spéculation financière, qui rapporterait entre 50 et 60 milliards d'euros par an à l'échelle de l'Union européenne et permettrait de doubler la somme prévue pour le climat. Fin mars, un jeûne a été

spécifiquement organisé à l'attention des élu-es français-es. Au printemps 2021, plus de 120 personnes y avaient participé.

◆ Informations et participation pour les internautes uniquement, <https://grevistesclimat.wixsite.com>

EN BREF !

◆ **L'Amazonie bascule à son tour.** C'est un basculement considérable qui a été annoncé le 29 avril 2021 dans la revue *Nature Climate Change* : la forêt amazonienne brésilienne, victime du changement climatique et des activités humaines, a rejeté, ces dix dernières années, plus de carbone qu'elle n'en a absorbé. L'Amazonie brésilienne représente 60 % de cette forêt primaire. "Jusqu'à présent, (...) les forêts tropicales nous protégeaient en permettant de freiner le réchauffement, mais notre dernier rempart, l'Amazonie, est en train de basculer", explique Jean-Pierre Wigneron, l'un des auteurs de cette étude.

CLIMAT : LE RÉFÉRENDUM PROMIS PAR MACRON A PEU DE CHANCES DE VOIR LE JOUR



Chroniques terriennes



Monsieur le président, je vous fais une lettre, que vous lirez peut-être, si vous avez le temps...

Cette missive se veut un cri de colère mais surtout un espoir qu'enfin vous saisissez l'urgence d'une crise climatique qui ne se règlera pas à coups de demi-mesures, propos lénifiants et autosatisfactions grotesques. Comme de mauvaises coutumes, vous avez cru bon devoir engager un processus démocratique associant 150 citoyen·nes dont le caractère présumé novateur cache mal l'insincérité du dispositif. Le "sans filtre" supposé accompagner la traduction législative et réglementaire des conclusions de la convention citoyenne pour le climat s'est progressivement délité et mué en "cent filtres".

Un pas en arrière, trois pas en arrière

La légitimité électorale des parlementaires a, une nouvelle fois, pris le pas sur une légitimité démocratique péniblement acquise par un tirage au sort et sans cesse remise en question. Pire, une majorité de députés et sénateurs esseulés dans leur tour d'ivoire ont patiemment attendu leur heure pour sonner la fin de ce "malentendu".

Le signal adressé est, tant sur la forme que sur le fond, particulièrement dangereux. Celles et ceux qui espèrent encore voir notre démocratie s'hybrider avec le foisonnement citoyen sont renvoyés

à une rêverie sans lendemain. Le chaînon manquant entre les concertations du tous ordres et la décision politique reste à dessiner.

Parole, parole, parole

Mais l'essentiel est sans doute pour vous de faire illusion. Donner des gages purement formels, accepter des concessions procédurales pour ne rien lâcher sur le fond. Car 150 citoyen·nes ne vous convaincront jamais de renoncer aux délices aigres doux d'un libéralisme destructeur. Le premier de cordée, dans un délire de toute-puissance, avance, court même. Que cette fuite en avant soit une course vers l'abîme climatique n'arrête pas Jupiter, sûr de son fait, arc-bouté dans la défense d'une idéologie mortifère.

Cette loi Climat vous donne sans doute bonne conscience. Mieux, elle finit de vous convaincre que vous ne pouviez faire mieux en pareil situation. Comme dirait l'autre, l'Histoire jugera. En attendant, les 150 citoyen·nes ont adressé un bien modeste 3,3 sur 10 à une loi Climat qui ne règlera qu'à peine 10 % du problème.

L'été sera chaud, l'été sera chaud

Depuis maintenant près de 20 ans, les gesticulations laissent la place aux attermoissements. Notre maison brûle et vous nous proposez d'interdire trois liaisons aériennes hexagonales pour solde de tout compte.

Et pendant ce temps, la clepsydre climatique bat la mesure d'une valse à trois temps, faite d'inondations, des gelées tardives et de canicules dont l'exception est d'ores et déjà devenue la règle. Nous n'avons plus le temps d'écouter vos balivernes, sornettes d'un autre temps. Votre imaginaire fait de moteur diesel, glyphosate, entrepôt Amazon, A320 et autres EPR que nous n'aurions pas le droit de remettre en cause a déjà rejoint les poubelles de l'Histoire, modèle "non recyclable"...

Stéphane Kerckhove

Chaud must go on : Jeu de mots avec l'expression anglaise "Show must go on" : le spectacle doit continuer.

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Au mépris de la loi, l'État défend les panneaux publicitaires

L'association *Paysages de France* se bat depuis des années contre la pollution visuelle des panneaux publicitaires. Pour cela, elle ne fait rien de révolutionnaire : elle se contente de demander aux préfet·tes d'appliquer la loi. Mais certaines préfet·tes font la sourde oreille et *Paysages de France* n'hésite pas alors à attaquer ces représentant·es de l'État devant les tribunaux pour leur inaction. Et les préfet·tes sont normalement condamné·es puisque la loi n'est pas appliquée.

Cela traduit déjà un dysfonctionnement de nos institutions. Mais là où cela devient surréaliste, c'est quand l'État demande l'annulation des jugements ! La consigne semble bien établie puisque successivement, les ministres de l'Environnement de La République en Marche ont toujours fait appel. Que ce soit François de Rugy, Elisabeth Borne et maintenant Barbara Pompili, ce sont 10 jugements pour lesquels l'État demande aux tribunaux de ne pas appliquer la loi ! Mais les juges ne se laissent pas faire puisqu'à chaque fois, la condamnation est confirmée en appel.

Pourquoi le ministère de l'Environnement essaie-t-il de passer outre la loi ? Pourquoi les préfet·tes n'agissent pas contre les panneaux publicitaires ? Il y a là un mystère qui peut peut-être s'expliquer par les rapports de force entre le faible ministère de l'Environnement et les puissants ministères de l'Industrie et de l'Économie, pour lesquels les panneaux publicitaires sont un moyen de maintenir à tout prix notre sainte-croissance !

♦ *Paysages de France*, 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, tél : 04 76 03 23 75, paysagesdefrance.org



L'écho féministe

La construction d'une écologie populaire par les mères

Le 3 mai 2021 s'est déroulée une conférence de presse pour l'inauguration de Verdragon, la *Maison de l'écologie populaire* à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Ce lieu rend compte d'une alliance inédite entre un collectif écologiste des quartiers populaires – le syndicat *Front de Mères* – et un collectif écologiste *mainstream* – *Alternatiba*. Ensemble, ces deux organisations ont décidé de travailler à construire une écologie populaire depuis la Seine-Saint-Denis. Cet espace semble prometteur pour travailler à construire une écologie plus émancipatrice pour toutes et tous.

La première édition du Front de Mai

Ce local situé à Bagnolet, à la lisière d'un parc, est le premier lieu physique du syndicat *Front de Mères*. Il permet à l'organisation de lancer la première édition du Front de Mai, un mois complet où la thématique et les enjeux des mères comme sujet politique se déploient. Durant tout ce mois de mai, de multiples ateliers ont été organisés : luttes contre les violences sexuelles à l'encontre des enfants, contre les risques industriels, sur les bienfaits de l'allaitement, ou encore pique-niques végétariens. Ces événements se sont déroulés partout en France, mais aussi à l'international, à Rome ou encore Bruxelles. Le mois a été ponctué par des #MercredisDuFrontDeMai sur les réseaux sociaux, pour permettre au plus grand nombre de participer. Le Front de Mai se clôture par un "braquage de la fête des mères", pour politiser cet événement, et se réapproprier cette figure dévoyée par la création de cette fête pétainiste. Au sein des luttes d'émancipation féministes, antiracistes ou écologistes, la figure de la mère ou la découverte de la parentalité est un moment de prise en compte de la responsabilité collective, et constitue un cadre favorable à l'action politique.

La victoire de Plogoff à l'honneur

À l'occasion du Front de Mai, et dans le cadre de la fête officielle de départ, les membres du *Front de Mères* ont contacté les militant-es antinucléaires de Plogoff (1). Le 15 mai, la lutte de Plogoff a été mise à l'honneur avec une discussion entre ces militant-es historiques et les nouveaux et nouvelles occupant-es de Verdragon. Ce temps



de partage a été suivi de la projection d'un film documentaire qui retrace cette lutte antinucléaire des années 1970-1980. La présence de ces militant-es victorieux dans le cadre de l'inauguration de ce nouveau lieu est une façon pour les organisations écologistes de commencer à investir la *Maison de l'écologie populaire*, avec comme objectif la victoire de chacune des luttes qu'ils et elles portent, comme ce fut le cas de celle de Plogoff. Les militant-es du *Front de Mères* souhaitent poursuivre cette connexion en se rendant à leur tour à Plogoff à l'été 2021. Ces dynamiques à l'initiative du *Front de Mères* démontrent comment, depuis les quartiers populaires, le syndicat travaille à construire des ponts entre les luttes, entre les générations et entre les territoires, pour construire une société plus juste.

Renda Belmallem

♦ *Maison de l'écologie populaire*, 14 rue de l'Épine Prolongée, 93170 Bagnolet

Ressources complémentaires

- ♦ Le site du *Front de Mères* : www.front2meres.org
- ♦ Le livre de Fatima Ouassak, co-fondatrice du *Front de Mères* : *La puissance des mères* (Éd. La Découverte, 2020)
- ♦ L'appel du *Front de Mai* : "Le *Front de Mères* organise un *Front de mai*", sur <https://blogs.mediapart.fr>.
- ♦ *Plogoff, Des pierres contre des fusils* (1980) de Nicole Le Garrec.
- ♦ *Plogoff, mon amour. Mémoire d'une lutte* (2019) de Laure-Dominique Agniel.

1. Entre 1975 et 1981, les opposant-es à la centrale nucléaire à Plogoff, dans le Finistère, s'organisent et luttent jusqu'à l'abandon du projet. Près des deux tiers des habitant-s de Plogoff se sont mobilisé-es. Des femmes de tous âges sont en première ligne sur les barricades. Le jour, debout face aux gendarmes mobiles elles ont fait craquer psychologiquement nombre de gendarmes, loin d'être habitués à être pris à partie par des femmes de trente à soixante-dix ans. Les 24 et 25 mai, 100 000 personnes participent à la fête de la baie des Trépassés à Plogoff. Élu président de la République, le socialiste François Mitterrand abandonne le projet.



Strasbourg

La bibliothèque féministe Masha P. Johnson ouvre ses portes !

La bibliothèque Marsha P. Johnson est un espace de rencontre, d'échange et de solidarité, un espace où trouver de la force, des luttes à rejoindre et de la motivation. Elle propose des ateliers, des rencontres, des projections

et des activités et elle est hébergée par *La Pigeonne*, un squat féministe, queer et antiraciste de Strasbourg. La bibliothèque est aussi en mixité choisie, sans hommes cisgenres. Les permanences ont lieu les 2^e et

4^e dimanches du mois de 13 h à 18 h.

♦ Contact : La Pigeonne, 25 rue des Pigeons, 67200 Strasbourg, lapigeonne@riseup.net

ÉNERGIES

Suède

Des éoliennes flottantes à axe vertical



Contrairement aux turbines actuellement les plus développées où le rotor a un axe horizontal placé en hauteur, les éoliennes de la société suédoise *SaeTwirl* ont un rotor en bas de machine et avec un axe vertical. Cela a deux avantages : cela évite de devoir grimper à des hauteurs de plus en plus inaccessibles pour l'entretien, cela place le maximum de poids au niveau de la mer, ce qui facilite la stabilisation des éoliennes. Les éoliennes à axe vertical ne sont pas sensibles au sens du vent et donc ont une production plus régulière. Enfin, elles sont beaucoup plus basses ce qui est un

avantage pour les conditions de visibilité dans le paysage. Si, sur le papier, elles semblent pouvoir fournir de l'électricité à un moindre coût, il reste à les faire fonctionner. Un prototype de 30 kW fonctionne depuis 2015 et la société développe maintenant une machine de 1 MW avec des pales de 40 m de haut. Elle devrait fonctionner dès 2022.

Paris se heurte à ses limites

La ville de Paris a adopté un plan Carbone qui prévoit d'atteindre la neutralité d'ici 2050 et ceci avec 100 % d'énergies renouvelables. Objectif intermédiaire : 45 % de renouvelables en 2030 dont 10 % produit localement. Selon la mairie, en 2020, 6 % de l'énergie consommée dans la capitale serait d'origine renouvelable (notamment grâce à la géothermie).

Pour atteindre ces objectifs, le plan prévoit une réduction de moitié de la consommation énergétique, ce qui passe par des actions comme la rénovation énergétique des bâtiments et le développement de la "mobilité propre" (ce qui est largement à préciser).

La mairie subventionne à hauteur de 60 % l'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques sur les toits... mais uniquement en dehors des zones de protection des monuments historiques, ce qui ne laisse que 5 % des surfaces !

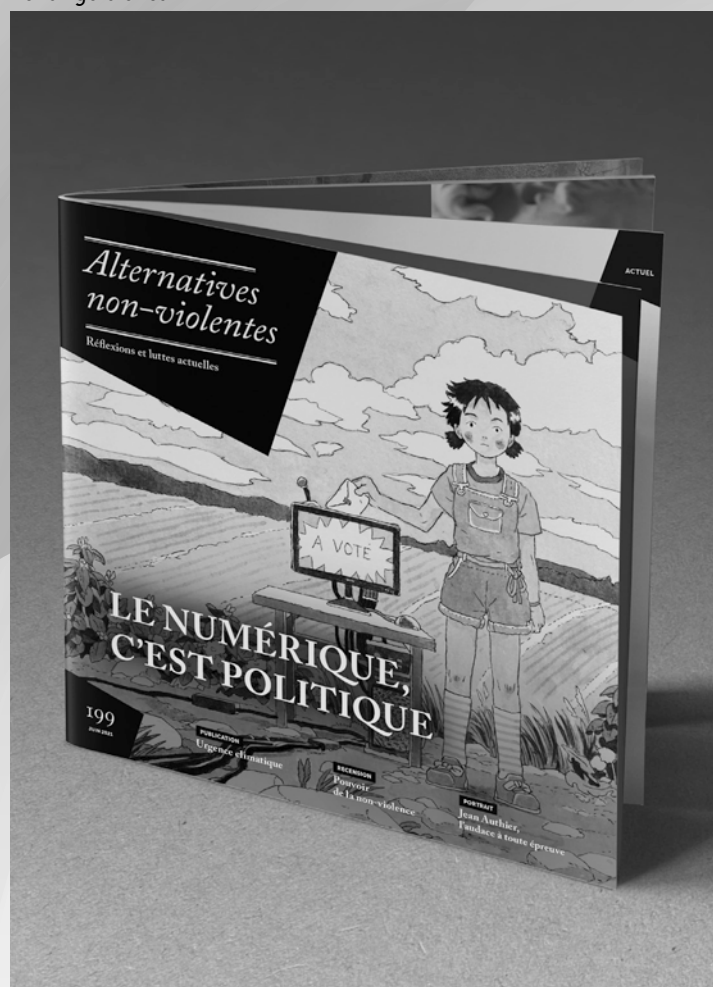
Il y a actuellement 76 000 m² de panneaux solaires dans la capitale dont plus de 10 000 m² sur des bâtiments municipaux... mais cela ne représente la consommation énergétique que de quelques milliers de personnes.

La ville sait qu'elle ne peut pas être autonome, d'où son intention de passer des accords avec les territoires voisins pour y développer des sources d'énergie.

Rappelons que la région Île-de-France n'est déjà plus autonome au niveau alimentaire. Le risque étant que des surfaces agricoles supplémentaires disparaissent pour produire de l'énergie.

◆ Pour en savoir plus : <https://www.apc-paris.com/plan-climat/energie>

Échange d'encart



Alternatives non-violentes



ANV est une des rares revues francophones entièrement consacrée à la non-violence. Chaque trimestre, en plus des articles sur l'actualité, *ANV* approfondit un sujet sous forme de dossier.

COUPON RÉPONSE

Je souhaite acheter le dernier numéro en vente *Le numérique* (juin 2021) et recevoir gratuitement, au choix, l'un des numéros suivants pour mieux découvrir la revue, au prix total et promotionnel de 12 €.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Courriel.....

☐ Police, forces de l'ordre ou gardiens de la paix? (n° 198)

☐ La haine (n° 197)

☐ Avons-nous le temps? Non-violence et rapport au temps (n° 196)

☐ Non-violents, donc féministes! (n° 194)

Je verse donc la somme de 12 € :

☐ par chèque à l'ordre d'ANV, c/o Mundo-M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil

☐ par virement sur le compte BIC PSSTFRPPLYO IBAN FR49 2004 1010 0702 9152 1U03 823

Solidarités sans frontières

Quand l'agrobusiness nuit aux droits humains



En 2020, un quart de la viande bovine vendue sur les marchés internationaux provenait du Brésil, où les bovins sont plus nombreux que les habitantes.

Les ravages écologiques provoqués par l'élevage industriel au Brésil sont assez bien connus, grâce à des campagnes d'information sur la déforestation, notamment, et sur la production intensive de soja pour nourrir le bétail.

Mais l'industrie de la viande, qui emploie au moins 7 millions de personnes au Brésil, pose aussi d'autres problèmes. Ainsi, depuis 1995, un tiers des 55 000 personnes qui ont été sauvées de l'esclavage ou du travail forcé par les autorités travaillaient dans des zones de pâturage, où elles étaient essentiellement employées à défricher ou raser la forêt. Ces situations extrêmes sont favorisées par des chaînes d'approvisionnement complexes et peu contrôlées.

Un marché mondial

Quatre grandes entreprises dominent le marché de la transformation et du commerce de viande au Brésil : JBS, Minerva, Marfrig et BRF. C'est le résultat d'un processus de concentration qui a commencé il y a une vingtaine d'années, avec le soutien actif de l'État à ses "champions nationaux".

Si la majeure partie de leur production est consommée dans le pays, la viande brésilienne est désormais consommée dans plus d'une

centaine de pays, sur tous les continents et notamment en Chine. De leur côté, les pays européens ont absorbé, en 2019, 34 % de la production de bœuf en conserve ou séché et 73 % de la volaille transformée, essentiellement sous forme de "nuggets".

"Blanchiment de bétail"

Depuis maintenant 10 ans, les multinationales brésiliennes se sont engagées à ne plus faire d'affaires avec des élevages ayant été condamnés pour travail forcé ou déforestation illégale. Elles ont mis au point des systèmes informatisés pour les repérer, en se basant sur les données officielles. Mais ces systèmes présentent des failles. Ainsi, la plupart des élevages condamnés à des amendes pratiquent le "blanchiment de bétail" en confiant la vente à d'autres exploitations.

Un accord a été signé en juillet 2020 par les entreprises pour harmoniser leurs dispositifs et éviter que la viande refusée par l'une d'elle soit vendue à une autre. Mais pour l'instant, rien ne garantit que la viande exportée soit produite dans de bonnes conditions.

Un accord commercial sans garanties

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'un projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, c'est-à-dire l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay prévoit de favoriser les importations de viande en Europe grâce à différents assouplissements, sans pour autant garantir un meilleur contrôle sur le respect de l'environnement et des droits humains.

Comme souvent, il contient bien des clauses de principe, mais ne prévoit aucun mécanisme permettant concrètement de prévenir ou sanctionner les violations de droits dans les chaînes d'approvisionnement. Plus de 450 associations et organisations de la société civile se mobilisent donc, à travers le monde, pour demander l'abandon de ce projet d'accord commercial.

Alexia Delfosse

Sources :

"Brazilian meat and the UE-MERCOSUR agreement", un rapport de l'ONG Repórter Brasil, sur <https://friendsoftheearth.eu>.

<https://stopeumercosur.org>

En partenariat avec : ActionAid France, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, www.actionaid.fr.

Europe

Une délégation zapatiste pour raviver les braises de la rébellion

Une délégation d'environ 150 zapatistes a quitté le Chiapas, au Mexique et devrait arriver fin juin 2021 en Europe, afin d'inaugurer une tournée de rencontres, "déclarations pour la vie". Les zapatistes, ce sont ces indien-nés du Chiapas qui ont mené une insurrection au Mexique en 1994 avec quelques centaines de guérilleros de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). S'inscrivant dans une ancienne tradition de révoltes paysannes et indiennes, les insurgé-es d'origine maya réclamaient la destitution du dictateur

Carlos Salinas de Gortari et l'instauration d'une réforme agraire. Ils et elles dénonçaient le génocide des Indiens, la fraude électorale et la menace que fait peser sur la souveraineté nationale l'Accord de libre-échange nord-américain. Après des dizaines de jours de confrontations avec l'armée mexicaine, un cessez-le-feu est signé entre le gouvernement et les insurgé-es. Depuis les années 2000, les zapatistes, qui revendiquent la non-utilisation des armes, construisent l'autogestion au sein de leurs communautés, autour

de Caracoles, municipalités gérées de façon horizontale. Les zapatistes entendent se réappropriier tous les pans de la société : l'école, la santé, l'artisanat, la sécurité, etc., dans une optique révolutionnaire, anti-capitaliste et émancipatrice. C'est la première fois que des zapatistes viennent en délégation en Europe, et des milliers de personnes s'activent pour les accueillir : zadistes, Gilets jaunes, collectifs féministes ou de sans-papiers, syndicalistes et paysan-nés, etc. L'objectif du voyage est de relier les combats, de favoriser

l'échange et le dialogue en évitant toute prétention à l'homogénéisation et à l'hégémonie. Pas facile de s'organiser au niveau Européen, et les étapes des délégations zapatistes ne sont pas encore connues, si ce n'est une manifestation le 13 août 2021 à Madrid, pour exiger des excuses pour la colonisation. Mais tendez l'oreille, vous devriez les croiser dans les mois qui viennent, et qui sait, la mobilisation pour les accueillir préfigurerait peut-être de nouvelles alliances pour les luttes à venir !

♦ <https://enlacezapatista.ezln.org.mx>

Des endives et de la chicorée OGM cultivées et commercialisées en France



Les firmes semencières vendent aujourd'hui massivement en France des semences d'endives et de chicorée OGM, alerte la *Confédération Paysanne*. Selon le syndicat, ce sont même 85 % des endives cultivées en France qui seraient issues de modifications génétiques. Il règne une opacité totale sur le sujet liée au fait que les fabricants de ces semences n'ont pas demandé d'autorisation

spécifique aux OGM, qui les obligerait à la transparence et à l'étiquetage sur les semences diffusées. Les fabricant·es s'en tiennent en effet à une ancienne ambiguïté selon laquelle toutes les techniques de modification génétique autres que la transgénèse seraient exclues de ces obligations de transparence. La technique utilisée ici est vraisemblablement la fusion cellulaire, car plusieurs firmes se sont battues ces 3 dernières décennies pour obtenir l'autorisation de commercialiser de tels OGM. Aujourd'hui, même une agricultrice bio n'est pas en mesure de savoir si les semences d'endives ou de chicorée qu'il achète sont OGM ou non. De manière étonnante, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, quant à elle, n'inclut pas les tournesols, les endives et la chicorée dans sa recherche de la présence d'OGM dans les semences des grandes cultures.

◆ *Confédération Paysanne*, 104 r Robespierre 93170 Bagnolet, tél. : 01 43 62 04 04, <http://confederationpaysanne.fr>

Paysans de nature

Silence consacrait son dossier de l'été 2019 "Réconcilier agriculture et vie sauvage" à l'excellent travail réalisé par le réseau *Paysans de nature*, qui était alors porté par la *Ligue pour la protection des oiseaux* en Pays-de-la-Loire. Fin avril 2021 est née l'association nationale *Paysans de nature* qui rassemble des agriculteur·ices, des naturalistes, des enseignant·es, des chercheur·ses et d'autres personnes intéressées et impliquées dans des démarches mêlant initiatives d'installation agricole et de biodiversité sauvage. Son but est d'arriver à la création d'un réseau d'espaces naturels



agricoles, convaincu qu'agriculture et vie sauvage peuvent se renforcer l'une l'autre.

◆ *Paysans de nature*, Les Terres, chemin de la Grande Ministrie, 85230 Beauvoir-sur-Mer www.paysansdenature.fr

EN BREF !

◆ **La balance penche du mauvais côté...** On compte aujourd'hui en France 250 000 policiers et gendarmes et 165 000 acteurs de la sécurité privée. On arrive à 430 000 policiers ou assimilés, soit plus de gens qui travaillent pour la répression que de gens qui nous nourrissent puis qu'aujourd'hui, il y a à peu près 400 000 exploitants agricoles. Il y a plus de gens pour réprimer que de gens pour nourrir.

◆ **Les apprentis du vivant** organisent de septembre 2021 à février 2022 la deuxième session de leur formation à l'agroécologie orientée autour des sols vivants, du génie végétal et de l'agroforesterie. Alternance entre visioconférences, journées techniques et visites de fermes partout en France. Organisé par *Arbre et paysage* 32, 93 route de Pessan, 32000 Auch, tél. : 05 62 60 12 69, <https://ap32.fr>

Jean-Claude Besson-Girard

Jean-Claude Besson-Girard nous a quitté le 26 février 2021 à l'âge de 82 ans. Peintre autodidacte, il fait sa première exposition en 1958 à Lyon. Il arrête en 1968 et se lance dans le mouvement pour le retour à la terre dans une communauté en Ardèche, une première expérience de décroissance. De 1985 à 1999, il revient à la peinture. À partir de 1994, il prend ses distances avec le monde des galeristes et s'installe dans le Vaucluse. Il s'implique rapidement dans le mouvement pour la décroissance au début des années 2000. Il est l'un des piliers de la campagne pour les présidentielles de 2002 de Pierre Rabhi, avant de devenir critique sur la démarche des *Colibris*. En 2005, il publie *Descrescendo cantabile, petit manuel pour une décroissance harmonique* (éd. Parangon). En 2006, il lance la revue de réflexion *Entropia* où sont publiés des travaux universitaires



sur la décroissance. Le tirage reste confidentiel : seulement quelques centaines d'exemplaires. Il envisage alors de créer un lieu collectif dans un premier temps dans le Jura, mais cela n'aboutit pas, et en 2011, il s'installe près de Mâcon. À l'arrêt de la revue, en 2014, il rejoint le projet d'*Institut Momentum*. Sa dernière conférence à l'occasion du Salon du livre libertaire de Cluny, en 2019, portait sur l'inconscient digital. Il a écrit plusieurs articles dans *Silence*, en particulier dans le dossier *Terre, terroir, territoire* (n°334, avril 2006).

Allemagne : succès des verts (enfin, verts très clairs...)

Le 14 mars 2021, des élections régionales avaient lieu dans deux régions. Dans le Bade-Wurtemberg (région qui se trouve de l'autre côté du Rhin par rapport à l'Alsace), les *Grünen* (les Verts) arrivent en tête pour la troisième fois consécutive, en améliorant leur score : 32,6 % des voix contre 30 % en 2016 et 24,3 % en 2011. La région est dirigée depuis 2011 par Winfried Kretschmann, un vert centriste qui a dirigé la région une première fois avec les socialistes, puis la deuxième fois avec la droite. À 72 ans, Winfried Kretschmann devrait encore diriger la région. Il se distingue toutefois des positions de son parti sur de nombreux points : il soutient l'industrie automobile locale, il est pour le Tafta, traité de libre-échange, il refuse de lutter contre l'étalement urbain, n'envisage pas d'impôt sur les grandes fortunes. Il pense que la lutte contre le changement climatique ne remet pas en cause le capitalisme. Dans l'autre région, la Rhénanie-Palatinat, les Verts progressent de 4 points... pour atteindre 9,3 % des voix dans un land largement dominé par les socialistes. Ils sont au sein d'une coalition SPF-Grünen-Libéraux qui devrait être reconduite. Ces deux élections ont montré une baisse des votes pour le parti d'Angela Merkel, mais aussi pour l'extrême-droite.

Mumia Abu-Jamal, en prison depuis 39 ans

Le journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal a été condamné à mort aux États-Unis en 1982 au terme d'un procès raciste et expéditif, suite à une fusillade ayant entraîné la mort d'un policier. L'iniquité de ce procès a été dénoncée par la Commission des droits humains de l'ONU, *Amnesty International* et le Parlement européen. Il a passé 30 ans dans les couloirs de la mort. Il est devenu un symbole de lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort. En 2011 sa peine a été commuée en prison à vie mais sans libération conditionnelle possible.

En avril 2021, des rassemblements ont eu lieu aux États-Unis, à Paris et à Lyon à l'occasion de son 67^e anniversaire, pour exiger sa libération, alors qu'il venait de subir une opération au cœur, et que, malade du Covid-19, son état de santé s'était dégradé.

À Lyon, son collectif de soutien demande à ce qu'il soit fait citoyen d'honneur de la ville, à l'image de 25 autres villes françaises dont Paris. Le collectif français de soutien à Mumia Abu-Jamal rassemble une centaine d'organisations et de collectivités publiques.

◆ **Contacts et informations** : 43, Boulevard de Magenta, 75010 Paris, <http://mumiaabujamal.com>, tél. : 01 53 38 99 99.



Le RAAR : réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes

Ilan Halimi, c'est un homme de 23 ans tué il y a quinze ans par le "Gang des barbares", parce qu'il était juif. Un rassemblement de commémoration de cet assassinat a eu lieu mi février 2021 à Paris. Ce rassemblement a été organisé par une nouvelle

association, le RAAR (Réseau d'Action contre l'Antisémitisme et tous les Racismes). L'occasion de présenter ce nouveau collectif qui inclut dans un même discours l'antisémitisme et l'islamophobie.

◆ Contact : raar@riseup.net

Racisme au nom de l'antiracisme

Le débat politique en France semble de plus en plus piloté par les droites extrêmes, qui multiplient les controverses, reprises complaisamment par les grands médias. L'une des manifestations les plus notables de cette fièvre raciste est l'"amendement Unef" voté à l'unanimité par le Sénat dans le cadre de la loi "contre les séparatismes" (sic). Celui-ci prévoit la dissolution des associations qui organisent des réunions en non-mixité raciale, soit des groupes de paroles où des personnes s'expriment sur le racisme qu'elles vivent. On nage en plein délire de "racisme anti-blanc" (sic). Si l'on entre dans cette logique, il faudrait aussi interdire toutes les réunions des alcooliques anonymes, responsables de "racisme anti-non-alcooliques", toutes les réunions de femmes en non-mixité, par exemple pour des ateliers d'auto-examen génital, responsables de "racisme anti-non-porteu-ses de vagin", etc. Il est urgent d'interroger aussi toutes les réunions au sommet des pyramides du pouvoir économique et politique qui se déroulent bien souvent de fait en non-mixité entre hommes blancs, mais qui ne se revendiquent bien sûr pas comme telles.

Puy-de-Dôme

Tapis antipub géant !

Le 17 avril 2021, à Clermont-Ferrand, une action antipub géante s'est déroulée à travers la ville. Les activistes d'ANV COP 21 et d'autres mouvements ont défilé des centaines d'affiches publicitaires de l'espace public, les ont décorées de manière critique et les ont transformées en un immense tapis de 590 mètres de long sur le sol de la ville. Qui dit mieux ?



L'alimentation bio et ses effets sur la santé

La question des effets de la consommation d'aliments bio sur la santé est le sujet d'éternelles controverses et remises en causes médiatiques qui instillent un doute sur le sujet. L'association *Génération Futures* s'est livrée à la lecture de plusieurs dizaines d'études parues depuis une quinzaine d'années sur cette question. Il en ressort logiquement que l'alimentation bio permet d'éviter largement l'ingestion de pesticides (6,5 % des aliments bio en contiennent des résidus contre 44 % pour le reste des aliments). Les corrélations entre type d'alimentation et santé ont été particulièrement étudiées. On constate des baisses de 23 % pour le surpoids et de 31 % pour l'obésité, liées à la consommation courante de bio. On constate une diminution de 35 % du risque de diabète de type 2 pour les plus gros-ses

mangeu-ses de bio en comparaison de ceux et celles qui en consomment le moins. Certaines études observent jusqu'à 25 % de cancers en moins chez les gros-ses consommatrices de bio. De la lecture de ces nombreux résultats de recherches, l'étude conclut que "si aucun de ces résultats, pris isolément, ne représente de preuve définitive des bienfaits du bio pour la santé, cette accumulation de résultats convergents représente en revanche une preuve en construction." Dès lors, pour l'association, il n'est pas honnête de répéter dans les médias à qui veut l'entendre qu' "il n'y a pas le commencement d'une preuve que le bio est meilleur pour la santé" comme certain-es n'hésitent pas à le faire.

◆ On peut consulter le dossier complet sur le site de *Génération Futures*, 179 rue de Lafayette, 75010 Paris, tél.: 01 45 79 07 59, www.generations-futures.fr

SANTÉ

Des pesticides bien plus toxiques qu'annoncé

Fin mars 2021, 9 associations se sont jointes aux 9 premières qui avaient porté plainte contre X en décembre 2020 pour fraude à l'étiquetage, mise en danger de la vie d'autrui et atteinte à l'environnement. La cause ? Les résultats d'une étude du *Criigen* datée d'octobre 2020, qui révélait que 14 herbicides contiennent de l'arsenic, des métaux lourds et d'autres substances toxiques cancérigènes non déclarés sur les étiquettes. Les associations pointent la responsabilité des agences et de l'État français pour carences fautive. L'étude montre les failles des méthodes d'évaluation des pesticides aux niveaux européens et national : seul le "principe actif", substance déclarée par le fabricant, donne lieu à une évaluation de toxicité à long terme. Les produits détectés par l'étude d'octobre 2020 ne sont donc pas détectés lors de l'évaluation avant mise sur le marché. Ce sont donc les règles d'évaluation qui sont à revoir en profondeur pour éviter que des produits extrêmement dangereux soient vendus sans en informer les consommateurs. La campagne *Secrets toxiques* qui regroupe plusieurs associations diffuse une pétition pour appuyer le procès et demander à l'ANSES de faire retirer les 10 pesticides incriminés des rayons des magasins.

◆ *Secrets toxiques*, www.secretstoxiques.fr

35^e Foire régionale biologique

Biozone

TOUS EN
TRANSITION

11/12 septembre
2021

MUR DE BRETAGNE
GUERLEDAN

Plus de
200
exposants

Conférences / Débats / Films / Animations enfants

Toutes les infos sur foire-biozone.org



9 > 17
juillet 2021

FOIX

Ariège - Pyrénées

10 > 11
juillet 2021 Musique, accords
et à cris

12 > 13
juillet 2021 Le privilège
de la mobilité

14 > 15
juillet 2021 Liberticide

16 > 17
juillet 2021 Ados
cherchent futur

Tous les jours
18h ZOOM Tunisie

VSM

RÉSISTANCES

Festival de cinéma et de débats

ANNONCES

Travailler

■ **Cher.** À Henrichemont, chauffagiste en granules et bois vend son entreprise pour cause de retraite. Activité de vente, installation et entretien de poêles bois et granules, et chaudières biomasse. SARL créée en 2013, entreprise saine en progression. CA 2020 : 258 833 €. Vente du parc client et possibilité de reprise des locaux. Accompagnement possible du gérant les premiers mois. Tél. : 07 71 12 08 80.

Acheter

■ **Rhône.** À Décines, quartier Charpieu, sur 600 m² de terrain, maison de 200 m² habitable, cuisine ouverte sur séjour, 7 chambres, 3 sanitaires, 3 WC, garage indépendant 60 m², jardin 150 m², cour ombragée, centrale photovoltaïque 10 kWc. Idéale pour petite communauté. Libre en juillet 2021. 560 000 €. Tél. : 04 79 32 27 39.

Vivre ensemble

■ **Puy-de-Dôme.** Annie, 72 ans, cherche à louer soit une chambre avec sanitaires, soit un emplacement pour y poser un habitat

Agir ensemble pour la transition

Naturellement!

29^e FOIRE éco biologique 2021

3 & 4 juillet

NYONS

www.ceder-provence.org

léger permanent en bois, dans un lieu de vie partagé, lumineux où la machinerie du quotidien (à laver/à imprimer/à se déplacer, etc.) est mutualisée au même titre que la solidarité, la bienveillance et la joie ! Mes compétences - pratiques culinaires et/ou d'économie familiale en lien avec le vivant et la santé rejoignent les vôtres avec plaisir, si elles correspondent à vos besoins.
Annie, lafedupalais.nguyen@laposte.net,
tél. : 06 44 03 38 55.

Vacances

■ **Bouches-du-Rhône.** H 55 ans, cherche des personnes de 40 à 58 ans, esprit nature écolo, avec un fourgon et partage des frais, pour s'évader quelques jours en août ou septembre en Camargue, à la plage de Piémanson, encore sauvage, à Salin-de-Giraud.
Thierry, tél. : 07 84 66 06 06.

la belle vie

FESTIVAL DE L'ÉCOLOGIE EN CENTRE-ARDÈCHE

21 & 22 août 2021
Saint-Michel-de-Chabranou

Avec **Pierre Rabhi**

FOIRE BIO,
CONFÉRENCES ET CAUSERIES,
PROJECTIONS DE FILMS,
ATELIERS COLLECTIFS,
SPECTACLE ET CONCERT-BAL...

festival-labellevie.fr
contact@festival-labellevie.fr

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais : Pour passer une annonce dans le numéro de septembre 2021, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 29 juin. Pour passer une annonce dans le numéro d'octobre 2021, au plus tard le mardi 31 août, etc.** Adresse réelle : Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Ardèche : Rencontre des Amies de Silence

21 juillet-4 août

À la ferme de La Clémenterie, du 21 juillet au 4 août. Trois jours d'installation: cuisine, toilettes sèches, douches solaires, etc. Ensuite, 10 jours d'ateliers. Chacun-e peut proposer son atelier (ex.: atelier poêle économe, permaculture, réflexion...). Le camp est autogéré et tou-tes participent à son bon fonctionnement grâce à l'AG quotidienne, où les décisions sont prises au consensus.

► Infos et inscriptions: Pascal Antonanzas 100 bis rue Victor Hugo 30160 Bessèges, tél.: 06 04 03 06 42 ou formulaire et charte sur le site: www.amies.revue.silence.net

■ Décroissance, transition

ARIÈGE : FESTIVES DE LA DÉCROISSANCE 9-15 août

À Montferrier. Organisées par la Maison commune de la décroissance, les Festives de la décroissance ont pour thème cette année "nos relations avec la nature sont une question politique". Du 9 au 12 août ce sera les rencontres de la Maison commune de la décroissance: balades, discussions et AG. Puis du 12 au 15 août, trois jours de discussions, de conférences et de partage.

► Inscriptions et informations: Jean-Yves Renouf, 13 rue Nicolas Rapin, 85200 Fontenay-le-Comte, tél.: 02 51 52 14 15, festives@listes.ladecroissance.xyz

■ Éducation

BOURGOGNE : SENS & VIE 18-22 août

Quatre jours pour brasser ensemble la question: "qu'est-ce que je fous là?". Tout ce que produit l'humain est une tentative de réponse à cette question fondamentale.

► Plus d'infos et inscription: Maeva: 06 73 74 61 96, inscription@realavie.org, education-authentique.org

■ Énergie

NORD-OUEST : LA GRANDE MARCHÉ 24 juillet-25 août

De La Hague à Paris, une grande marche pour la transition énergétique, un mois pour débattre autour du nucléaire et des énergies renouvelables. 31 étapes à pied et/ou à vélo, des conférences, des temps musicaux, des repas partagés. La marche passera notamment par Cherbourg, Flamanville, Formigny, Caen, Trouville, le Havre, Fécamp, Paluel, Yvetot, Rouen, Sagy, et arrivera à l'Assemblée nationale à Paris. Elle est organisée par un collectif de réseaux et organisations comme *Sortir du nucléaire*, l'Institut Belrad, l'Acro, le Crilan, Alternatiba, etc.

► Informations et inscriptions sur www.lagrandemarche.org

MEUSE : FESTIVAL LES BURE'LESQUES 6-8 août

Les Bure'lesques posent leurs chapiteaux à Ménil-sur-Saulx, à quelques kilomètres de Bure. Le festival contre le projet de poubelle nucléaire Cigéo vous invite à des conférences, des concerts, des spectacles et plein d'autres surprises. Venez profitez du camping, des produits locaux et des prairies verdoyantes de la Meuse à l'occasion de ces trois jours militants, festifs et conviviaux. Événement organisé sous réserve de l'évolution des restrictions sanitaires.

► Plus d'infos: burefestival.org

MEUSE : LES RAYONNANTES : CAMP ANTI-NUCLÉAIRE 16-26 août

Près de Bure, 10 jours pour célébrer la vie contre le nucléaire mortifère. Le projet Cigéo mené par l'ANDRA en Meuse, c'est la promesse d'enfouir 85 000 m³ de déchets radioactifs dans 270 km de galeries pour des milliers d'années. Au mépris de l'environnement et de la population locale. Les mois à venir sont décisifs. L'année dernière une demande de déclaration d'utilité publique a été déposée pour Cigéo, si elle est acceptée par le gouvernement, les chances de stopper le projet s'amenuiseront. Camp autogéré, rencontres, formations, ateliers d'artivisme, fêtes désobéissantes, etc.

► Plus d'infos: mobilisation-rayonnante@riseup.net

<https://rayonnantes.org>

■ Environnement

LANDES : RÉSEAU POUR LES ALTERNATIVES FORESTIÈRES 2-3 juillet

À Moustey. Le Réseau pour les alternatives forestières organise son assemblée générale sur le thème "2021-2051: comment agir aujourd'hui pour les forêts de demain?". L'accueil est fait par l'association Alter Landes qui propose des conseils et organise des formations basées sur des méthodes alternatives en milieu agricole et forestier.

► Réseau pour les alternatives forestières, Pôle des services, 30 avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél.: 09 72 47 75 31, www.alternativesforestieres.org

ALLEMAGNE : BLOCAGE D'UN CHANTIER DE TERMINAL DE GAZ 29 juillet-2 août

À Brunsbüttel (dans le Schleswig-Holstein, dans le nord de l'Allemagne) les industriels du gaz veulent installer un terminal pour le gaz récupéré par fracturation hydraulique à travers la planète. Les lourds dégâts liés au mode d'exploitation se limitent ainsi aux pays d'origine qui en paient également le prix écologique et social. Les pays du Nord tirent les avantages d'un gaz bon marché. Cette nouvelle infrastructure nous lie durablement au fossile. D'autre part elle reproduit la fable que le gaz est "une énergie de transition propre". Nous refusons de croire à cette fable. C'est pourquoi le réseau européen d'action pour le climat Ende Gelände organise une action de masse pour bloquer la construction du terminal de gaz de fracking à Brunsbüttel, pour la sortie immédiate globale du gaz. La place de toutes les énergies fossiles est dans le sol.

► Informations: www.ende-gelände.org

■ Féminismes

LOIRE-ATLANTIQUE : RASSEMBLEMENT INTERGALACTIQUE 10-14 juillet

Dans le cadre de la venue de délégations zapatistes en Europe, des militantes de la zad de Notre-Dame-des-Landes ont envoyé aux compas zapatistes une lettre d'invitation à venir échanger dans le bocage. Deux jours (les 10 et 11 juillet) de rencontres de femmes, personnes trans, inter et non-binaires – sans mec cis – organisées avec les femmes de la commission genre de la Sexta Otrá Europa. Il y aura ensuite deux jours de rencontres mixtes les 13 et 14 juillet, organisés en lien avec d'autres groupes de la coordination francophone d'accueil des zapatistes. Voici les grandes thématiques qui traverseront ce rassemblement: les résistances territoriales et la construction d'autonomies durables autant que contagieuses face à des formes de gouvernementalités adverses et d'économies marchandes; la question du soin et de la "justice réparatrice" basées sur les expériences des communautés en lutte et la prise en considération des oppressions systémiques; le front du foncier, les mouvements paysans, éco-féministes et issus de la jeunesse climatique, pour le vivant et contre l'empoisonnement des sols.

► Inscriptions: inscription2021@riseup.net



■ Fêtes, foires, salons

ARDÈCHE : LA BELLE VIE 21-22 août

À Saint-Michel-de-Chabrillanoux. Premier Festival de l'écologie en centre-Ardèche, avec 80 exposant-es, des ateliers, conférences, animations, une soirée festive, camping, etc.

► Organisé par l'association La Belle Vie, Les Gramailles, Route de la Combe, 07360 Saint-Michel-de-Chabrillanoux, tél.: 06 50 95 89 35, labellevie07@protonmail.com

INDRE : FOIRE NEUVY ECO BIO 28-29 août

À Neuville-Sépulchre. 46^e foire bio. Thème: "L'eau, un bien commun à protéger". Plus de 100 exposant-es, animations, ateliers, conférences.

► Contact: Mairie, 1 place Clémenceau, 36230 Neuville-Sépulchre, neuvyecobio@gmail.com

■ Films, spectacle, culture

HAUTE-LOIRE : FESTIVAL DE LAND ART juillet-août

À Pradelles. Parcours de Land Art sur le domaine de la réserve naturelle du Mazonric, sur 90 hectares. Les résidences artistiques au mois de juin seront suivies d'une ouverture au public entre le 16 juillet et le 16 août. Thème: les royaumes visibles et invisibles du Mazonric.

► Organisé par l'association Vert vert et le Hameau de Mazonric. Vert vert, Le Mazonric, 43420 Pradelles, asso.vertvert@gmail.com

ARIÈGE : FESTIVAL RÉSISTANCES 9-17 juillet

Festival, en partenariat avec Silence, qui promeut un cinéma rarement diffusé sur les écrans, pour créer un étonnement, faire connaître d'autres regards et d'autres cinéastes que celles et ceux du prêt-à-penser habituel. Avec des avant-premières, une programmation jeune public, des invités-es, des concerts, des expos et des débats. Sélection d'une centaine de films et documentaires rares, émouvants, percutants et saisisants, autour de quatre thèmes et un zoom géographique.

► Festival Résistances, 24 avenue de Gaulle, 09000 Foix, tél.: 05 61 65 44 23, festival-resistances.fr

HÉRAULT : FESTIVAL DE THAU 19-29 juillet

À Mèze. 31^e édition du festival de Thau, qui associe une programmation musicale diversifiée et des actions de sensibilisation à l'écologie. En plus des concerts, le village des rencontres offre un lieu d'échanges entre le public et de nombreuses associations investies dans la transition écologique et citoyenne.

► Contact: Festival de Thau, association Jazzamèze, Château de Girard, BP 94, 34 140 Mèze, www.festivaldethau.com

LOIRET : BEAUCE L'APPARENTE Jusqu'au 31 août

À Baccon. On peut découvrir l'œuvre de land art en construction permanente de l'artiste Zazü faite à partir de matériaux locaux. Un cercle d'accueil fait de bottes de paille, en interaction avec le paysage, mêle la verticalité à l'horizontalité du paysage. Il se fait tour à tour espace d'exposition, de convivialité, de contemplation et de dialogue. Avec plusieurs temps forts artistiques par la compagnie Les fous de bassan pour faire le lien entre culture et agriculture.

► Les fous de bassan, 59 avenue de Vendôme, BP 113, 45190 Beaugency, tél.: 02 38 44 95 95, contact@lesfousdebassan.org, www.tourisme-terresdualdeloire.fr



■ Habitat

RHÔNE : RENCONTRES NATIONALES DE L'HABITAT PARTICIPATIF 8-11 juillet

À Lyon. 3 jours de conférences et ateliers et une journée de visites. Rencontres pour échanger entre habitant-es et acteurs de la ville et de l'aménagement des territoires, et pour découvrir les expérimentations réalisées et les ressources existantes. Depuis 2010, les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif (RNHP) ont contribué à la structuration d'un mouvement national et la (re)connaissance de l'habitat participatif. Cette 6^e édition souhaite mettre en perspective la dynamique de développement de l'habitat participatif en la résutant dans la thématique plus générale des "Communs".

► Université Catholique de Lyon (UCLY), Campus Saint-Paul, 10 place des archives, Lyon 2, <https://www.rnhp2021.fr>

■ Politique & société

HÉRAULT : FESTIVAL DU CHANGEMENT 7-11 juillet

À la communauté de l'Arche de la Flayssièrre. Organisée par la Communauté de l'Arche et la Maison de la Paix-Amis de l'Arche sud Méditerranée. Thème: "À la recherche du temps futur: face au plus grand défi de l'humanité, quelles voies pour une terre habitable?". Conférences de Frédéric Rognon, Geneviève Azam, Michel Maxime Egger, Véronique Perriot, Sylvine Bouffaron. Ateliers: Gouvernance partagée; Comment vivre aujourd'hui: l'éclairage de Jacques Ellul; Le travail qui relie; La gratuité; Les luttes non-violentes actuelles; La pensée de Satish Kumar; L'Arche aujourd'hui. Ateliers d'expression, fêtes.

► Informations et inscriptions: Communauté de l'Arche, Lieu dit la Flayssièrre, 34650 Joncels, Tél.: 04 30 96 92 30, https://www.arche-de-la-flayssièrre.fr/Festival_du_changement.z.htm

■ Silence

Lyon : expédition de Silence 19-20 août

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 12h. Sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

► Infos et inscriptions: 04 78 39 55 33

■ Vélo

VAL-DE-MARNE : CYCLOTOUR 3 juillet

Balade pour tous et toutes les cyclistes, à la découverte des pistes et des associations cyclistes du Val-de-Marne. De 15h à 17h. Point de départ et d'arrivée: La Miroiterie, 110, boulevard Paul Vaillant-Couturier, Ivry-sur-Seine. Avec un spectacle sur le climat.

► Inscription obligatoire auprès de UPEDD@valdemarne.fr. Prêt de vélos possible auprès de contact@courcyclette.org

L'ALTERTOUR 2021

12 juillet-27 août

Cet été, l'AlterTour roulera de Fontaine-en-Bray (Seine-Maritime) à Brest (Finistère). L'AlterTour, c'est 3 à 4h de vélo par jour, pour rejoindre différentes alternatives ou actions militantes. Sans condition d'âge ou de niveau sportif, l'AlterTour fonctionne en autogestion et vous permettra cette année de découvrir Le Moulin de l'Arbale à Saint-Maclou-de-Folleville, ou encore Les Courtils de Bouquelon, réserve naturelle volontaire de 70ha dans l'Eure.

► Pour les inscriptions ou des renseignements: mathieu.fromont@altertour.net, Co / Mathieu Fromont, 44 Grande Rue, 39600 Cramans, tél.: 06 52 27 64 37, <http://www.altercampagne.net>

De nouveaux pas vers une bio plus sociale et équitable

2020 a vu naître en France deux labels qui cherchent à soutenir l'agriculture biologique en créant des filières plus locales, sociales et équitables. Alors que la demande est en fort développement, ces initiatives pourraient aider des productrices qui font face à des pressions toujours plus dures du marché de l'agroalimentaire.



Silence avait consacré un dossier à "Sortir de la bio industrielle, une urgence sociale" en 2010 avec une enquête exceptionnelle de Philippe Baqué. Dans le titre de son éditorial, la revue appelait de ses vœux : "Bio, local, équitable..."

Le label AB de l'agriculture biologique garantit certaines pratiques de production, en particulier l'absence de pesticides chimiques ou encore d'OGM dans l'alimentation produite. Mais il n'intègre pas encore assez les critères sociaux tels que les conditions de travail, la juste rémunération des productrices ou encore la taille des fermes et le localisme.

Le monde de la bio en mutation

"La bio a connu un changement d'échelle dans les années autour de 2015, explique Stéphanie Pageot, secrétaire nationale de la FNAB (Fédération française de l'agriculture biologique) en charge des questions économiques. Il y a eu une forte croissance des ventes. À la FNAB, nous sommes favorables à un changement d'échelle, mais pas à n'importe quel prix. Notre crainte est que certains agriculteurs conventionnels poursuivent avec les mêmes méthodes, mais en faisant de la bio : s'agrandir, se spécialiser, tirer les prix vers le bas, etc." Or pour la FNAB, "la bio n'est pas un marché, mais un projet de société", rappelle-t-elle. La fédération a agi pour tenter d'améliorer la réglementation bio à l'échelle européenne, afin que les faiblesses du cahier des charges soient comblées. Mais il est difficile de faire bouger les choses à ce niveau. "La réglementation européenne ne va pas bouger dans les 10-15 ans", estime-t-elle.

En parallèle, la demande et les exigences sociales sont fortes, en faveur de la biodiversité, de la lutte contre le changement climatique, du bien-être animal, de la rémunération des productrices. "Le label AB est déjà une étape très importante. Mais nous avons fait l'analyse que nous allons être à la traîne si nous en restons au label AB", explique l'ex-présidente de la FNAB. D'où le projet d'aller "vers le mieux-disant" afin "que ceux qui veulent progresser le puissent".

Le label Bio français équitable

C'est ce qui a conduit la FNAB à lancer en mars 2020 la phase expérimentale d'un nouveau label "Bio. Français. Équitable" en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, via une gamme de produits pour la chaîne du surgelé Picard.

Allant au-delà des critères de la loi sur le commerce équitable, il garantit aux consommatrices un produit bio, équitable, et local, et aux paysannes un prix rémunérateur et une relation commerciale équitable (1). La convention avec le distributeur, qui dure 3 ans, prévoit une réévaluation annuelle des prix d'achat en fonction de l'évolution des coûts de production.

Un fonds de développement de 1 % du chiffre d'affaires des ventes, financé par la marque du produit certifié, est versé aux organisations de productrices pour soutenir des projets collectifs qui visent à améliorer leurs conditions de travail et augmenter leur degré d'autonomie.

Le cahier des charges est contrôlé par un organisme d'évaluation. "Dans le système conventionnel, on se trouve souvent dans le cadre de rapports de force commerciaux où les agriculteurs sont le dernier maillon de la chaîne, avec

1. *Silence* a souvent animé des débats dans ses pages sur le commerce équitable et ses limites et dévoiements. Voir par exemple *Silence* n°303, novembre 2003, "Débats autour du commerce équitable", et "Max Havelaar contre le mal coloniser", *Silence* n°361, octobre 2008.



➔ Pour aller plus loin

- ◆ "Sortir de la bio industrielle : une urgence sociale!", dossier de *Silence* n° 384, novembre 2010.
- ◆ "Au-delà de la bio, quelle agroécologie?", dossier de *Silence* n° 414, septembre 2013.

➔ Contact

- ◆ **FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique), label Bio. Français. Équitable**, 40 rue de Malte, 75011 Paris, tél. : 01 43 38 38 69, www.fnab.org
- ◆ **Label Bio équitable en France**, www.bio-equitable-en-france.fr
- ◆ **Fédération Nature et Progrès**, 13, Boulevard Louis-Blanc, 30100 Alès, tél. : 04 66 91 21 94, www.natureetprogres.org

des prix à la baisse, constate Stéphanie Pageot. Ici il ne s'agit plus de rapports de force, mais de coopération". Ce volet social comprend également un engagement des productrices vis-à-vis des saisonnières, avec l'interdiction du travail détaché notamment. Un volet écologique vient compléter ces aspects sociaux, avec un engagement des fermes bio impliquées à maintenir et à développer la biodiversité (2).

"On veut tirer tout le monde vers le haut"

Pourquoi le choix, contestable quand on considère le poids écologique du surgelé et le modèle économique de l'entreprise, de réaliser cette expérimentation avec Picard? "C'est parti d'une opportunité, explique Stéphanie Pageot. Picard voulait relocaliser ses approvisionnements et créer une gamme bio française et même régionalisée. C'est allé plus vite qu'ailleurs dans le Sud-Ouest et c'est comme cela que c'est parti. Nous avons construit une filière bio locale pour Picard et les avons amenés à inclure dans leur réflexion la question du prix de revient et de la juste rémunération des agriculteurs, et un engagement sur le long terme (de 3 ans au moins). Ça nous a permis de prouver que l'équitable est possible en filières longues, ainsi que de tester la réception auprès des consommateurs, qui a été très bonne. L'expérimentation s'est faite sur 2-3 fermes pour commencer avec des

produits comme les patates douces, le maïs et les haricots verts, mais l'idée est bien de déployer cette démarche dans d'autres régions et d'inciter d'autres entreprises à travailler avec nous dans ce sens."

Même la grande distribution? "La FNAB n'a jamais été opposée au travail avec la grande distribution, rappelle Stéphanie Pageot, qui est aussi éleveuse en Loire-Atlantique et qui commercialise des produits laitiers. En France, le lait bio est commercialisé à 85 % dans les grandes surfaces. On veut les amener sur le terrain du commerce équitable, et tirer ainsi tout le monde vers le haut. Ce label est un levier pour rendre plus justes les rapports commerciaux entre distributeurs et agriculteurs, dans un contexte où les pressions sur les agriculteurs dans le bio se font de plus en plus dures."

Le label Bio équitable en France

Parallèlement à cette première initiative de la FNAB, et presque au même moment, naissait en mai 2020 un label "Bio équitable en France". Les deux projets se sont développés sans avoir connaissance de leur existence respective au départ. De quoi s'agit-il? L'initiative est née de 27 groupements de productrices bio sur toute le territoire français constatant qu'avec le seul label AB, l'agriculture biologique perdait en sens et en cohérence. "L'idée était d'être plus exigeant·es et de gagner en équité sur la chaîne alimentaire entre les différents acteurs", explique Camille Changeon, l'une des deux salariées de l'association et du label Bio équitable en France. Les groupements agricoles

2. "D'autres critères sociaux, environnementaux et liés au bien-être animal viendront enrichir dans les mois qui viennent ce label, afin d'aller au-delà du cahier des charges de l'agriculture biologique", ajoute Stéphanie Pageot.



Le Codetras, Collectif de défense des travailleuses étrangères dans l'agriculture, lutte contre l'exploitation des travailleuses détachées... pratiques qui ne sont pas tolérées dans les différentes démarches et les labels présentés dans cet article.



Centre de tri de tomates bio industrielles chez AgriEco, en Espagne.

initiaux travaillant avec *Biocoop* et la *SCOP Éthiquable*, là aussi l'expérimentation a démarré avec ces deux marques. Celle-ci insiste sur le fait que ce label est fait "par et pour les paysans". Le CA de l'association est d'ailleurs composé pour 50 % de représentant·es de groupements de product·rices, qui détiennent 50 % des voix lors des AG.

Transformer les pratiques sur l'ensemble de la filière

Le volet équitable de ce label impose une convention pluriannuelle

de l'ensemble des acteurs de la filière, qui les engage pour 3 ans au minimum sur un certain volume et sur un prix équitable, fixé par les groupements de production en lien avec le référentiel du label. Le prix fixé doit pouvoir rémunérer correctement les product·rices, répondre aux coûts de production, et leur permettre d'investir pour l'avenir. Au niveau social, il comprend lui aussi "l'interdiction du recours aux travailleurs détachés, ces ouvriers étrangers qui ne bénéficient ni des droits ni de la rémunération de l'hexagone", comme le précise

Christelle Garnier, membre du conseil d'administration de *Biocoop*. Et cela, au niveau de la production comme dans le reste de la chaîne de distribution. L'intérêt du label réside en effet dans le fait que les engagements touchent l'ensemble de la filière impliquée : que ce soient les groupements de production ou les entreprises de transformation et de distribution concernées, le label engage à être dans une démarche d'amélioration continue, avec des objectifs et des critères d'évaluation, en termes de rémunération du personnel (le SMIC + 10 % au minimum pour les contrats de plus de 6 mois), de limitation des écarts entre les salaires (de 1 à 7), d'égalité de genre, de bien-être au travail, etc. Un exemple : la coopérative de production de fruits et légumes *Étic'Monts Bio* travaille avec *Terr'Etic*, entreprise de transformation, en partenariat avec la *SCOP Éthiquable* et sa marque *Paysans d'ici* pour commercialiser leurs confitures de fruits rouges. Ce sont les pratiques de ces trois structures qui sont incluses dans le respect des critères du label. Toutes s'engagent par ailleurs à encourager leurs propres partenaires (transporteurs, autres clients, etc.) à aller dans ce sens.

En termes écologiques enfin, le label va au-delà des exigences du label classique AB, en ce qu'il impose de s'en tenir à la saisonnalité des productions, qu'il interdit l'usage de serres chauffées, qu'il encourage les rotations longues, l'usage de variétés anciennes, etc. Des produits tels que farine de sarrasin, pois cassés, huile de tournesol, confiture, pruneaux ou encore jus de fruits sont aujourd'hui commercialisés par ce label.

Pourquoi est-il nécessaire de s'organiser en groupement agricole pour en faire partie ? "L'enjeu de l'équitable pour les paysans est de rétablir le rapport de force pour moins subir les fluctuations du marché, explique Camille Changeon. L'idée est donc d'encourager la structuration des filières et le regroupement des producteurs, à travers des systèmes démocratiques. C'est pourquoi le réseau favorise l'émergence de groupements de producteurs. Ceux-ci sont plus forts pour défendre au mieux les intérêts de leurs membres."

Dernier volet, et non des moindres, de ce label *Bio équitable en France* : l'existence d'un fonds de développement qui lui est associé. Les porteurs de marque (exemple : *Paysans d'ici*)



Bâtiment de l'élevage intensif d'un éleveur en contrat avec Maisadour, coopérative landaise qui a développé le bio à une échelle industrielle, à l'inverse des démarches présentées dans cet article.

versent obligatoirement 1 % du prix de la matière première — vendue par le groupement pour réaliser les produits finis — à ce fonds qui a pour but de bénéficier aux groupements agricoles impliqués. Il leur permet de réaliser des investissements, d'améliorer les conditions de production, de financer des salarié-es ou des formations à l'agroécologie, etc.

La création simultanée de ces deux labels aux noms presque identiques et aux visées très proches ne peut qu'interpeller. Questionnés sur les raisons de ce doublon, les deux expliquent qu'ils n'étaient initialement pas au courant de l'existence de l'autre initiative, mais qu'ils sont intéressés pour rentrer en contact l'un avec l'autre et pour échanger.

Le bio local et équitable existe aussi ailleurs

Quel regard portent d'autres acteurs de l'agroécologie et de la bio sur ces initiatives ? L'association *Nature et Progrès* est une pionnière de l'agriculture biologique en France. C'est elle qui a élaboré le premier cahier des charges de l'agriculture bio en 1972, qui fut ensuite source d'inspiration pour le label AB et sa réglementation européenne en 1991,

rappelle Éliane Anglaret, ex-présidente et actuelle secrétaire du bureau de la fédération *Nature et Progrès*.

Nature et Progrès n'est pas un label, mais une mention que l'on trouve apposée sur un certain nombre de produits, d'échoppes sur le marché ou encore de restaurants. Sentant assez vite venir les dérives industrielles de la bio, l'association s'est dotée d'une charte plus large que le seul volet environnemental et plus technique que celle du label AB, incluant les dimensions énergétique, sociale, l'aspect des semences, etc. L'association n'a pas été invitée à participer aux réflexions sur ces nouveaux labels, explique-t-elle, malgré "de bonnes relations avec la FNAB, les Biocoop, etc." Elle s'interroge sur le risque de perdre les consommatrices en multipliant les nouveaux labels assez proches les uns des autres. Et souligne la réticence de *Nature et Progrès* à travailler "avec ceux qui ont détruit le système de production paysanne et locale : grandes surfaces, grandes coopératives agricoles, etc."

Par ailleurs, la dimension locale et équitable de l'agriculture biologique est déjà bien présente en dehors des labels en question. Les paysan-nés qui fonctionnent en AMAP par exemple

pratiquent le circuit court, local et plus équitable que le commerce classique grâce à un système de garantie participative avec les amapien-nés. "La plupart des agriculteurs de *Nature et Progrès* font du circuit court, précise Éliane Anglaret. Et d'ailleurs, on constate que ces circuits se raccourcissent avec le temps. On milite pour une relocalisation de l'économie, à l'échelle des régions, de quelques dizaines de kilomètres, dans le but d'entretenir une vie sociale locale. Les foires bio, les magasins de producteur, etc., font vivre les territoires." Selon elle, les grandes surfaces sont actuellement en lutte pour s'approprier le bio, mais derrière ce label AB "il est important de se demander d'où ça vient, qui a produit, et dans quelles conditions ? Le bio en grandes surfaces a souvent un goût amer. Bio c' Bon vient de se faire racheter par Carrefour, Naturalia appartient à Monoprix. Les grandes surfaces avec leurs pratiques inéquitables se camouflent derrière le nom d'autres enseignes pour faire du chiffre d'affaires." Le défi est aussi de cesser d'engraisser ces géants de l'agroalimentaire qui sont largement responsables du problème qu'ils prétendent maintenant résoudre. ♦

› Texte : **Elise, Lucie, Alice et Miléna**, étudiantes à Sup'écolidaires

La RN88 ou la route de l'absurde

Malgré l'objectif "zéro artificialisation des sols", un grand projet inutile menace de défigurer le territoire des sucs, en Haute-Loire. Une lutte citoyenne et juridique s'organise pour contrer ce projet.



Le 21 mars 2021, une manifestation joyeuse a réuni environ trois cent personnes sur le tracé de la route. Semis de graines des paysannes locales sur 4 ha de terres acquises par l'État, piétinage du terrain par un troupeau de brebis pour enterrer les graines, chants et rencontres étaient au rendez-vous. Fanny Metrat, de la Confédération Paysanne témoigne : "En 1988, la France comptait 1 million de paysans. Aujourd'hui, il n'en reste que 400 000. Ce type de projet routier participe à l'éradication du monde paysan." *La crise éco-climatique sans précédent va fragiliser la sécurité alimentaire, et le moindre mètre carré "est un mètre carré à préserver pour nourrir les populations de demain. Nous devons défendre la vocation alimentaire des terres."*

198 millions d'euros. C'est le prix que devrait coûter à la région Auvergne Rhône-Alpes la déviation de la RN 88. Cette 2x2 voies de 10,7 kilomètres permettra d'éviter la traversée de Saint-Hostien et du Pertuis et d'assurer sécurité et calme aux habitant·es des deux villages, peuplés respectivement de 740 et 460 habitant·es sur toute la commune. La déviation prévue permettrait au maximum de faire gagner aux automobilistes environ 1 minute pour les poids lourds et 3 minutes pour les voitures, engloutissant pour cela 140 hectares d'espaces naturels et

de terres agricoles, dont 20 de zones humides.

Les agricult·rices présent·es sur les terres ont été exproprié·es sous la contrainte depuis 1997, soit la première phase procédurière. L'acquisition des terrains se fait aujourd'hui "à l'amiable" mais souvent sous la pression. Une mascarade orchestrée par leur région.

Une note écologique très salée s'ajoute à l'addition. Ce projet d'artificialisation s'apprête à défigurer des paysages et des écosystèmes uniques en leur genre. Les "sucs", qui ont inspiré le nom de la "lutte des sucs" contre cette

déviation, sont des dômes volcaniques aux attraits touristiques forts, abritant des centaines d'espèces protégées. Les travaux ont débuté en janvier 2021.

Une déclaration d'utilité publique périmée

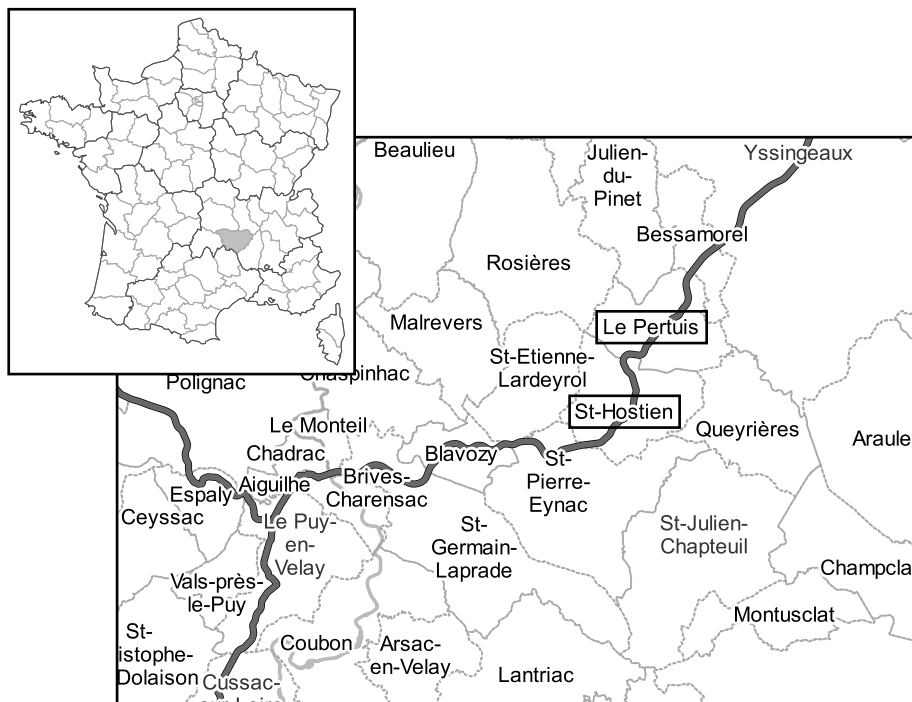
En 1997, une déclaration d'utilité publique est proclamée dans le cadre de la Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT) pour relier Lyon à Toulouse par un axe routier de 2x2 voies, dans un objectif de désenclavement. Cependant, certains tronçons échappent à ces travaux d'envergure,

de par une fréquentation automobile insuffisante et un coût exorbitant au vu de l'usage, ce qui est notamment le cas du chemin entre Saint-Hostien et Le Pertuis. Le projet de réaménagement sur ce tronçon est alors abandonné en 2007, maintenant une route qui traverse de part en part ces deux bourgs. La déclaration d'utilité publique qui a valeur d'usage sur 10 ans expire mais le projet est tout de même relancé dix ans plus tard sous la présidence régionale de Wauquiez en 2017, dans un souci, lisons-nous dans l'arrêté préfectoral : *"d'améliorer la sécurité des usagers et des riverains" (...)* *"en réduisant les impacts en matière de pollution de l'air et du bruit"*. Mais améliorer quelle sécurité ? Et réduire quelles pollutions ? Au fil des lectures (1) les contradictions s'accumulent, disqualifiant ces différents motifs. La déclaration d'utilité publique a aujourd'hui 24 ans et ne semble nullement répondre aux objectifs de notre siècle de zéro artificialisation nette, d'absence de perte nette de la biodiversité et de neutralité carbone pour 2050.

Une décision unilatérale et anti-démocratique

"C'est une décision qu'il a prise de façon complètement unilatérale et sans consultation" dénonce une militante de la lutte des sucs. En effet, lorsque Laurent Wauquiez a été élu en 2015 en tant que président de la région, il n'a nullement fait part de ce projet lors de sa campagne. Les militant·es et habitant·es dénoncent l'absence de réelle consultation. Une enquête publique a été menée au début du lancement des travaux, trop courte cependant pour pouvoir prendre connaissance de l'ensemble des impacts et se prononcer en toute connaissance de cause.

Nous assistons aujourd'hui à une véritable bataille de l'opinion publique, traversée de désinformation. Les mouvements citoyens tentent de rétablir clarté et équité lors de réunions d'information et de sensibilisation. Pour certain·es, le prétexte de la sécurité et le caractère "accidentogène" de la route relèvent d'un "mensonge institutionnel". En effet, sur ce tronçon-là, nous répertorions seulement un accident mortel sur dix ans avec circonstance aggravante, sous emprise de drogue. Le gain de temps est aussi gonflé pour légitimer les travaux. Sans oublier que



Le Droit contre l'illégalité du projet

Face au projet, la mobilisation se dresse. Le 28 janvier 2021, 4 associations (1) ont déposé deux recours devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Le premier est un recours de fond global qui va être étudié dans 6 mois, voire un an et plus. Le deuxième est un référé qui réclame la suspension des travaux jusqu'à l'examen du premier recours. Ce référé a été rejeté par le tribunal de Clermont. Les associations ont donc déposé un pourvoi au Conseil d'État (2). Le chantier a commencé début janvier 2021 sans respecter les contraintes de l'arrêté préfectoral du préfet de Haute-Loire : les travaux ont commencé en période d'hibernation animale, le travail s'est fait de nuit, les zones fragiles n'ont pas été balisées... ce qui augmente la destruction du vivant sur le tracé routier. Le chantier est donc dans l'illégalité.

1. France Nature Environnement AURA, FNE Haute-Loire, Association des Usag·ères des Transports d'Auvergne et SOS Loire Vivante.
2. En parallèle, des élu·es (EELV) à la région ont déposé 2 recours pour abus de pouvoir, contre l'arrêté préfectoral et contre le budget de la région. En effet, le projet ne fait pas partie des compétences de la région et s'oppose aux objectifs éco-climatiques.

les tenant·es du projet tentent de museler les commerçant·es, en les menaçant de ne pas leur accorder de place sur le nouveau tracé, car : *"déplacer la route revient à déplacer le village et ses commerces"*.

Pour les militant·es, le projet profite essentiellement aux entreprises de BTP et a constitué une démonstration de puissance politique à l'approche des élections régionales de 2021. Car comment expliquer autrement le fait que la région s'occupe d'un projet relevant de la compétence nationale ? *"C'est unique qu'une région prenne en charge une nationale."*

Des alternatives plus sobres

Les militant·es proposent des alternatives plus sobres, comme des

possibilités d'aménagement avec contournement léger de Saint-Hostien et une tranchée couverte pour les poids lourds au Pertuis, ce qui permettrait de limiter l'ensemble des impacts, ou encore le réaménagement du transport ferroviaire et routier avec la mise en place de ligne de bus de transports entre Le Puy et Saint-Étienne. Les alternatives existent et sont possibles, mais il semblerait qu'elles n'aient pas la côte !

Ce qui est sûr, c'est que les pollutions sont loin d'être réduites. L'Autorité environnementale relève de sérieux manquements du projet quant aux objectifs nationaux et recommande vivement de *"réévaluer les besoins de compensation, en prenant en compte tous les habitats naturels à enjeux et en visant l'absence de perte nette de biodiversité"*.

1. Documents administratifs, avis de l'Autorité environnementale et de France Nature Environnement AURA notamment.

Elle réclamait également de "préciser avant le commencement des travaux les compensations apportées par chacun des sites compensatoires qui auront été retenus et sécurisés", engagement non respecté car les travaux ont débuté sans avoir trouvé de terrains compensatoires. L'entreprise maître d'ouvrage sous-estime les incidences et prend le risque de ne pouvoir compenser à hauteur des dégâts car les terrains semblables... n'existent plus.

Artificialisation des terres agricoles face au désespoir des paysan·nes

La relance du projet de RN88 toucherait vingt-neuf exploitations agricoles dont quatre en agriculture biologique. Les expropriations devraient mener à des compensations. Cependant, le volet agricole de l'étude d'impact relève une absence de "réserve foncière", c'est-à-dire de terres achetées à proximité pour compenser les pertes des agricultrices (2). Les terrains convoités aujourd'hui par la région viennent s'ajouter à tous ceux déjà acquis lors de la première phase de construction de la route en 1997.

Compensation écologique ou dépossession foncière ?

Des mesures compensatoires ont été annoncées, mais l'avis du *Conseil National de la Protection de la Nature* est sans appel. Il juge que la surface totale des mesures devrait être d'au moins 150 hectares. "Pour nous les écologistes, la compensation est insupportable, on vous coupe un bras, mais on en met un troisième à quelqu'un d'autre (...) les zones humides on ne pourra pas les compenser car il n'y a pas de terrains équivalents !". Ces mesures ne prennent que très rarement en compte le fonctionnement des biotopes qui ne peuvent pas se transposer de terrains centenaires à des terrains restaurés.

2. En effet, le droit de fermage présent dans le code rural définit le fait que l'usage de la terre prime sur le droit de propriété. Cela signifie que personne ne peut exproprier des paysan·nes. Cependant, les porteur·ses de projets outrepassent ce droit et les militant·es portent également des réclamations juridiques dans ce sens. Certain·es paysan·nes s'opposent encore à la vente des terrains, ce qui vient créer toujours plus de conflits entre les propriétaires des terrains et les exploitant·es qui les louent.



Une première manifestation a eu lieu le 17 juin 2020, organisée par FNE 43, faisant appel à la campagne nationale Contre la réintoxication du monde (Campagne nationale née après le premier confinement de 2020 et regroupant des actions sur tout le territoire français pour bloquer des projets inutiles et imposés, rompre avec la destruction du vivant et le nihilisme marchand : agir17.noblogs.org). Suite à cet événement, le collectif de La lutte des Sucrs a vu le jour. Les petites mains de La lutte des Sucrs ont réalisé des ateliers pour sensibiliser les paysannes, des balades de sensibilisation à la géologie des sucrs...



Le week-end du 22 mai 2021, nouvelle mobilisation des militantes de la lutte des sucrs accompagnée par le mouvement des Soulevements de la terre. Durant trois jours se sont succédés prises de paroles, ateliers construction de cabanes, potager, lectures, discussions dans une ambiance très conviviale. Le terrain fut laissé en état comme prévu le lundi. Seules les cabanes démontables ont été laissées sur le terrain. Mais il ne fallut que quelques heures pour que l'ordre soit donné de venir les ravager, laissant ainsi la parcelle dans un état désastreux.

Un espoir de victoire

"Le début des travaux ne décourage pas la lutte mais l'accélère". Les militant·es ne se découragent pas. Des combats similaires dans le passé ont remporté de belles batailles en faisant converger mobilisations citoyennes et combat juridique, comme celui de l'A45. Un autre projet qui s'est effondré, celui du contournement de Beynac en Dordogne, redonne espoir. En effet, 2 ans après avoir commencé les travaux, la supercherie de l'arrêté préfectoral hors-la-loi a été découverte. 16 millions d'euros vont être dépensés

pour défaire ce qui a été bâti. Les militant·es ont aussi anticipé les prochaines échéances juridiques. "Ça fait depuis les années 90 que l'on parle de cette route, on n'est plus à 3 ou 4 ans près pour laisser faire le domaine juridique et attendre les recours". Il reste encore 3 recours, et de la détermination pour les quatre associations mobilisées qui vont solliciter le Conseil d'État. ♦

➔ Contact

♦ <https://laluttedessucrs.noblogs.org>
laluttedessucrs@inventati.org

► Texte : **Anne Fremaux**

Agrégée de philosophie et docteure en écologie politique. Elle est l'auteure de trois ouvrages : *La nécessité d'une écologie radicale*, éd. Sang de la terre, 2011 (essai) ; *L'ère du levant*, éd. Rroyzz, 2016 (roman d'anticipation) ; *Après l'Anthropocène : un écorépublicanisme pour un monde post-capitaliste*, éd. Palgrave MacMillan, 2019 (non traduit en français).

L'anthropocène, ère de l'impuissance humaine ?

L'Anthropocène, "l'âge de l'humain", serait la période au cours de laquelle l'humanité serait devenue le principal moteur des changements affectant les systèmes terrestres. Alors qu'une vision scientifique laisse supposer que l'ère de l'anthropocène est celle de la toute puissance de la technique sur la nature, Anne Frémaux, philosophe, interroge cette évidence et met en avant l'absence de maîtrise de l'humain sur le vivant.



Est-ce la fin de la nature ?

Plutôt que notre domination de la nature, l'anthropocène révèle en réalité l'impuissance et les incertitudes de l'humanité vis-à-vis de ses propres productions et des dynamiques socio-naturelles qu'elle crée. Le SARS-CoV-2 est un symptôme parmi tant d'autres de l'absence de maîtrise de l'Homme sur son milieu. Dès lors, considérer l'anthropocène comme l'apogée du pouvoir et du savoir humains sur la nature est, au mieux, une erreur, au pire, une manipulation idéologique destinée à nous faire croire que nous sommes désormais séparés de la nature et que notre seul sauveur est l'ingénieur.

Derrière le concept d'anthropocène apparaît en réalité un projet techno-capitaliste destiné à changer notre perception du monde et à imposer l'idée que les problèmes environnementaux, créés par des technologies mal maîtrisées, seront résolus par davantage de technologie. La nature n'est pas "morte" : elle est en train d'être sciemment détruite par des phénomènes parfaitement identifiables, parmi lesquels la logique de croissance, la course effrénée aux nouvelles technologies, l'impérialisme économique, ou l'hyperconsommérisme. C'est la raison pour laquelle Jason W. Moore préfère parler de "capitalocène" pour décrire le processus qui conduit à la construction d'une seconde nature, d'une "nature capitaliste", au terme d'"anthropocène", bien trop vague et susceptible de rendre l'humanité tout entière (l'*anthropos*) coupable de dérives qui ne relèvent pourtant que d'une partie congrue : celle des pays riches.

"Depuis trente ans, la biomasse totale des insectes diminue dangereusement, 40% d'entre eux sont en déclin, et leur taux d'extinction est huit fois plus rapide que celui des mammifères, des oiseaux et des reptiles. À ce rythme là, ils pourraient bien avoir tous disparu d'ici un siècle, entraînant un effondrement catastrophique de tous les écosystèmes naturels, dont l'être humain fait évidemment parti."

Extrait de la série "Fragile".

mariannethazet.photography

Cet optimisme technicien est partagé par ceux qu'on appelle les "écomodernistes" (1) pour lesquels la vie sur terre (car il n'est plus question, pour eux, de préserver la nature) nécessite la densification des populations dans des "villes intelligentes", l'intensification de l'agriculture grâce aux OGM, le dessalement des océans, la fission nucléaire, voire le développement de technologies hasardeuses et lourdes de conséquences, telles que la géoingénierie (2). La nouveauté de ce programme, parfois appelé "révolution industrielle verte", réside dans sa vocation à changer notre rapport au monde : les écomodernistes proposent une vie "hors-sol" dans des ensembles urbains densifiés et contrôlés par des techniques de gestion et de surveillance, ou encore un rapport au monde hyperconnecté et abandonné à des interfaces numériques et algorithmiques.

1. Voir le manifeste éco-moderniste :

<http://www.ecomodernism.org/francais>

2. La géo-ingénierie (ou ingénierie environnementale) consiste à intervenir à grande échelle dans le système climatique de la Terre, afin d'atténuer les effets néfastes du réchauffement planétaire. Elle préconise deux grandes catégories de techniques : les techniques d'élimination du dioxyde de carbone qui visent à capter le CO₂ et à l'enfouir dans des puits de carbone et les techniques de gestion du rayonnement solaire qui visent à réduire la quantité de rayonnement solaire ou infrarouge atteignant la surface de la Terre.

En évacuant la nature de la question écologique (3), on se prive aussi du concept de "limites naturelles", lesquelles ne sauraient pourtant être franchies sans mettre en péril notre survie. Or, pour les néo-environnementalistes, l'ingéniosité humaine ne saurait rencontrer de frontières, y compris naturelles. Nous sommes ici, comme dans le cas du Covid-19, face à un "capitalisme du désastre" qui utilise la "stratégie du choc" pour imposer des modes de gouvernance et des technologies autoritaires. Dans les deux cas, en effet, il s'agit de saisir l'opportunité d'une crise pour imposer un projet totalitaire s'appuyant notamment sur la centralisation du pouvoir, la promotion de technologies à risques et l'anesthésie organisée des masses.

La mise à mort de la nature et de la nature humaine

La vision positiviste de la science (ou "scientisme") défend l'idée que les coûts environnementaux et sociaux négatifs liés à l'hyperconsommation et aux modes de vie associés dans les pays riches peuvent être résolus ou éradiqués grâce à l'innovation technologique. À cela s'ajoute une volonté de

3. C'est la raison pour laquelle un tel mouvement est aussi appelé "post-environnementaliste".

surveillance dans le cadre d'un dirigisme étatique et techno-capitaliste propre au néolibéralisme. Ainsi, la machine à gouverner, déshumanisée, qui échappe à toute rationalité humaine, vise à promouvoir l'intelligence artificielle dans tous les domaines, comme si l'humanité était déjà "obsolète" (suivant en cela l'obsolescence programmée des objets).

C'est dans cette tendance *high-tech* futuriste que s'inscrit le projet transhumaniste, ou encore le couplage entre la machine et l'être humain visant à rendre ce dernier plus performant, plus proche de la perfection des machines (4). Il s'agit bien, dans une telle vision, de "produire" le monde, c'est-à-dire de se substituer aux mécanismes naturels déclarés obsolètes, inefficients ou inadaptés au futur que nous désirons. Dès lors, l'idée n'est pas de réparer la nature/les humains ou encore d'en prendre soin, mais bien de le(s) remplacer par des artifices plus efficaces dont l'arbre artificiel et le cyborg représentent des paradigmes possibles. À mesure que la crise écologique avance, nous sommes invité à accepter que tout soit technologiquement et industriellement produit, depuis

4. Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de J.-M. Besnier, *Demain les posthumains : le futur a-t-il encore besoin de nous ?* Paris, éd. Hachette Littératures, 2009.



l'air que nous respirons jusqu'aux écosystèmes. De même, à mesure que la crise pandémique se déploie (5), nous devons accepter la gouvernance technologique, la déshumanisation et le glissement de nos sociétés vers le tout numérique au détriment de la vie vraiment vivante.

Le great new deal ou la mort de l'écologie

La quatrième révolution industrielle sera verte ou ne sera pas : le "green deal" souhaité par Klaus Schwab, fondateur du *Forum économique mondial*, comme par les dirigeants français et européens, sera l'occasion de promouvoir la "croissance écologique" et les "technologies vertes de demain" (hydrogène décarboné en tête). Cela tombe bien car l'épidémie du Covid-19 nous a fait prendre conscience de la nécessité de changer le monde. Pandémies, crise écologique, crise financière vont toujours dans le même sens : toutes nous conduisent vers un avenir "meilleur" construit à coups d'innovations technologiques menées à marche à forcée. C'est notamment le cas des vaccins anti-Covid à ARN messager (autorisés pour la première fois sur l'humain) qui ont été bouclés en une dizaine de mois au lieu des dix ans habituels nécessaires, sans grande considération pour les risques qu'ils comportent. De la même manière, c'est sous le coup de l'urgence climatique que les autorisations permettant de procéder à des essais de géoingénierie sont données.

En réalité, le monde 2.0 que les partisans du "tout technologique" rêvent de nous imposer répond davantage aux besoins de débouchés des multinationales capitalistes qu'aux besoins humains, parmi lesquels ceux, primordiaux, d'enracinement, de liens et d'échanges dans des lieux naturels, artistiques et sociaux. Si la crise écologique, comme l'épidémie de Covid-19



La géo-ingénierie ne peut être une réponse sérieuse au réchauffement climatique et à la pollution atmosphérique.

sont aujourd'hui traitées comme des questions exclusivement techniques – à laisser aux experts et aux acteurs du marché – plutôt que comme des questions politiques et démocratiques, c'est parce que des intérêts financiers colossaux sont en jeu. Aujourd'hui, l'état d'urgence sanitaire a pris le pas sur la démocratie, laissant la vie des concitoyens entre les mains de "spécialistes" dont la neutralité est rarement démontrée.

Le retour de la nature... et du vivant

Il ne faut pas négliger le pouvoir de la nature : celui-ci se manifeste notamment, de manière de plus en plus visible comme pouvoir du négatif, sous la forme de catastrophes, de pandémies, de pollutions, de radioactivité, de changement climatique : autant de "monstres" qui montrent que la nature ne se laisse pas si facilement emprisonner par nos inventions/expérimentations ou digérer par les pratiques

humaines. Il devient dès lors urgent de développer une approche beaucoup plus prudente et modeste, de considérer la crise écologique et la crise sanitaire actuelles comme l'opportunité de repenser notre place sur Terre, avec les autres êtres humains et non-humains avec lesquels nous formons une communauté de vie. Autrement, la perspective qui s'offre à nous et aux futures générations est celle d'une humanité laissée sans monde habitable ou, suprême ironie de l'histoire, une planète anthropisée sans Homme pour l'habiter. Souhaitons aussi que la nature vivante de l'Homme se lève enfin face à un pouvoir déshumanisé prêt à tout pour imposer ses sombres projets. Notre réveil sera peut-être le terreau fertile d'un monde nouveau dont beaucoup d'entre nous rêvent : un monde de partage et de solidarité qui remettrait à l'honneur la devise aujourd'hui bafouée de la République française. Pour la Terre et pour nous tous qui l'habitons. ♦

5. Ce que révèle particulièrement la crise du covid-19, c'est l'incapacité de l'État à arrêter l'épidémie de disparition des lits d'hôpitaux et ce, malgré les annonces gouvernementales : 69 000 places d'hospitalisation à temps complet ont disparu entre 2003 et 2017, 4000 lits hospitaliers ont été fermés en 2018, 3400 en 2019 et la tendance continue en 2020, en pleine épidémie (Source : Drees, *Les établissements de santé*, édition 2019 ; cité par *Bastamag* "Malgré les déclarations d'Olivier Véran, suppressions de lits et fermetures d'hôpitaux se poursuivent", Rachel Knæbel, 3 décembre 2020).

Jeu : à quoi servent les armes nucléaires ?

En 1960 est réalisé le premier essai nucléaire français. La France se dote de l'arme atomique. Aujourd'hui, elle dépense au moins 4 milliards par an pour maintenir en état sa force de frappe.

Question n°1 : Dans la liste ci-dessous des interventions de l'armée française dans d'autres pays, quand l'arme nucléaire a-t-elle été utile ?

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ Limousin (Tchad, 1969-1971) | ☐ Artimon (Golfe persique, 1990-1995) | ☐ Artémis (Région des grands lacs, UE, 2003) |
| ☐ Bison (Tchad, 1969-1972) | ☐ Salamandre (Golfe persique, 1990) | ☐ Providence (Liberia, 2003) |
| ☐ Saphir (Djibouti, 1974-1977) | ☐ Daguet (Golfe persique, 1990-1991) | ☐ MINUL (Liberia, ONU, 2003-2018) |
| ☐ Lamentin (Mauritanie, 1977-1978) | ☐ Minurso (Sahara occidental, ONU, 1991-en cours) | ☐ 14 juillet (Colombie, 2003) |
| ☐ Bataille de Kolwezi (République démocratique du Congo, 1978) | ☐ Oryx (Somalie, 1992-2013) | ☐ Astrée (Bosnie-Herzégovine, UE, 2004) |
| ☐ Tacaud (Tchad, 1978-1980) | ☐ APRONUC (Cambodge, ONU, 1992-1993) | ☐ Opération Carbet (Haïti, ONU, 2004) |
| ☐ Bonite (Zaïre, 1978) | ☐ Balbuzard (Yougoslavie, 1993-1996) | ☐ Dorca (Tchad, 2004) |
| ☐ FINUL (Liban, Israël, Palestine, ONU, 1978-en cours) | ☐ Turquoise (Rwanda, 1994-1995) | ☐ ONUCI (Côte-d'Ivoire, ONU, 2004-en cours) |
| ☐ Nouadhibou (Mauritanie, 1979-1980) | ☐ SFOR (Bosnie-Herzégovine, OTAN, 1996-2004) | ☐ Baliste (Liban, 2006-2008) |
| ☐ Barracuda (Centrafrique, 1979-1981) | ☐ Pélican (Congo, 1997-1999) | ☐ Atalante (Somalie, UE, 2008) |
| ☐ Saintonge (Nouvelles-Hébrides, 1980) | ☐ KFOR (Kosovo, OTAN, 1999) puis MINUK (Kosovo, ONU, 1999) | ☐ Eufor (Tchad, République centrafricaine, UE, 2008) |
| ☐ Scorpion (Tunisie, 1980) | ☐ MONUC (République démocratique du Congo, ONU, 1999-en cours) | ☐ Harmattan (Libye, 2011) |
| ☐ Cyprin (Centrafrique, 1981) | ☐ Minuéé (Éthiopie, Érythrée, ONU, 2000-en cours) | ☐ Opération Pamir (Afghanistan, OTAN, 2012-2014) |
| ☐ EFAO (Centrafrique, 1982-en cours) | ☐ Héraclès (Afghanistan, 2001-2002) | ☐ Serval (Mali, 2013-2014) |
| ☐ Olifant, Anabase, Epaulard, Mirmillon... (Liban, 1981-en cours) | ☐ Epidote (Afghanistan, 2002-2014) | ☐ Sangaris (République centrafricaine, ONU, 2013-2016) |
| ☐ Epaulard (Tchad, 1982) | ☐ Licorne (Côte d'Ivoire, ONU, 2002-2015) | ☐ Barkhane (Sahel, 2014-en cours) |
| ☐ Manta (Tchad, 1983-1984) | ☐ Boali (République centrafricaine, 2002-2013) | ☐ Chammal (Irak et Syrie, 2014-en cours) |
| ☐ Opération Togo (Togo, 1986) | ☐ Arès (Afghanistan, 2003-2007) | ☐ Hamilton (Syrie, 2018) |
| ☐ Epervier (Tchad, 1986-2014) | | |
| ☐ Promothée (Golfe persique, 1987-1988) | | |
| ☐ Oside (Comores, 1989) | | |
| ☐ Requin (Gabon, 1990) | | |
| ☐ Noroît (Rwanda, 1990) | | |

Question n°2 : L'arme nucléaire protège-t-elle le territoire français ? Dans la liste suivante (nous n'avons retenu que les attentats ayant provoqué des morts), quand l'arme nucléaire a-t-elle été utile ?

- ☐ Attentat contre le consulat algérien (Marseille, 14 décembre 1973, 4 morts, 12 blessés)
- ☐ Attentat contre le drugstore Saint-Germain (Paris, 15 septembre 1974, 2 morts, 34 blessés)
- ☐ Attentat à la Gare de l'est (Paris, 9 mars 1975, 1 mort, 6 blessés)
- ☐ Attentat contre la Maison de la culture arménienne (Paris, 27 mai 1976, 1 mort)
- ☐ Attentat boulevard Sébastopol (Paris, 2 juin 1976, 4 morts)
- ☐ Attentat contre la compagnie El Al (Orly, 20 mai 1978, 5 morts)
- ☐ Attentat au Bazar de l'Hôtel-de-Ville (2 décembre 1978, 1 mort, 17 blessés)
- ☐ Attentat à l'ambassade de Syrie (Paris, 29 janvier 1980, 1 mort, 8 blessés)
- ☐ Tentative d'assassinat du premier ministre iranien (Paris, 18 juillet 1980, 3 morts)
- ☐ Attentat de la rue Copernic (Paris, 3 octobre 1980, 4 morts, 20 blessés)
- ☐ Attentat à l'arrivée de Giscard d'Estaing (Aéroport d'Ajaccio, 16 avril 1981, 1 mort, 8 blessés)

- ☐ Attentat dans le train Paris-Toulouse (29 mars 1982, 5 morts, 28 blessé-es)
- ☐ Attentat contre le magazine Al Watan Al Arabi (Paris, 22 avril 1982, 1 mort, 63 blessé-es)
- ☐ Fusillade avenue Trudaine (Paris, 31 mai 1983, 2 morts, 1 blessé-e)
- ☐ Attentat à l'aéroport (Orly, 15 juillet 1983, 8 morts, plus de 50 blessé-es)
- ☐ Attentat sur la ligne Marseille-Paris (Marseille, 31 décembre 1983, 4 morts, 45 blessé-es)
- ☐ Attentat contre le magasin Mark and Spencer (Paris, 23 février 1985, 1 mort, 15 blessé-es)
- ☐ Série d'attentats à Paris lié à la situation libanaise : 2 bombes le 7 décembre 1985 (43 blessé-es), 4 du 3 au 5 février 1986 (27 blessé-es), 1 bombe dans le train Paris Lyon le 17 mars (9 blessé-es), 2 bombes les 20 mars 1986 (2 morts, 29 blessé-es), 1 bombe le 8 septembre 1986 (1 mort, 21 blessé-s), 1 bombe le 12 septembre 1986 (54 blessé-s), une bombe le 14 septembre 1986 (3 morts, 1 blessé-e), une bombe le 15 septembre 1986 (1 mort, 56 blessé-es), une bombe rue de Rennes le 17 septembre 1986 (7 morts, 55 blessé-es)
- ☐ Attentat contre la brigade de répression du banditisme (Paris, 9 juillet 1986, 1 mort, 30 blessé-es)
- ☐ Attentat sur un marché (Toulon, 19 août 1986, 4 morts)
- ☐ Attentat contre un foyer Sonacotra (Cagnes-sur-Mer, Alpes-Maritimes, 19 décembre 1988, 1 mort, 12 blessé-es)
- ☐ 9 attentats attribués au GIA (Paris, Villeurbanne, entre le 11 juillet et le 17 octobre 1995, 10 morts, 190 blessé-es)
- ☐ Attentat à la gare de Port-Royal (Paris, 3 décembre 1996, 4 morts et 91 blessé-es)
- ☐ Attentat contre un MacDo (Quévert, Côte-d'Armor, 19 avril 2000, 1 mort)
- ☐ Attentat contre des garde-civil-es espagnol-es (Capbreton, Landes, 1er décembre 2007, 2 morts)
- ☐ Attentats à Toulouse et Montauban (11, 15 et 19 mars 2012, 7 morts, 4 blessé-es)
- ☐ Attentats contre Charlie-Hebdo puis contre l'Hyper Cacher (Paris, janvier 2015, 17 morts, 18 blessé-es)
- ☐ Attentats du 13 novembre 2015 (Bataclan, Stade de France, terrasses de cafés, 130 morts, 413 blessé-es)
- ☐ Attentat église Saint-Étienne (Saint-Étienne-du-Rouvray, 26 juillet 2016 (3 morts, 4 blessé-es)
- ☐ Attentat Promenade des Anglais (Nice, 14 juillet 2016, 86 morts, 458 blessé-es)
- ☐ Attentat contre un fourgon de police (Paris, 20 avril 2017, 1 mort, 3 blessé-es)
- ☐ Attentat Gare Saint-Charles (Marseille, 1er octobre 2017, 2 morts)
- ☐ Attentat Super U (Carcassonne et Trèbes, 23 mars 2018, 5 morts, 15 blessé-es)
- ☐ Attentat rue Monsigny (Paris, 12 mai 2018, 1 mort, 4 blessé-es)
- ☐ Attentat Marché de Boël (Strasbourg, 11 décembre 2018, 5 morts, 11 blessé-es)
- ☐ Attentat à la Préfecture (Paris, 3 octobre 2019, 4 morts, 2 blessé-es)
- ☐ Attentat parc des Hautes-Bruyères (Villejuif, 3 janvier 2020, 1 mort, 2 blessé-es)
- ☐ Attentat à l'église Notre-Dame (Nice, 29 octobre 2020, 3 morts)

Question n°3 : Parmi ces pays européens qui n'ont pas l'arme nucléaire (et qui économise donc plusieurs milliards d'euros par an), quels sont ceux dont le territoire a été envahi par une puissance étrangère depuis 1960 ?

- | | | | | |
|---|-----------------------------------|--|---|--------------------------------------|
| ☐ Albanie | ☐ Croatie | ☐ Italie | ☐ Monaco | ☐ Saint-Marin |
| ☐ Allemagne | ☐ Danemark | ☐ Kosovo | ☐ Monténégro | ☐ Serbie |
| ☐ Andorre | ☐ Espagne | ☐ Lettonie | ☐ Norvège | ☐ Slovaquie |
| ☐ Autriche | ☐ Estonie | ☐ Liechtenstein | ☐ Pays-Bas | ☐ Slovénie |
| ☐ Belgique | ☐ Finlande | ☐ Lituanie | ☐ Pologne | ☐ Suède |
| ☐ Bosnie-Herzégovine | ☐ Grèce | ☐ Luxembourg | ☐ Portugal | ☐ Suisse |
| ☐ Bulgarie | ☐ Hongrie | ☐ Macédoine | ☐ République Tchèque | ☐ Vatican |
| ☐ Chypre | ☐ Irlande | ☐ Malte | ☐ Roumanie | |
| | ☐ Islande | ☐ Moldavie | | |

Réponses :

Jeu n°1 : aucune

Jeu n°2 : aucun

Jeu n°3 : aucun (la seule guerre dans le cadre de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie est plutôt une guerre civile)

Conclusion :

À quoi sert l'arme nucléaire ?

À enrichir quelques fabricants d'armement sans doute, mais certainement pas à la défense du pays.

Le choix du nucléaire nous fait perdre au moins

4 milliards de budget national par an

et nous empêche de fermer les centrales nucléaires

nécessaires pour produire la matière fissile des bombes.



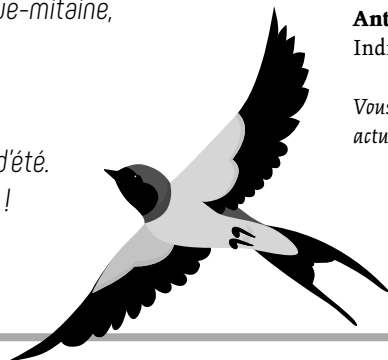
Hirondelle

Hirondelle, toi qui voyages
Toi qui viens du large,
Oiseau d'azur et de lumière
Toi, qui survoles les frontières !
Hirondelle, chante-moi ton chant d'été.
Hirondelle, chante ton chant d'été !

Sais-tu, douce amie des tropiques,
Que lorsque la neige se fait épique,
Qu'elle tombe son blanc-manteau,
Je songe près des coteaux,
À ton mirifique chant d'été ?
Hirondelle, chante-moi ton chant d'été.
Hirondelle, chante ton chant d'été !

Sais-tu, amie des contrées lointaines,
Que lorsque la nostalgie est croque-mitaine,
Qu'au coin des feux d'hiver,
Je pense, dans mon froid univers,
À ton merveilleux chant d'été ?
Hirondelle, chante-moi ton chant d'été.
Hirondelle, chante ton chant d'été !

Faustin Yavo



Une campagne pour rouler à 110 km/h sur l'autoroute, suite

Pour faire suite à mon courrier de décembre 2020, et à celui de Sophie du mois de mars 2021, je vous propose une maquette d'autocollant à coller aux fesses de nos voitures pour les retenir un peu sur nos autoroutes de compétition. Je vais le distribuer en Touraine, et un peu à Paris, mais je peux envoyer le fichier à qui veut s'en imprimer aux six coins de l'hexagone. Merci à Louise qui m'a bien aidé à le rendre propre sur lui et drôle en même temps ! J'ai constaté que plein de gens se limitaient sur autoroute, il est temps de le faire savoir, les régionales approchent, et il faut pousser tou-tes ces braves candidat-es à s'engager pour de vrai et à mettre en œuvre les décisions de la commission sur le réchauffement climatique. L'autocollant pourra servir d'amorce pour engager la conversation.

Et bravo pour avoir abandonné Fesse Bouc, c'est aussi une pollution à tous les niveaux !!

Antoine
Indre-et-Loire

Vous pouvez retrouver ce fichier sur notre site : <https://www.revuesilence.net/actualites/une-campagne-pour-rouler-a-110km-h-meme-sans-y-etre-oblige>



Félicitations

Je félicite votre équipe (et particulièrement Damien) pour la nouvelle maquette, plus claire, plus colorée et plus aérée. Bref, plus agréable !

Je voulais vous faire juste une remarque sur la nouvelle police choisie pour les articles qui est trop claire et fine pour ma vue (qui baisse avec l'âge !) mais je constate que la police a été modifiée à nouveau dans le dernier numéro, et je m'en réjouis !

Par ailleurs, j'en profite pour vous demander s'il est possible (quand vous le pouvez) d'agrandir la taille des caractères des brèves, pour que j'aie plaisir à les lire sans trop fatiguer ?

Merci pour votre attention et merci pour votre revue passionnante, pertinente, critique, bienfaisante, inspirante, militante, non violente, stimulante, indispensable...

MERCI de continuer à exister !

Shivan

Lors du dernier renouvellement nous avons hésité : typo petite (on est vieux), et surtout on n'est pas fans de l'écriture inclusive... Pour nous, faire passer la défense la cause féministe par ce moyen est lourd (cf lecture à haute voix...) et devient un combat formaliste, voire une mode (donc transitoire). Personne (et Silence non plus) ne remet en cause l'emploi généralisé et systématique soit du masculin soit du féminin pour nombre d'êtres vivants sans dénoncer une manipulation culturelle. On dit une chouette, une loutre, une mouche... un rhinocéros, un guépard, un lézard... Nombre de cas où il n'y a pas de terme spécifique pour l'animal femelle... Bien sûr les animaux n'ont pas les moyens de s'opposer ! Ceci dit votre réactivité à propos de l'anniversaire de Fukushima vous fait honneur ; bravo donc, et merci pour la qualité de votre travail !

Ainsi nous avons renouvelé notre abonnement le cœur léger, et nous essayons par tous les moyens de vous faire connaître !

Gabriel Meunier
Isère

Je viens simplement vous féliciter pour votre dossier "Fukushima: 10 ans - ce n'est qu'un début", et plus particulièrement pour les mises au point liminaires, telles : "La centrale a résisté au séisme, ce qui est faux. L'entreprise Tepco promeut le discours de la "catastrophe naturelle" comme cause de l'accident, ce qui est faux également". (...)

Comme je connais bien le problème, étant licencié de physique et de mathématiques des Arts-et-Métiers et écologue de l'université de Genève, mais aussi membre du GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) et auteur du site de la Gazette Nucléaire

(gazettenucleaire.org), cela m'avait passionné et même enflammé, car "même à 75 ans", dont 30 ans passés au CERN et donc désormais retraité, je suis sans cesse à l'affût d'affirmations ou simplement d'écrits, manifestement faux mais hélas souvent répétés même par les écologistes. (...) Énerg...éthiquement vôtre !

Yves Renaud

Je tenais à vous témoigner toute ma reconnaissance pour le travail formidable qu'accomplissent l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du magazine Silence. Avec un seul bémol, c'est que je souhaiterais dans la mesure du possible que les articles soient plus fouillés et étayés.

Sami Alabban-Guégan
Paris

Essais

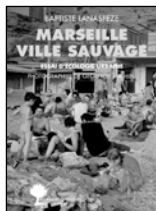
Marseille, ville sauvage

Essai d'écologie urbaine

Baptiste Lanaspéze

Déjà édité en 2012, ce livre a fait l'objet d'une réactualisation. Lors de sa première sortie, on ne parlait pas encore de trames vertes urbaines ni d'anthropocène et l'écologie ne s'était pas invitée dans les métropoles. Depuis une quinzaine d'années, des chercheurs regroupés autour de Philippe Clergeau et Nathalie Blanc (sociologues) ont étudié les représentations de la nature en ville, constatant que l'espace urbain accueille davantage de vie végétale et animale que les espèces attendues et implantées (celle des parcs et jardins). Exemple : "les nouveaux oiseaux dans la ville". Marseille, sur ses 90 km² d'espaces naturels non construits, offre un cas d'école avec ses étendues inexploitées, ses friches et ses populations venues du monde entier. Au-delà de la documentation sur les frottements ville-nature, les auteurs nous font partager leur amour pour cette ville atypique. MD

Photos de Geoffroy Mathieu, éd. Actes Sud, 2020, 192 p., 14,99 €

Anarchisme non-violent
et pacifisme libertaire

Sebastian Kalicha

Cet ouvrage présente une sorte d'encyclopédie des figures non-violentes libertaires (de Dorothy Day à Edward Saïd) ainsi que des organisations qui ont porté, avec plus ou moins de nuances, un tel combat. La première partie sur les fondements théoriques de l'anarchisme non-violent est la plus stimulante. La non-violence libertaire y apparaît comme une analyse radicale de la domination, comme une réflexion critique sur l'action révolutionnaire et sur le rapport entre les moyens et les fins. Des techniques et des stratégies d'action contribuent à préfigurer une politique qui anticipe les rapports sociaux qu'on veut voir advenir. Celle-ci se distingue de l'approche plus réformatrice de la non-violence par sa critique fondamentale de l'État et du capitalisme (ce qui rejaillit dans les débats sur la défense non-violente et sur les révolutions politiques ne remettant pas en cause le système économique). GG

Trad. Gaël Cheptou, Atelier de création libertaire, 2020, 278 p., 16 €

Le vide à moitié vert,
la gauche rouge-verte au pouvoir
Le cas de Grenoble

Le Postillon

Vincent Peyret est rédacteur en chef du Postillon, la revue bimestrielle locale (4 000 ex.) qui depuis 2009 ausculte, analyse, critique la politique municipale et maintenant métropolitaine. Alors sur quoi porte la critique ? Sur le plan des transports qui vante les véhicules électriques, autonomes, pas écologiques, sur la réduction symbolique des espaces agricoles, la démolition de logements sociaux encore en état, la réduction des personnels socio-éducatifs et des bibliothèques... Sur l'extension du service communication, les contrats avec Decaux, l'autoritarisme du maire... "Ils bossent dur (les élus de Grenoble), mais derrière les postures et les grandes déclarations, leur activisme ne fait qu'amplifier la marche du monde, toujours dans la tendance." MD

Éd. Le monde à l'envers, 2021, 205 p., 10 €

Une histoire des inégalités
De l'âge de pierre au XXI^e siècle

Walter Scheidel

Une étude monumentale (764 pages), mondiale et magistrale, des inégalités économiques et sociales à travers les âges. Claire et captivante, elle défend en revanche une thèse contre-intuitive et portant peu à l'optimisme. Tout d'abord, loin de s'opposer, le développement des civilisations (ou simplement de conditions de vie permettant un peu de surplus de ressources) et celui des inégalités vont toujours ensemble. D'autre part, seules des ruptures violentes permettent de les limiter pour un temps. La métaphore des *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse* permet de désigner ces processus niveleurs : les guerres totales (1914-1945), les pandémies (Grande Peste), les révolutions sanglantes (française ou soviétique), les effondrements d'États (l'Empire romain d'Occident ou la chute de la dynastie Tang dans la Chine médiévale). Dans ces circonstances mortifères uniquement, les hiérarchies sont renversées, des programmes politiques radicaux peuvent aboutir. Mais rappelons, avec l'auteur, que "histoire n'écrit pas l'avenir." DG

Traduction par Cédric Weis, préface de Louis Chauvel, éd. Actes Sud, 2021, 764 p., 28 €



Nous avons également reçu...

Essais

■ **Petites lignes ferroviaires, des infrastructures recyclables, une exploration**, dirigé par Alain Guez. 2020, éd. Recherches, 221 p., 30 €. 6 projets exploratoires menés par des étudiant-es de master sur la région de Nancy, destinés à reconnecter un territoire grâce à la voie ferrée. Cela s'annonce passionnant et en phase avec l'actualité, suite à l'annonce du secrétaire d'État aux transports (février 2020) "À rebours des visions monolithiques du passé qui ont conduit à l'abandon des petites lignes, je souhaite explorer toutes les solutions pour désenclaver les territoires en reliant efficacement les métropoles et les villes moyennes." Malheureusement le style universitaire associé aux descriptions et schémas très techniques rend laborieuse la lecture de l'ouvrage.

■ **Les veines de la Terre, une anthologie conçue par Marin Schaffner, Mathias Rolot, François Guerroué**, éd. Wildproject, 2021, 152 p., 12 €. Sortis de la mer, les premiers êtres terrestres ont suivi les rivières, c'est en remontant les courants qu'ils ont fait corps avec les sols. "L'eau est donc le sang de la terre et son liquide amniotique." Du géographe Élisée Reclus [France] à Vandana Shiva [Inde], ce recueil

de textes émanant de grands penseurs a pour fonction de nous amener à réfléchir aux politiques de l'eau à mener en concertation à l'échelle mondiale, à l'heure où la dégradation de la santé des rivières est préoccupante pour notre avenir.

■ **Raviver les braises du vivant**, Baptiste Morizot, éd. Wildproject, 2021, 200 p., 20 €. À partir d'une enquête de terrain sur une initiative de défense des forêts en libre évolution et des pratiques d'agroécologie, le philosophe développe un plaidoyer pour la défense du vivant. Il décortique les différentes facettes de ce qu'on appelle le vivant pour en montrer la force régénératrice. En s'appuyant sur les différents usages de la terre, il dénonce le dualisme entre d'un côté la sanctuarisation du vivant, et de l'autre son exploitation, pour penser des approches complémentaires, qui toutes défendent la biodiversité.

■ **Manifeste pour un urbanisme circulaire. Pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville**, Sylvain Grisot, éd. Apogée, 2021, 236 p., 15 €. La ville peut être décroissante, mais il est grand temps de changer de paradigme ! Plutôt que de miser sur l'étalement urbain qui accentue l'utilisation de la voiture et les fragmen-

tations sociales, l'urbaniste propose des alternatives concrètes pour penser "la ville d'après". Ouvrage agréable à lire qui mêle enquêtes de terrain et passages romancés.

Roman

■ **Journal d'un jeune naturaliste**, Dara McAnulty, éd. Actes Sud, 2021, 238 p., 22 €. Le récit, jour après jour, d'un jeune autiste de 14 ans, naturaliste, qui retranscrit avec puissance et clarté son amour de la faune et de la flore, ses engagements vis-à-vis de l'environnement, au milieu de ses préoccupations quotidiennes. Un livre touchant avec lequel on redécouvre les merveilles du vivant.

B.D.

■ **No War, T5+6**, Anthony Pastor, éd. Casterman, 2021, 232 p., 25 €. Un projet de barrage, l'opposition des peuples premiers sur une île imaginaire vers l'Islande, des clans politiques, des pierres magiques, des règlements de compte...

magnifiquement dessiné, mais on se perd dans le scénario.

■ **Viva l'anarchie**, Bruno et Corentin Loth, éd. La Boîte à bulles, 2021, 112 p., 20 €. En 1927, Buenaventura Durutti, anarchiste espagnol, rencontre Nestor Makhno, anarchiste ukrainien, ils partagent leurs souvenirs. L'occasion de revoir comment la révolution anarchiste ukrainienne a été renversée par les bolcheviques soviétiques... avant que la révolution anarchiste espagnole ne soit renversée par la dictature franquiste... après les trahisons des bolcheviques. Très bien dessiné.

Jeunesse

■ **Valentin de toutes les couleurs**, Chiara Mezzalama, Reza Dalvand, éd. des Éléphants, 2021, 32 p., 14 €. Dès 6 ans. Valentin n'aime ni le foot, ni la bagarre, il préfère les couleurs. Pris à parti pendant une récréation, il déchire le T-shirt de celui qui le bouscule et va lui en confectionner un nouveau de toutes les couleurs. Les couleurs de l'amitié. Un beau livre en faveur du respect des différences.

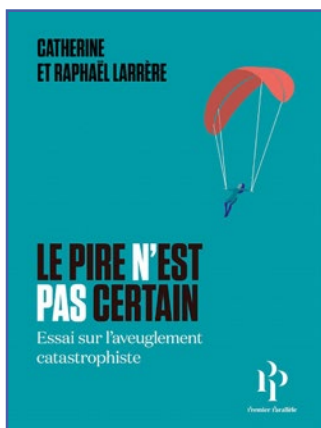
Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Le livre du mois

Le pire n'est pas certain

Catherine et Raphaël Larrère



Dans *Comment tout peut s'effondrer*, Pablo Servigne et Raphaël Stevens estiment que le système n'est pas réformable et que nous n'échapperons pas à l'effondrement. Ils proposent de réfléchir dès maintenant au monde d'après. Catherine et Raphaël Larrère, philosophe et ingénieur agronome, dénoncent un discours qui referme le futur : laisser faire le système pour ne dévelop-

per que des alternatives, îlots de résilience pour le futur, serait dépolitiser la démarche écologiste. S'il y a des effondrements, il n'est pas sûr qu'il y ait une catastrophe générale. Lutter contre le système sert à amortir les chocs, à vivifier la démocratie, et donne une autre finalité aux alternatives : développer une entraide avec tout le monde. À la vision des collapsologues, la transition et la décroissance peuvent proposer une vision plus en lien avec les luttes populaires et le débat politique. La position des aut-rices est toutefois discutable sur un point : ils ne croient pas à la puissance des élu-es locaux pour contrer l'État oubliant que la désobéissance peut se généraliser à partir du bas. Ce point mis à part, le reste de la réflexion est fort pertinent. MB

Éd. Premier parallèle, 2021, 200 p., 18 €

Avec, sans ou contre

Critiques queers/féministes de l'État

Dir. Cornelia Möser, Marion Tillous

Quel positionnement stratégique choisir à l'égard de l'État quand on veut faire avancer le féminisme ? Chercher à faire de l'État l'instrument de la réalisation de l'égalité sociale, le combattre en tant que structure profondément patriarcale, ou encore s'organiser à côté de manière autonome ? Les coordinatrices de l'ouvrage reviennent sur les ambiguïtés propres à chaque option, et concluent à l'intérêt de la multiplicité des stratégies de lutte pour ne se faire enfermer ni dans l'institutionnalisation, ni dans les initiatives à la marge. Deux textes explorent comment le féminisme d'État en Égypte et en ex-RDA peut instaurer une tutelle sur les luttes féministes. Le rôle de la justice, qui dépolitise le débat en individualisant chaque cas, ou celui des lois féministes qui servent parfois de prétextes à la stigmatisation d'autres groupes sociaux, sont aussi abordés. Très théorique mais stimulant. GG

Éd. iXe, 2020, 292 p., 22 €



Le grand dérangement

Amitav Ghosh

L'écrivain indien explore les questions liées au changement climatique sous plusieurs angles. Il s'interroge sur la difficulté de la production littéraire à s'intéresser à cette thématique, estimant que "la crise climatique est aussi une crise de la culture, donc de l'imagination". Il affirme la centralité de l'Asie tant dans la vulnérabilité à cette crise que dans ses solutions. Ghosh apporte un intéressant regard décolonial sur la question, revisitant l'histoire de la modernité et les responsabilités très lourdes des pays occidentaux. Il estime que la crise climatique fait vaciller la valeur occidentale de liberté individuelle toute puissante et que mettre en œuvre une véritable justice climatique



ébranlerait les rapports de pouvoir au niveau mondial, principale raison selon lui du blocage des pays riches. Capitalisme et impérialisme sont ensemble au cœur du problème. Une analyse riche et subtile. GG

Trad. Morgane Iserte et Nicolas Haeringer, éd. Wildproject, 2021, 224 p., 20 €

Freinet

Le bon sens à la fois paysan et éclairé

Michel Mulat

"C'est en parlant qu'on apprend à parler." Freinet n'a fait qu'ouvrir les portes de l'école à la vie et au bon sens paysan. Il observe comment sa fille apprend à lire toute seule et il conceptualise alors "la méthode naturelle". Il remarque aussi que les enfants apprennent par essais et erreurs et formalise le tâtonnement expérimental. Ces nouvelles approches lui valent des incompréhensions, voire des sanctions. Il persiste néanmoins dans ses idées et crée sa propre école. L'auteur a mené pendant treize ans une enquête méticuleuse, honnête, fouillée, à la fois sur l'homme et sur la construction de son personnage. Comment l'homme Freinet, libertaire et pacifiste, devient le pédagogue du "bon sens" internationalement reconnu, de nos jours encore. Inspirant. JPL

Éd. Amis de Freinet, 2020, 324 p., 20 €



Bandes dessinées

Des bombes et des hommes

Estelle Dumas, Julie Ricossé, Loïc Godart

En 1995, en pleine guerre entre Serbes et Bosniaques, Estelle Dumas se rend sur place comme humanitaire et découvre les dangers du conflit, mais également comment s'organise la vie, malgré tout. Alors qu'elle participe à un convoi pour alimenter l'enclave bosniaque de Gorazde, elle découvre l'attrait des gens pour une expo photo, dans un ancien cinéma. Elle explique alors aux autorités de l'ONU, le besoin d'aider aussi dans le domaine de la culture, mais en vain. Elle va alors se débrouiller pour apporter des bobines de film au seul cinéma de Gorazde. La projection se tiendra avec enthousiasme malgré les bombardements. Histoire vécue, très émouvante. FV

Éd. Futuropolis, 2020, 160 p., 21 €



Les belles vertes : sauvons les océans

Loïc Nicoloff, Antoine Losty, Alberto Zanon

Ehma, Lily et Fadila, trois copines, aimeraient imiter la jeune Greta Thunberg... mais leur proposition de faire un jardin bio à l'école ne recueille que des moqueries. Elles décident alors de créer un groupe d'action : Les Belles vertes. Première mission : lutter contre le transport maritime extrêmement polluant en allant perturber l'inauguration à Saint-Nazaire du plus grand porte-conteneur du monde. Traverser la France et pénétrer sur le chantier n'est pas simple, mais elles vont y arriver ! Tout au long du livre, elles consultent internet sur leur tablette, l'occasion de nous présenter en texte différentes questions écologiques. Pour que leur action marche, le scénario est un peu tiré par les cheveux... mais cela donnera sans doute envie à d'autres de passer à l'action. FV

Éd. Jungle, 2020, 72 p., 13,50 €



La force de l'ordre

Didier Fassin, Frédéric Debomy, Jake Raynal

En 2005-2006, pendant 15 mois, l'anthropologue Didier Fassin a partagé le quotidien d'une Brigade anti-criminalité de la région parisienne. Il a recueilli de nombreux témoignages entendus dans les véhicules des policiers. Il montre combien ceux qui sont chargés d'intervenir sur les flagrants délits, particulièrement la nuit, finissent par provoquer les jeunes, par désœuvrement. Il rapporte les propos racistes, la propagande de certains pour l'extrême-droite, les actions illégales... et le dégoût d'autres policiers devant ces dérives. Il en a sorti un livre qui a provoqué des réactions contrastées dans la police et au ministère de l'Intérieur. La BD raconte aussi la suite : l'auteur a participé à une commission qui a fait des propositions pour retisser les liens



entre la police et les jeunes (ne pas recruter de militants racistes et écarter ceux qui sont en place, féminiser la profession, développer une police de proximité sans armes, etc.)... rapport qui n'a jamais été repris par aucun politique. Le racisme est toujours bien implanté au sein des forces de l'ordre. Les violences se poursuivent et augmentent sans cesse. Désespérant. MB

Éd. Seuil/Delcourt, 2020, 104 p., 18 €

La désobéissance d'Andreas Kuppler

Michel Goujon, Corbeyran, Manuel Garcia

En Allemagne, dans les années 1930, Andreas Kuppler, journaliste sportif célèbre, n'est pas convaincu par les idées nazies. Alors qu'il est en train de se séparer de sa femme, il part couvrir les Jeux olympiques d'hiver. Sa rencontre avec des journalistes des États-Unis va l'éloigner encore un peu plus du régime en place. Mais déjà la Gestapo le surveille... sa femme et sa belle-famille plongent à fond dans l'idéologie du moment. La tension monte jusqu'à son paroxysme. Comment quelqu'un qui est intégré dans le système et confronté à une orientation politique détestable va oser (ou non) entrer en désobéissance. Une BD qui fait écho à une question qui est présente en chacun-e de nous : qu'aurions-nous fait pendant la période nazie ? Excellent scénario et belle mise en dessin. MB

Éd. Delcourt/Mirages, 2020, 104 p., 17,50 €



Au cœur de la vague

Patrick Chapatte

L'un des meilleurs illustrateurs actuels présente la crise du Covid-19, durant le premier confinement. Il en est une des premières victimes à Genève. Il alterne dessins humoristiques parus dans différents médias et reportages au sein de l'hôpital principal de Genève. Il est assez poignant de voir comment les médecins sentent venir la catastrophe en communiquant notamment avec leurs homologues italiens, les premiers touchés, et le décalage avec le monde politique ; les différences de comportement et de mesures entre la France et la Suisse (avec la question des frontaliers : une bonne partie du personnel de l'hôpital vit en France). Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que le livre sortirait en plein deuxième confinement. Bel équilibre entre le rire et le tragique. MB

Éd. Les Arènes BD, Le Temps, Courrier international, 2020, 128 p., 22 €



Jeunes

Dans mon petit jardin

Lenia Major, Clémence Pollet

Dès 3 ans. Un bel album plein de gaieté pour accompagner les premiers pas dans le jardinage. On y suit la jeune narratrice qui débute un potager dans le jardin de ses grands-parents. Elle apprend à planter, à arroser, à accepter aussi que ses premières pousses soient prélevées par des merles ou des moineaux, à faire avec les abeilles, les fourmis et les escargots, etc. Pas un manuel technique mais une joyeuse promenade qui peut susciter des envies. GG

Éd. du Ricochet, 2020, 36 p., 16 €

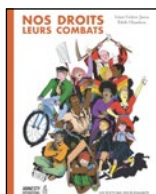


Nos droits, leurs combats

Irène Cohen-Janca, Édith Chambron

Dès 13 ans. Nous avons le droit de nous instruire, de nous loger, de voter, de faire grève, d'avorter, de manifester, de prendre des congés payés, de nous marier avec qui on veut ; l'esclavage a été aboli tout comme la peine de mort. Tout cela est le résultat de luttes, parfois très longues, qui nous sont racontées ici. Si la narration de chaque histoire est impeccable, le dessin lui reste plus illustratif que narratif, ce qui est un peu dommage. Amnesty international nous rappelle que dans d'autres pays ces droits n'existent pas et qu'ils peuvent disparaître, et qu'il faut donc rester vigilant-e pour les conserver. FV

Éd. des Éléphants, 2021, 88 p., 18 €



À la découverte de la nature avec les jeunes enfants

Michel Scrive (coordination)

Ce livret est un document pédagogique porté par le département de la Seine-Saint-Denis, et coordonné, par Michel Scrive, ancien chroniqueur à *Silence*, notamment de jeux écolos, pour permettre aux familles et aux professionnel·les de la petite enfance d'éveiller à la nature dès le plus jeune âge. Des conseils et des activités simples et ludiques, qui font appel à tous nos sens et à notre imagination, réalisables dans un parc comme en forêt. Livret très joliment illustré, et riche en idées de jeux, de la découverte de l'arbre à celle de la chenille, en passant par la création d'une carte postale nature. À vous de vous laisser embarquer. MG

Centre de Ressources des Partenaires de la Seine-Saint-Denis, 2021, 28 p.,

<https://ressources.seinesaintdenis.fr/A-la-decouverte-de-la-nature-avec-les-jeunes-enfants>



Romans

Encabanée

Gabrielle Filteau-Chiba

Anouk quitte Montréal pour vivre un hiver dans une cabane. Un récit au féminin de *Walden ou la vie dans les bois* de Thoreau. Avec une écriture très poétique, un récit sur la solitude, la simplicité volontaire, le froid, la beauté et le silence de la nature, sur l'insupportable pression de la société de consommation, sur les positionnements féministes... Quand il y a un unique visiteur, c'est un militant écolo radical... ce qui rend le roman un peu tiré par les cheveux. Mais cela permet d'opposer une position de retrait avec une position de révolte. Très agréable à lire. FV

Éd. Le mot et le reste, 2021, 116 p., 13 €



La Pierre Jaune

Geoffrey Le Guilcher

Une communauté s'est installée à la Pierre Jaune, dans le Morbihan. Jack Banks, policier britannique est chargé d'infiltrer le groupe où se sont réfugié·es deux britanniques accusé·es de violences. Peu de temps après, un avion de ligne s'écrase sur une piscine de stockage de l'usine de La Hague, provoquant un nuage radioactif dix fois pire que celui de Tchernobyl. Alors que la Bretagne contaminée est évacuée, le groupe décide de rester sur place. Pour survivre, il faut trouver de l'eau en bouteille et de la nourriture... L'auteur mélange avec bonheur deux sources d'information : l'accident nucléaire et l'infiltration d'un groupe militant. L'ambiance survivaliste permet d'aborder les questions écologiques, la perception de la violence et du terrorisme, le risque nucléaire (Paris et Londres évacués !), les luttes contre les formes de domination... L'auteur connaît bien la mouvance écolo et anarchiste et réussit, à travers ce roman, à poser de bonnes questions. FV

Éd. Goutte d'Or, 2021, 432 p., 19,50 €



Beaux livres

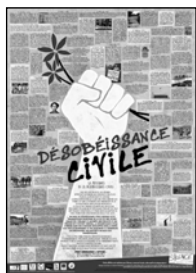
Prison n°5

Zehra Dogan

Jeune artiste et journaliste kurde et féministe, Zehra Dogan a été arrêtée en 2017 pour avoir osé couvrir les massacres de l'armée turque dans une ville kurde. C'est le témoignage de ses presque 3 années d'emprisonnement qui est publié, sous forme de croquis. Chaque page est sortie clandestinement de sa prison, dessinée au dos des lettres envoyées par son amie Naz Öke. L'album alterne entre le récit de la prison au quotidien, et l'histoire des persécutions contre les Kurdes et de leurs résistances depuis 40 ans. Certains passages sur les sévices et la répression sont très difficilement soutenables. À d'autres moments, on est témoins de la solidarité et de la joie qui peuvent jaillir. Le sort des prisonnières, de leurs familles, des enfants incarcérés est documenté dans ce témoignage d'un système répressif livré à l'arbitraire et au sadisme ordinaire. Une lecture intense et éprouvante. GG

Trad. Naz Öke et Daniel Fleury, éd. Delcourt, 2021, 124 p., 20 €

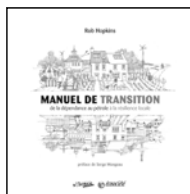




□ **Désobéissance civile ! - format 60x84cm - 7 €***
Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €***

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



□ **Manuel de transition, 212 p. - 20 €****
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

□ **L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 20 €****
Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !



Frais de port affiches et livres :

* : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 5€ de 1 à 2 ex., 9€ de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 19 et 20 août !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter ! Prochaines expéditions (sous réserve) : 16 et 17 septembre, 14 et 15 octobre, etc.

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à 9h30 les **mercredi 23 juin** (pour le numéro de septembre), **25 août** (pour le numéro d'octobre), **22 septembre** (pour le numéro de novembre), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des annonces pour le numéro de septembre, vous avez jusqu'au 29 juin ; puis jusqu'au 31 août pour le numéro d'octobre, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Rédacteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Standacteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net

rubrique : **Comment participer**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

• **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com

• **Allier.** Jean-Paul Pellet, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).

• **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne.mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84

• **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

• **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

• **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

• **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42

• **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org

• **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70

• **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85

• **Ile de France (Val de Marne, Hauts de Seine et Essonne).** Agenda Collaboratif de la Vallée de la Bièvre, alternatives.valdebievre@gmail.com, <https://agendavalleedelabievre.jimdofree.com/> Céline, tél. : 06 60 54 76 47

• **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org

• **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence69@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99

• **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

• **Nord-Isère.** Céline Bartette, tél. : 06 63 13 42 99, celine.bartette.adaliis@bbox.fr

• **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

• **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreenbrie@gmail.com

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles (4,80 € l'ex.)

- ☐ 465 Réagir aux violences du quotidien
- ☐ 466 Jouer hors des cases
- ☐ 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- ☐ 468 Rouler pour des idées
- ☐ 469 Loire (numéro régional)
- ☐ 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- ☐ 472 Nous vieillirons ensemble !
- ☐ 473 La montagne : du calme !
- ☐ 474 Côte-d'Or et Yonne (numéro régional)
- ☐ 475 Retiens la nuit

- ☐ 476 Décroissance, où en est-on ?
- ☐ 477 Explorons les alternatives !
- ☐ 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- ☐ 479 Bébés écolos
- ☐ 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- ☐ 482 La planète victime de la mode
- ☐ 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- ☐ 484 Vers des villes sans voitures
- ☐ 486 Le temps de la désobéissance civile
- ☐ 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- ☐ 488 Suisse romande (numéro régional)
- ☐ 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?

- ☐ 491 Jai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- ☐ 492 Sortir de l'apiculture intensive
- ☐ 493 Bières artisanales en effervescence
- ☐ 494 Une écologie Arc-en-ciel
- ☐ 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?
- ☐ 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- ☐ 498 Le numérique, son monde... et nous
- ☐ 499 L'écologie du livre
- ☐ 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- ☐ 501 Décoloniser l'écologie

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger :
3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6 € pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 12 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐ € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER : SILENCE

9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB).

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	☐ 22 €	☐ 29 €
Particulier 1 an, 11 n°	☐ 48 €	☐ 57 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	☐ 60 €	☐ 68 €
Soutien 1 an, 11 n°	☐ 60 € et +	☐ 60 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	☐ 80 €	☐ 92 €
Petit budget 1 an, 11 n°	☐ 33 €	☐ 40 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	☐ 110 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

☐ Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

> **par chèque** (à l'ordre de Silence),

> **par virement** : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX

> **en ligne sur www.revuesilence.net**

> **ou par prélèvement** en remplissant le mandat ci-dessus

**Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il-vous-plaît,
à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !**

LES YEUX DANS LES YEUX

L'artiste lyonnaise Britt Tamalet affiche sur les murs de sa ville des collages qui nous fixent du regard et dont la répétition a un effet presque hypnotique.

Sa "miss" est directement inspirée du portrait d'une fillette réalisé par la photographe étasunienne Vivian Maier. Une manière de nous interpeller de manière frontale, les yeux dans les yeux, sur les sujets de l'écologie, de la justice sociale, des droits des femmes et des enfants.

> Britt Tamalet, www.britttamalet.com,
britttamalet@hotmail.com, tél. : 06 22 29 22 94.

